

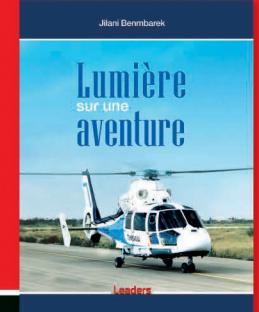


Mohamed-El Aziz Ben Achour  
**La médina**  
Au temps des pachas beys  
Architecture • Société • Culture

Leaders

**La médina**  
**Au temps**  
**des pachas beys**

**Jilani Benmbarek**  
**Lumière sur une**  
**aventure**



Leaders

# Leaders



Hela Ben Hassine Khalladi

**Economie de rente**  
**Comment la**  
**démanteler ?**

**Abdellatif Khemakhem : L'universitaire éclectique**



9 772233 227004

# VISA INFINITE DES PRIVILÈGES À L'INFINI



Avec la carte Visa Infinite UBCI, bénéficiez **d'un accès gratuit et illimité à plus de 1200 lounges** d'aéroport.

Téléchargez et inscrivez-vous sur l'application **Visa Airport Companion** disponible sur les stores mobiles.



[www.ubci.tn](http://www.ubci.tn)

## Editorial

- 3** • Que l'année qui s'annonce soit meilleure  
Par Taoufik Habaieb

## Opinion

- 12** • Le besoin de sciences sociales pour la gestion des institutions  
Par Riadh Zghal

## En couverture

- 17** • Economie de rente : Comment la démanteler ?  
**22** • Hela Ben Hassine Khalladi : Lever les barrières

## Chronique

- 24** • "Les Arabes ne méritent pas leur langue"  
Par Abdelaziz Kacem

## International

- 28** • Le Style Trump : Quand l'unilatéralisme redéfinit le monde  
Par Elyès Ghariani

## Agriculture

- 32** • La pisciculture en Tunisie : Un secteur résilient et à fort potentiel  
Par Ridha Bergaoui  
**40** • Le carcadé : Une agréable boisson apaisante et bienfaisante  
Par Ridha Bergaoui

## Société

- 46** • Le baldi dans son milieu  
Par Mohamed-El Aziz Ben Achour  
**52** • La médina : Au temps des pachas beys  
**58** • Témoignage de Jilani Benmbarek : Lumière sur une aventure  
**64** • L'appel du sud  
**70** • Dar Ben Abbes : Une résidence d'artistes inspirante à Téboursouk  
**76** • Walid Zouari : Chaque visage n'est pas un portrait, mais une mémoire en devenir  
**82** • Abdellatif Khemakhem : L'universitaire éclectique

## Billet

- 88** • Au temps glorieux de "Sawt el Arab" et du panarabisme  
Par Habib Touhami



# Leaders

## DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Taoufik Habaieb

## PHOTOS

Mohamed Hammi - DR

## CONTRIBUTEURS

- Mohamed Naceur Ammar • Hédi Behi • Walid Bel Hadj Amor • Sadok Belaid • Mohamed El Aziz Ben Achour • Rafaa Ben Achour • Yadh Ben Achour
- Monia Ben Jémia • Haykel Ben Mahfoudh
- Ridha Bergaoui • Mohamed Larbi Bouguerra
- Mohamed Derbal • Hakim El Karoui • Elyès Ghariani • Samy Ghorbal • Mohamed Ali Halouani
- Afef Hammami Marrakchi • Fatma Bentati
- Ferhat Horchani • Mohamed Ibrahim Hsairi
- Mohamed Jaoua • Elyès Jouini • Abdelaziz Kacem
- Mohamed Kerrou • Mohamed Kilani • Salsabil Klibi • Hatem Kotrane • Ammar Mahjoubi • Habib Mallakh • Anis Marrakchi • Maledh Marrakchi
- Samir Marrakchi • Radhi Meddeb • Mansour Moalla • Khadija Moalla • Ahmed Ounaïes • Slaheddine Sellami • Habib Touhami • Riadh Zghal • Dr Sofiène Zribi

## MARKETING & COMMUNICATION

Mohamed Taïeb Habaieb  
(Système & Organisation)  
APPUI

- Habib Abbassi • Lamia Alayet
- Leïla Mnif • Khouloud Kefi
- Hamdi Mzoughi • Besma Sdiri
- Jihene Kid • Chaouki Riahi

## IMPRESSION Simpact

## PR Factory

Ennour Building, Cité des Sciences,  
BP 200, 1082 Tunis Mahrajène, Tunisie  
Tel.: 71 232 111 / Fax: 71 750 333

- abonnement@leaders.com.tn
- marketing@leaders.com.tn
- redaction@leaders.com.tn

[www.leaders.com.tn](http://www.leaders.com.tn)

## CONCEPTION & REALISATION

Ahmed Cherni  
(Directeur Artistique)

Raïd Bouaziz  
(Designer)

\*L'élégance est une attitude



LONGINES SPIRIT  
PILOT FLYBACK

*Elegance is an attitude\**  
**LONGINES**  




**BEN JANNET & CO**  
1986

Boulevard Principal • Les Berges du Lac 1  
Rue Lac Victoria • Tunis City "Géant" • Mall of Sfax



• Par Taoufik Habaieb

# Que l'année qui s'annonce soit meilleure

**P**oint de trêve respectée, point de paix négociée, mais une reddition complète imposée. La négociation apparente n'est que de pure forme. Ce qu'exige le président américain Donald Trump en Palestine, surtout, n'obéit qu'à une seule loi : la sienne. Son plan pour Gaza, avoulé par le Conseil de sécurité de l'ONU, est en fait l'expression de «ni territoire, ni peuple, ni Etat», comme l'a bien résumé le Pr Slim Laghmani. «Une mise sous tutelle pour une durée indéterminée», sans droit de recours. Une capitulation.

**Mettre l'Ukraine dans une situation impossible** est une autre volonté négociée avec la Russie. Aux diplomates chevronnés se substituent des «représentants personnels, des envoyés spéciaux», venus d'autres milieux. Novices en relations internationales, redoutables dans les pressions, ils ne se soucient guère de l'humain, guère du lendemain.

**Les règles du droit international s'estompent**, l'intangibilité des frontières s'effondre, la souveraineté nationale est bafouée et le droit des peuples à l'affranchissement renié. La complicité du concert des nations se fait étouffante. Des têtes s'enfoncent dans un silence coupable. Des intérêts, que des intérêts.

**La Russie, qui consacre plus de 35% de son budget à l'armée, se fait craindre.** L'Europe entend rattraper son déficit militaire, conscrit à 2% seulement de son PIB. La France se reprend et prépare son opinion publique au risque de «perdre ses enfants», en cas d'affrontement avec la Russie. Alors que la Chine promet de confirmer «son leadership total», avant 2049, date du centenaire de sa révolution.

**Les territoires occupés en Palestine ploient sous le joug de la barbarie.** La Syrie est loin d'accéder à la stabilité. Le Liban subit encore des raids israéliens. Le Soudan, déchiré par une guerre sanglante, est livré à la famine. Le Yémen ne

parvient pas à endiguer ses clivages et ses affrontements internes. Rien que dans cette région du monde, partout des brasiers terrorisent des populations paisibles, abandonnées à leur sort, lâchées par tous. Qui s'en soucie ?

**Ce qui vaut en géopolitique le vaut aussi pour les économies et les marchés.** La domination financière et technologique, la captation des richesses et la mainmise sur les décisions constituent l'enjeu central entre les puissants du monde. Le bras de fer fait des ravages. Les cours du baril et des matières premières, les taux de change et les conditions d'accès au financement, concentrés entre les mains de systèmes prédateurs, pèsent de tout leur poids.

**Des économies s'effondrent, des régimes vacillent.** Endettement à des taux d'enfer, érosion des services publics et dislocations sociales nourrissent de vives contestations et ouvrent la voie à la violence.

**Le monde est en surchauffe : militaire, politique et climatique.** A l'épicentre des typhons de toutes sortes, un même démon : la volonté de domination. L'ego l'emporte, les intérêts sont poussés au zénith.

**Quels enseignements doivent être tirés par un pays comme la Tunisie ?** Consolider son économie, malgré les fragilités, préserver sa stabilité et renforcer sa cohésion sociale sont nos acquis précieux. Jamais le compter-sur-soi n'aura eu plus de valeur. L'unité nationale, quelles que soient les divergences, servira de rempart. La science, le savoir, le travail, l'inventivité, la création de richesses, et la réduction des inégalités ont toujours inspiré les ambitions des Tunisiens.

**Sachons cultiver ces valeurs.** L'année qui s'annonce ne sera que meilleure.

**D'ores et déjà, Bonne & Heureuse Année 2026.■**

T.H.



Créer de la valeur  
ensemble

---

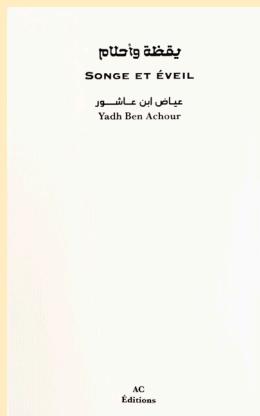


HuaweiTunisiaOfficial



## Yadh Ben Achour entre «Songe et éveil»

Poète un jour, poète toujours! Le professeur Yadh Ben Achour, qui y a pris goût depuis sa prime jeunesse, revient avec un nouveau recueil de poèmes. Après « Poèmes sur la liberté », paru en 2024, il publie « Songe et éveil » (AC Editions) : 17 poèmes écrits en arabe et en français. Du « trou de la serrure » à « l'absence », de « la mort de l'enfant » au « perroquet de Milan », chaque poème exprime un ressenti personnel profond, sans être soumis à une traduction littérale, à ne plus distinguer la langue initiale de son écriture, dans ce double registre linguistique. Yadh Ben Achour partage «une traversée des grandes interrogations humaines : la vie, la mort, le destin, le mystère de l'interprétation, mais aussi l'écho de notre histoire récente et la mémoire des mythes. Il convoque de grands poètes arabes et chante la liberté, qu'il ne cesse de déclamer.»



# Une nouvelle zone de loisirs à Al Buhaira ?

Actualités

Go or not ! En allant de Tunis à La Goulette, sur votre droite une partie de la zone sud du Lac nord de Tunis est encore à la recherche de sa destinée. Comment œuvrer à sa restauration et à son aménagement, dans une amélioration environnementale pérenne ? C'est cette réflexion stratégique qu'engage la société Al Buhaira de développement et d'investissement à la faveur d'un appel d'offres international. Cette étude stratégique de faisabilité technique aura à définir les différents scénarios à envisager. Imaginons un instant une opération de dragage et de remblaiement à partir de l'île Chkili vers Kheireddine, qui fera émerger toute une nouvelle zone d'activités de loisirs et viendra donner à la capitale des espaces précieux de récréation. L'étude stratégique nous le dira.»



## Des élections au Comité olympique tunisien

Moment fort dans la nouvelle architecture sportive en Tunisie. Après le renouvellement des bureaux exécutifs des fédérations sportives, c'est au tour du comité national olympique tunisien (Cnot) de tenir son assemblée générale élective le 26 décembre 2025. Les représentants des fédérations sportives auront à cette occasion à élire le nouveau président du comité pour un mandat allant jusqu'en 2028 ainsi que les membres de son comité exécutif et ceux du conseil d'arbitrage sportif devant siéger à l'Instance nationale d'arbitrage. Sollicitera-t-il un nouveau mandat ? Le Cnot est présidé jusque-là par Me Mehrez Boussayen, membre du Comité international olympique et dirigeant de plusieurs commissions et associations sportives de haut niveau. Il n'a pas encore révélé s'il compte rempiler.»

## TUNISIA



## Tourisme : les Britanniques encore plus nombreux

L'objectif de 11 millions de touristes en 2026 semble de plus en plus à notre portée. D'ores et déjà, la Tunisie en a reçu 10 millions au 20 novembre dernier, en hausse de 10.3% par rapport à la même période durant l'année précédente. Les recettes touristiques sont elles aussi en hausse, avec 7 milliards de dinars (+8.3%). Si la France demeure en tête des marchés émetteurs avec plus d'un million de touristes, les Britanniques affichent un record de 415.000 touristes, et une croissance de 40%.»



# Le Prix Aboul Kacem Chabbi 2025 Un hommage à la Palestine



des cadres de la banque, était ravi de recevoir de nombreux invités, notamment les ambassadeurs de Palestine et du Qatar en Tunisie.

Cette session a été voulue en hommage et solidarité avec le peuple palestinien. Une magnifique petite kouffie traditionnelle, conçue sous la forme de la carte de la Palestine, a été accrochée au carton d'invitation. Puis des extraits de poèmes de Mahmoud Darwiche ont été déclamés par Wahida Dridi.

Parmi quarante romans reçus, quatre ont été retenus dans la liste raccourcie finale et Camélia Abdelfattah a remporté le prix avec son roman intitulé «*Qu'il te pousse dans la balançoire*». Elle ne pouvait être plus ravie de mériter ce prix portant le nom prestigieux d'Aboul Kacem Chabbi, «*dont l'inspiration poétique et l'immensité de l'œuvre*» gagnent l'ensemble des pays arabes, a-t-elle souligné. Des extraits de son roman ont été lus par le comédien Jamel Sassi.

Le prix d'honneur est revenu à Taher Labib, «pour sa contribution pionnière dans l'enrichissement de la pensée humaine et ses recherches approfondies dans les sciences sociales.» Recevant son prix des mains de l'ambassadeur de Palestine à Tunis, Rami Qaddoumi, le lauréat a vu dans cette distinction «une victoire pour la pensée libre résistante» et a déclaré qu'il partagera la récompense avec les enfants de Gaza.

Le palmarès 2025 a primé également les jumelles Bissan et Bilsan Kouka, championnes tunisiennes du «Défi de la lecture arabe» 2025 récemment tenu à Dubaï, et d'autres figures.■



## Décès



### 1 • Pr Abdellatif Khemakhem

Professeur universitaire, fondateur de l'Institut supérieur de gestion (ISG, Tunis) et de la faculté des Sciences économiques et de Gestion (Fseg) de Sfax.



### 2 • Dr Mounira Masmoudi Nabli

Médecin, inspectrice centrale au ministère de la Santé, membre du bureau directeur de l'association Hanen.



### 3 • Me Karim Kraznadjii

Avocat près la Cour de cassation.



### 4 • Lotfi Guenich

Capitaine de vaisseau de la Marine nationale, chef du Centre maritime de Tabarka (2003-2012), commandant de l'unité de soutien à la base navale de La Goulette en 2021, ancien directeur du club des officiers des trois armées.



### 5 • Mohamed Mouldi Ayari

Ancien membre du Bureau exécutif de l'Utica et président de la Fédération tunisienne de handball, député à l'Assemblée nationale.



### 6 • Belhassen Ben Arfa

Journaliste, ancien rédacteur en chef à la Radio nationale.



### 7 • Radhia Ziadi

Journaliste à Dar El Anwar.



### 8 • Nourredine Ben Ayed

73 ans, comédien et scénariste.



### 9 • Farhat Ben Hamida

Musicien, saxophoniste.



### 10 • Asma Fraj

Pharmacienne  
Directrice de la pharmacie centrale militaire



### • Pr M'hamed Boussen

Professeur en hématologie.



FIRST

**À Sfax, vivez l'excellence  
avec QNB FIRST.**



[qnb.com.tn/first](http://qnb.com.tn/first)

# Chronologie octobre-novembre 2025

## 27 octobre

- Le chef de l'Etat, Kaïs Saïed, reçoit la Cheffe du gouvernement, Sarra Zaafrahi Zenzri.
- Le président de la République reçoit le ministre des Affaires sociales, Issam Lahmar.

## 28 octobre

Le ministre de la Défense, Khaled Sehili, visite des unités militaires déployées dans les gouvernorats de Tataouine et Médenine.

## 30 octobre

- Le chef de l'Etat, Kaïs Saïed, reçoit le ministre de la Santé, Mustapha Ferjani.
- Le ministre de la Défense, Khaled Sehili, effectue une visite à la Direction générale des travaux.

## 31 octobre

Le président de la République, Kaïs Saïed, reçoit le ministre de la Jeunesse et des Sports, Sadok Mourali.

## 1er novembre

Atterrissage du câble sous-marin Medusa à Bizerte. En reliant six pays européens et quatre pays d'Afrique du Nord, il positionne la Tunisie comme un hub régional de connectivité au service des citoyens, des entreprises et du monde académique.

## 3 novembre

Le ministre des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger Mohamed Ali Nafti reçoit l'ambassadrice de la République de Cuba à Tunis, Mariem Martinez Laurel, à l'occasion de la fin de sa mission en Tunisie.

## 4 novembre

- Le ministre des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger, Mohamed Ali Nafti, s'entretient avec Abdallah Al Dardari, secrétaire général adjoint des Nations unies et directeur régional pour les États arabes au Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), en visite officielle en Tunisie.
- Le ministre de la Santé, Mustapha Ferjani, participe aux travaux du Forum mondial des marchés publics de produits de santé, organisé pour la première fois en Tunisie du 4 au 7 novembre 2025 en présence de représentants d'organisations internationales du secteur de la santé.
- Le ministre des Affaires sociales, Issam Lahmar, participe aux travaux du deuxième Sommet mondial pour le développement social organisé par les Nations unies à Doha du 4 au 6 novembre 2025.
- Décision de l'Instance supérieure indépendante des élections n° 2025-16 du 31 octobre 2025 relative au calendrier du vote sur la révocation du mandat d'un membre du conseil local de Chorbane, gouvernorat de Mahdia, de la circonscription électorale locale du secteur « Echaraf », pour l'année 2025.

## 5 novembre

- Le taux d'inflation se replie légèrement à 4,9% en octobre contre 5% le mois précédent, selon l'Institut national de la statistique (INS).
- Démarrage de l'examen par l'Assemblée des représentants du peuple et le Conseil national des régions et des districts du budget de l'Etat et de la loi de finances au titre de 2026, en présence de la cheffe du gouvernement, Sarra Zaafrahi Zenzri, et des membres du gouvernement.
- Le ministre des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger, Mohamed Ali Nafti, reçu à Alger par le président algérien, Abdelmadjid Tebboune, à l'occasion de sa visite en Algérie pour participer à la Réunion consultative tripartite sur la Libye, qui s'est tenue avec la participation de la Tunisie, de l'Algérie et de l'Egypte.

## 6 novembre

Le président de la République, Kaïs Saïed, reçoit les lettres de créance de cinq nouveaux ambassadeurs :

- Rami Farouk Asaâd Al-Qadumi  
Ambassadeur de l'Etat de Palestine en Tunisie
- Pierre Ntsiet Ngolo  
Ambassadeur de la République gabonaise en Tunisie
- Lindiwe Benedicta Hendricks

## Ambassadrice de la République d'Afrique du Sud en Tunisie

- Malan Niamke Ebagnilin Benjamin
- Ambassadeur de la République de Côte d'Ivoire en Tunisie
- Devyani Uttam Khobragade
- Ambassadrice de la République de l'Inde en Tunisie.

- Le chef de l'Etat s'entretient avec le ministre de l'Intérieur, Khaled Nouri, et la ministre des Finances, Michket Slama Khalidi.

- Le président de la République, Kaïs Saïed, reçoit le secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Agriculture, des Ressources hydrauliques et de la Pêche, chargé des Ressources hydrauliques, Hamadi Habaeib, et le P.D.G. de l'Office national de l'huile (ONH), Moez Ben Amor, ainsi que le directeur général par intérim du Groupe interprofessionnel des dattes (GID) et du Groupe interprofessionnel des fruits (GIFruits), Helmi Kalai.

- La Banque centrale de Tunisie publie la 14e édition de son rapport annuel sur la supervision bancaire relatif à l'exercice 2024 dans lequel elle retrace l'évolution de l'année en matière de réglementation bancaire et de surveillance micro et macroprudentielle ainsi que les perspectives et attentes de la BCT en matière de régulation bancaire.

- Le ministre de la Défense, Khaled Sehili, ouvre le 13<sup>e</sup> Congrès régional panafricain de médecine militaire, organisé sous l'égide du Comité international de médecine militaire (Cimm) et de la Direction générale de la santé militaire, qui se tient à Tunis du 6 au 8 novembre 2025.

- La Tunisie préside le groupe panafricain de médecine militaire pour la période 2025-2027.

## 7 novembre

- La Tunisie accueille le premier congrès panarabe de chirurgie thoracique.
- Le ministre de l'Économie et de la Planification, Samir Abdelhafidh, reçoit le directeur régional pour les États arabes au Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), Abdallah Al Dardari, en visite officielle en Tunisie.

## 8 novembre

Le chef de l'Etat, Kaïs Saïed, reçoit l'ingénieur en pétrochimie, Ali Ben Hammoud.

## 9 novembre

En célébration de la fête de l'Arbre, le président de la République, Kaïs Saïed, plante un olivier au siège du Conseil supérieur de l'éducation et de l'enseignement.

## 10 novembre

Le ministre de la Santé, Mustapha Ferjani, inaugure une nouvelle unité de production pharmaceutique privée à Sidi Thabet, dans le gouvernorat de l'Ariana.

## 11 novembre

Réussite de la première intervention chirurgicale robotisée sur le système digestif en Tunisie, réalisée à l'hôpital Charles-Nicolle de Tunis sous la supervision du Dr Ramzi Nouira et de son équipe.

## 12 novembre

- Le ministre de la Défense, Khaled Sehili, reçoit au siège du ministère le nouveau commandant du Commandement des États-Unis pour l'Afrique (Africom), le général Dagvin R. M. Anderson, en visite officielle en Tunisie.
- Signature d'un programme de coopération culturelle visant à renforcer les échanges artistiques et patrimoniaux entre la Tunisie et la Roumanie par la ministre des Affaires culturelles, Amina Srarfi, et son homologue roumain, András Istvan Demeter, en visite officielle en Tunisie.

## 13 novembre

Le développement du système d'investissement dans le cadre des orientations du budget économique et du nouveau plan de développement au centre d'un Conseil ministériel restreint présidé par la cheffe du gouvernement, Sarra Zaafrahi Zenzri.

- Le ministre de la Santé, Mustapha Ferjani, rencontre à la Résidence de Tunisie à Marseille des médecins, chercheurs et étudiants résidant dans le Sud de la France.

## 14 novembre

- Le chef de l'Etat, Kaïs Saïed, reçoit la cheffe du gouvernement, Sarra Zaafrahi Zenzri.
- Le président de la République s'entretient avec le ministre des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger, Mohamed Ali Nafti.
- Le chef de l'Etat, Kaïs Saïed, reçoit les lettres de créance de trois nouveaux ambassadeurs :
  - Bukhari Ghanim Mohamed Afandi
  - Ambassadeur de la République du Soudan en Tunisie

- Fenja Yamaguchi-Fasting  
*Ambassadrice du Royaume du Danemark en Tunisie*
- Alexandre Kofi Alain Joseph Bilodeau  
*Ambassadeur du Canada en Tunisie.*

- Le président de l'Instance supérieure indépendante des élections (Isie), Farouk Bouasker, remet au chef de l'Etat un rapport sur l'activité de cette instance constitutionnelle ainsi que son rapport financier relatif à l'année 2024.
- Le ministre de la Santé, Mustapha Ferjani, participe à la 3e édition de l'Artificial Intelligence Marseille (AIM) sur le thème « Façonner la prochaine frontière de l'intelligence artificielle », tenu à Marseille, en France.

### 15 novembre

- Le musée national du Bardo reçoit une collection de 30 pièces archéologiques découvertes sur le site de Zama Regia et restaurées en Italie.
- Le produit intérieur brut (PIB) en volume, corrigé des variations saisonnières, enregistre une croissance au taux de 2,4% sur un an au cours du troisième trimestre de l'année 2025.

### 17 novembre

- Le président de la République, Kaïs Saïed, reçoit le directeur général de l'Organisation islamique pour l'éducation, la science et la culture (Isesco), Salem Bin Mohammed Al-Malik, ainsi que le haut représentant pour l'Alliance des civilisations des Nations unies et envoyé chargé de la lutte contre l'islamophobie, Miguel Ángel Moratinos.
- La Tunisie accueille, au siège de l'Académie diplomatique internationale de Tunis, un symposium international sur la promotion du rôle de l'Alliance des civilisations des Nations unies dans le soutien à la paix et à la sécurité internationales.

### 18 novembre

- Le chef de l'Etat, Kaïs Saïed, préside une réunion de la commission chargée de trouver des solutions urgentes à la situation environnementale dans la ville de Gabès.
- La commission des mégaprojets approuve le lancement immédiat des procédures relatives à la reconstruction du bâtiment principal de l'hôpital universitaire Hédi-Chaker de Sfax, à l'aménagement de l'hôpital régional de Bir Ali Ben Khalifa (gouvernorat de Sfax), outre l'accélération de l'achèvement des travaux de l'hôpital régional de catégorie B à Thala dans le gouvernorat de Kasserine, lors de sa réunion tenue à La Kasbah, sous la présidence de la cheffe du gouvernement.
- Le ministre de la Défense, Khaled Sehili, préside la cérémonie d'ouverture de la 43e session de l'Institut de défense nationale.
- Le ministre des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger, Mohamed Ali Nafti, reçoit l'ambassadeur du Japon en Tunisie, Takeshi Osuga, qui lui a rendu une visite de courtoisie à l'occasion de la fin de sa mission dans notre pays.
- Le ministre des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger, Mohamed Ali Nafti, reçoit au siège du ministère l'ambassadeur de la République de Sierra Leone à Tunis avec résidence au Caire, Sadiq Sillah, qui a effectué une visite de travail en Tunisie du 17 au 20 novembre.



### 19 novembre

Le ministre de l'Économie et de la Planification, Samir Abdelhafidh, s'entretient avec la directrice régionale du développement durable pour la région Moyen-Orient, Afrique du Nord, Afghanistan et Pakistan (Menaap) à la Banque mondiale, Meskerem Brhane, en présence du directeur du bureau de la Banque en Tunisie, Alexandre Arrobbio.

### 20 novembre

- La Tunisie abrite la deuxième édition du Forum méditerranéen de l'intelligence artificielle (Fmia).
- Le ministre de la Défense, Khaled Sehili, effectue une visite à la direction de l'éducation physique et du sport militaire.

### 21 novembre

Le président de la République, Kaïs Saïed, reçoit les lettres de créance de trois nouveaux ambassadeurs :

- Appolinaire Sawadogo  
*Ambassadeur de la République du Burkina Faso*
- Milad Nammour  
*Ambassadeur de la République Libanaise*
- Bill Bazzi  
*Ambassadeur des États-Unis d'Amérique.*

Mariem Martinez Laurel, ambassadrice de la République de Cuba, qui a rendu une visite d'adieu au président de la République.

- Tenue, les 21 et 22 novembre, du Forum de Tunisie pour le développement de la médecine sino-africaine.
- Le ministre de l'Agriculture, des Ressources hydrauliques et de la Pêche maritime, Ezzidine Ben Cheikh, participe à la cérémonie de célébration de la Journée mondiale de l'olivier dans la ville espagnole de Cordoue.

### 22 novembre

La cheffe du gouvernement, Sarra Zaafraoui Zenzri, préside un Conseil ministériel consacré à l'examen du système des marchés publics.

### 23 novembre

- Le ministre des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger, Mohamed Ali Nafti, conduit la délégation tunisienne participant aux travaux du septième Sommet Union africaine-Union européenne, qui s'est tenu dans la capitale angolaise, Luanda, les 24 et 25 novembre 2025, sur le thème : « Promouvoir la paix et la prospérité grâce à une coopération multilatérale efficace ».
- Le ministre de l'Économie et de la Planification, Samir Abdelhafidh, préside la délégation tunisienne participant à la 21<sup>e</sup> Conférence générale de l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (Onudi) qui a eu lieu, du 23 au 27 novembre 2025, à Riyad, en Arabie Saoudite.

### 24 novembre

- Le président de la République, Kaïs Saïed, reçoit la Cheffe du gouvernement, Sarra Zaafraoui Zenzri.
- La coopération militaire au centre de la rencontre du ministre de la Défense, Khaled Sehili, et du chef d'état-major de la marine royale saoudienne, l'Amiral Mohammed Bin Abdulrahman al-Gharibi.

### 25 novembre

- Kaïs Saïed reçoit le nouveau président de African Export Import Bank (Afreximbank) et président de son Conseil d'administration, George Elombi, en visite de travail en Tunisie, les 25 et 26 novembre 2025.
- Le président de la République convoque l'ambassadeur de l'UE en Tunisie pour protester contre "la violation des règles du travail diplomatique".
- Le chef de l'Etat, Kaïs Saïed, s'entretient avec le ministre de l'Intérieur, Khaled Nouri.
- Le Conseil d'administration du Groupe de la Banque africaine de développement (BAD) approuve un financement de 111,5 millions d'euros destiné à moderniser et à renforcer les performances techniques et énergétiques du réseau d'eau potable du Grand Tunis, zone stratégique abritant près de 2,7 millions d'habitants.



## Distinctions



### Pr Emna Gouider

Hématologue, ancienne cheffe de service à l'hôpital Aziza-Othmana, directrice du Centre national de transfusion sanguine et présidente de la Société tunisienne d'hématologie, lauréate du Prix de l'accomplissement pour l'ensemble de sa carrière en hématologie pour la région Moyen-Orient et Afrique du Nord 2025.

### Badreddine Ouali

Président de la Fondation Tunisie pour le développement et fondateur de Vermeg-Tunis, Chevalier de l'Ordre national du mérite français.

### Mounir Ben Miled

Président d'honneur de la Fédération tunisienne de l'hôtellerie, lauréat du prix Mare Nostrum du tourisme méditerranéen du tourisme 2025, en reconnaissance d'une vie professionnelle consacrée au renforcement du secteur touristique tunisien et à l'amélioration des standards hôteliers.

L'officier de la Garde nationale

**Mohamed Marouane Troudi** décroche la première place à la 23e édition du Cours supérieur international (CSI), organisée à l'Ecole d'application des officiers de la gendarmerie roumaine à Bucarest.



## Diplomatie

### Nouveaux ambassadeurs accrédités à Tunis

- 1 • **Rami Farouk Asaâd Al-Qadumi**  
Ambassadeur de Palestine
- 2 • **Pierre Ntsiet Ngolo**  
Ambassadeur du Gabon
- 3 • **Lindiwe Benedicta Hendricks**  
Ambassadrice d'Afrique du Sud
- 4 • **Malan Niamke Ebagnilin Benjamin**  
Ambassadeur de Côte d'Ivoire
- 5 • **Devyani Uttam Khobragade**  
Ambassadrice de l'Inde
- 6 • **Buhkari Ghanim Mohamed Afandi**  
Ambassadeur du Soudan
- 7 • **Fenja Yamaguchi-Fasting**  
Ambassadrice du Danemark
- 8 • **Alexandre Kofi Alain Joseph Bilodeau**  
Ambassadeur du Canada
- 9 • **Appolinaire Sawadogo**  
Ambassadeur du Burkina Faso
- 10 • **Milad Nammour**  
Ambassadeur du Liban
- 11 • **Bill Bazzi**  
Ambassadeur des États-Unis d'Amérique

Ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Énergie

- 12 • **Imen Hammami**  
PD.G. de la Société tunisienne du gazoduc trans-tunisien (Sotugat) et de la Société des services du gazoduc trans-tunisien (Sergaz)

Ministère de la Santé

- 13 • **Walid Naija**  
Directeur général de la santé

- **Nozha Moussa**  
Directrice générale des services communs

## Elections



Ordre national des huissiers de justice

- **Saber Amri**  
Bâtonnier





**XUV300**  
SET THE ROADS ON FIRE

# BLACK FRIDAY



REMISE EXCEPTIONNELLE  
DANS NOS SHOWROOMS STOCK LIMITÉ

AUTOMOBILES ZOUARI  
CONCESSIONNAIRE / SA VÉHICULES DE TOURISME

70 130 130

[WWW.MAHINDRA-TUNISIE.COM](http://WWW.MAHINDRA-TUNISIE.COM)



## Le besoin de sciences sociales pour la gestion des institutions

• Par Riadh Zghal

**P**lus que jamais, cette période historique que traverse notre pays marquée par des changements tous azimuts depuis les turbulences de la transition politique, jusqu'aux changements technologiques en passant par une crise multidimensionnelle économique, sociale et politique, nous conduit vers une situation d'incertitude qui affecte les comportements des personnes. L'incertitude les rend imprévisibles du fait de l'ébranlement des normes sociales qui gouvernaient la société, l'affirmation d'identités diverses qui entraînent des difficultés dans le fonctionnement des organisations, qu'elles soient sociales ou institutionnelles. Si on promène le regard sur tout ce qui se publie dans les réseaux sociaux, on constate une illustration de cette situation d'incertitude et d'érosion des normes admises durant longtemps.

L'école, par exemple, offre un lieu où convergent les maux sociaux qui touchent les divers acteurs : les enseignants affectés par une dégradation de leur pouvoir d'achat, la violence tantôt de certains parents, tantôt d'élèves indisciplinés, voire révoltés, refusant d'accepter l'évaluation de leurs résultats scolaires. Des élèves accros à l'usage des technologies de l'information et de la communication, sceptiques quant à l'utilité des études, acceptant mal une pédagogie inadaptée à ce nouveau monde où l'information est disponible en masse sur le Net, à la recherche d'une relation avec les enseignants qui les reconnaissent comme acteurs potentiels dans le processus d'apprentissage. Et puis les

administrateurs des établissements scolaires confrontés à un modèle de gouvernance administrative centralisée qui laisse peu de marge à l'innovation, au malaise pluridimensionnel des élèves et des enseignants, à une culture du moindre effort dominant les apprenants qui aboutit à l'absence de maîtrise du minimum requis de savoir par un grand nombre d'élèves. Un tel déficit se perpétue sur les divers cycles allant du primaire à l'université. C'est une telle image qu'offre l'école publique. Parallèlement, dans le sillage de ces insuffisances de l'école publique, les institutions privées d'éducation et de formation prolifèrent, et tissent la trame d'une fracture dans les catégories sociales. Les « bonnes écoles » ne sont accessibles qu'à ceux qui en ont les moyens malgré le rétrécissement de la classe moyenne et celle plus ou moins aisée dans notre pays, ce qui creuse un fossé des acquis cognitifs parmi les cohortes d'apprenants.

Les institutions de santé publique sont un autre exemple qui constitue le théâtre de troubles affectant divers acteurs. Le corps médical est exposé de façon récurrente à la violence des malades et de leurs familles, au manque de moyens obligeant les médecins en particulier à exercer leur «*ingéniosité clinique pragmatique*» pour combler le déficit en moyens matériels et fonctionnels nécessaires aux explorations et soins d'autant qu'il s'agit de patients qui n'ont pas les moyens de s'orienter vers le privé en vue de compléter les analyses prescrites, acheter des médicaments indisponibles à l'hôpital ou obtenir des compléments d'exploration.

Les institutions administratives sont aussi exposées aux quotidien à affronter la colère des usagers révoltés contre les lenteurs administratives, le difficile traitement des questions lorsque les textes juridiques s'accumulent et génèrent une ambiguïté de sens brouillant la prise de décision, si bien que toute interprétation jugée erronée peut conduire à accuser certains de défaillance, voire de corruption.

Quant à l'institution familiale, il lui est de plus en plus difficile de gérer des enfants plongés dans l'ère des technologies en évolution constante, à la fois pour leur permettre de disposer de téléphones et d'ordinateurs performants, d'une part, et, d'autre part, de traiter avec les changements qui s'opèrent dans leurs représentations des rapports sociaux avec les adultes et l'importance qu'ils accordent à leur insertion dans les groupes de leur choix.

Les institutions administratives sont aussi exposées aux quotidien à affronter la colère des usagers révoltés contre les lenteurs administratives, le difficile traitement des questions lorsque les textes juridiques s'accumulent et génèrent une ambiguïté de sens brouillant la prise de décision, si bien que toute interprétation jugée erronée peut conduire à accuser certains de défaillance, voire de corruption. Alors beaucoup reviennent la patate chaude à un niveau supérieur de la hiérarchie administrative qui crée une commission, et de fil en aiguille des multitudes de dossiers dorment dans les tiroirs sans issue décisionnelle.

De ce fait, on a souvent l'occasion d'assister à une «société bloquée», pour reprendre le terme de Michel Crozier. Cela interpelle les sciences sociales et celles de la gouvernance institutionnelle. Quelle que soit la bonne volonté gouvernementale, ces problématiques complexes qui ont rapport avec la culture, la disponibilité des moyens matériels, les attitudes relatives aux études, à l'autorité, à l'administration et à la société en général... ne peuvent être adressées dans le temps court. En revanche, il reste toujours possible de préparer

les générations futures, celles qui seront les décideurs de demain. Ce sera par le biais de la formation qui leur donne, quelles que soient les spécialités, des outils permettant d'appréhender les problématiques d'ordre sociologique et comportemental, la capacité de traiter les dysfonctionnements d'ordre humain et de gérer en conséquence.

Il y a à travers le monde des universités qui introduisent des modules obligatoires de sociologie, de comportement organisationnel et autres sciences sociales dans les divers curricula, qu'il s'agisse de gestionnaires, d'ingénieurs, de médecins et autres spécialités. On sait que dans toute institution, on a affaire à des acteurs sociaux et à une dynamique sociale faite de coalitions, de coopération, de conflictualité, de leaderships plus ou moins antagoniques. En conséquence, aucune direction, qu'elle soit individuelle ou collective d'une institution, n'est épargnée par de telles problématiques en plus de celle de créer un environnement favorable au bien-être des collaborateurs et leur engagement envers la réalisation de la mission et des objectifs de l'institution.

En ces moments de révision des curricula en vue d'une accréditation des licences dispensées par les universités tunisiennes, l'occasion se présente pour introduire un module de sciences humaines et sociales adapté à chaque cursus universitaire. Il y va de la capacité des futurs dirigeants à conduire à bon port toutes institutions confondues, qu'il s'agisse d'administration publique, d'entreprise ou d'organisation de la société civile.  R.Z.

Sous le Haut patronage du Président de la République Tunisienne, M. Kais Saied

## 39<sup>ème</sup> édition des journées de l'entreprise

11, 12, 13 Décembre 2025, Sousse, Tunisie

### L'Entreprise et le nouvel ordre économique

#### Programme

##### Jeudi 11 décembre 2025

17:00 – 19:00	Accueil des participants
19:00 – 21:00	Cocktail dinatoire offert par Hyundai
21:00 – 23:00	<b>Session spéciale</b> L'Administration d'une Economie Agile
Intervenants	<ul style="list-style-type: none"><li>M. Sofien Hemissi, Ministre des Technologies de la Communication</li><li>M. Mohamed Hedi Safer, Directeur général des douanes</li><li>M. Mhamed Ben Abid, Directeur général du climat des affaires au ministère de l'économie et de la planification</li></ul>
Modérateur	• M. Nafaa Ennaifer, Membre du Comité Directeur de l'IACE

##### Vendredi 12 décembre 2025

9:00 – 09:40	<b>Ouverture officielle</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Mme. Sarra Zaafrani Zenzri, Cheffe du Gouvernement, Tunisie</li></ul>
09:40 – 10:30	<b>Discours d'ouverture</b> <ul style="list-style-type: none"><li>M. Amine Ben Ayed, Président de L'IACE</li><li>M. Sahbi Mahjoub, Coordinateur Des Journées De l'Entreprise, IACE</li><li>Keynote : M. Dominique De Villepin, Ancien Premier Ministre, France</li></ul>
10:30 – 12:00	<b>Panel 1</b> <b>Nouvelle Economie Internationale</b> <ul style="list-style-type: none"><li>M. Bruno Fuchs, Président de la Commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, France</li><li>M. Hans Dieter Scheerer, Membre de la Commission de l'Europe et des affaires internationales, Allemagne</li><li>M. Arslan Chikhaoui, Expert en Géopolitique et Président Exécutif du Centre Nord Sud Venture (NSV), Algérie</li><li>M. Wassim Belrabi, Journaliste</li></ul>
12:00 – 13:00	<b>Débat</b> La Tunisie et la Nouvelle Economie Internationale
Intervenants	<ul style="list-style-type: none"><li>M. Hatem Atallah, Ancien Ambassadeur</li><li>M. Fethi Sellaouti, Economiste et Professeur</li><li>M. Taoufik Habaieb, CEO de Leaders Magazine</li></ul>
Modérateur	
13:00 – 15:00	<b>Déjeuner offert par Tunisie Telecom</b>

<b>15:00 – 16:30</b> <b>Intervenants</b> <b>Modérateur</b>	<b>Panel 2</b> <b>Quelle interaction entre la sphère entrepreneuriale et la sphère politique ?</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>M. Abdejelil El Heni</b>, Président de la Commission des Finances et du Budget, Assemblée des Représentants du Peuple</li> <li>• <b>M. Yazid Sabeg</b>, Chef d'Entreprise et Ancien commissaire à la diversité et à l'égalité des chances, France</li> <li>• <b>M. Khaled Mejri</b>, Maître-Assistant à la Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales de Tunis</li> <li>• <b>M. Cheker Besbes</b>, Journaliste</li> </ul>
<b>16:30 – 18:00</b> <b>Intervenants</b> <b>Modérateur</b>	<b>Panel 3</b> <b>La Nouvelle Economie Nationale</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>M. Samir Abdelhafidh</b>, ministre de l'Économie et de la Planification</li> <li>• <b>Mme. Neila Chaabane</b>, Ancienne doyenne de la faculté des sciences juridiques politiques et sociales de Tunis</li> <li>• <b>M. Maher Gassab</b>, Economiste et Professeur Universitaire</li> <li>• <b>M. Ghazi Saddem</b>, Membre du Collège des Startups</li> <li>• <b>Mme. Fatma Midani</b>, Fondatrice de Soul &amp; Planet</li> </ul>
<b>18:30 - 19:30</b>	<b>Rencontre - débat</b> Une initiative conjointe de l'IACE et de l'École Nationale des Douanes
<b>20:00 - 22:00</b>	Cocktail dinatoire offert par Misfat

### Samedi 13 decembre 2025

<b>9:00 – 10:30</b>	<b>CEO Masterclass</b> <p>Cette Masterclass, animée par des CEO, a pour objectif de proposer une formation accélérée permettant aux chefs d'entreprise de concevoir, évaluer et piloter des projets de transformation au sein de leurs organisations, selon un nouveau modèle économique intégrant l'intelligence artificielle et les nouvelles technologies.</p>
<b>10:30 – 12:30</b> <b>Intervenants</b> <b>Modérateur</b>	<b>Entreprise Augmentée</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Mme. Agnes Jaboulet</b>, Directrice de l'AI Governance chez Schneider Electronic</li> <li>• <b>M. Ilyes Karoui</b>, Senior Manager chez Ernst &amp; Young (EY)</li> </ul> <b>Panel 4</b> <b>Les Nouvelles Pistes d'Investissement</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>M. Jean Lou Blachier</b>, Président du Groupement du Patronat Francophone, France</li> <li>• <b>Mme. Sarah Morsi</b>, Représentante résidente de l'IFC pour la Tunisie et la Libye</li> <li>• <b>M. Nidhal Ouerfelli</b>, Directeur de partenariats stratégiques au Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA France) et Expert international en Transition énergétique</li> </ul> <p>• <b>M. Khaled Aouij</b>, Directeur Général de TUNISIE. CO</p>
<b>12:30 – 13:30</b>	<b>Clôture des Journées de l'Entreprise</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>M. Fethi Zouhair Nouri</b>, Gouverneur de la Banque centrale</li> </ul>

<b>Partenaires</b>	<b>Sponsors</b>
	



Vendez en toute sécurité, la COTUNACE est à vos côtés

**NOUVELLE IDENTITÉ,  
FIDÈLE À NOS VALEURS**

# Economie de rente Comment la démanteler ?



**L**a facture est lourde à payer et la fracture sociale risque de s'approfondir. Plus de 50% de l'économie tunisienne est touchée par des mécanismes de rente. Cette moitié opère dans des secteurs fermés ou régulés avec des restrictions à l'entrée. Cela engendre un manque à gagner de 5 % de la productivité et prive le pays de la création de 50 000 emplois annuels. Ce constat, officiel, est établi par l'Institut tunisien des études stratégiques (ites), relevant de la Présidence de la République. Dans une récente étude intitulée «Politique de lutte contre l'économie de rente en Tunisie, vers une croissance durable et inclusive», soumise à l'attention du chef de l'Etat, le think tank souligne trois conséquences majeures, à savoir la limitation de la dynamique entrepreneuriale, la



contribution à l'appauprissement relatif de la classe moyenne et l'exacerbation des inégalités sociales. Il fixe trois priorités absolues :

- 1- promouvoir une concurrence réelle et assainie et garantir la contestabilité des marchés,
- 2- refondre le système fiscal pour restaurer l'équité, et
- 3- réorienter la politique d'investissement vers la valeur ajoutée.

Elaborée par Hela Ben Hassine Khalladi, économiste, maître de conférences

en sciences économiques, cette analyse s'est voulue aussi modérée que rigoureuse, orientée vers des actions réalisables, liées à des échéances précises. Elle fournit un diagnostic perspicace, chiffré et multidimensionnel de l'économie de rente analysée sous toutes ses dimensions : institutionnelle, financière, foncière, réglementaire, politique et sociale. En Tunisie, elle se manifeste notamment par :

- l'octroi arbitraire de licences d'importation,
- des protections commerciales sectorielles,
- des crédits à taux bonifiés réservés à certains acteurs,
- des monopoles et des autorisations accordés par l'Etat: la nouvelle loi sur l'investissement (2016), longue de près de 222 pages, ne mentionne pas moins de 243 autorisations nécessaires



■ **Sami Ben Jannet**  
Directeur Général de l'ITES



à obtenir pour lancer un projet, • des transferts fonciers ou des locations à prix sous-évalués, et • l'accès privilégié à l'information économique.

Ces rentes reposent souvent sur une absence ou une tolérance de l'État vis-à-vis des cartels ou des abus de position dominante. L'étude souligne que la situation de rente ne se limite pas au secteur privé, mais s'étend aussi aux entreprises publiques. Leur «faible productivité, associée à une forte concentration et à l'opacité des régulations sectorielles, entrave la croissance privée.» Elles ont souvent été identifiées comme l'obstacle principal au développement du secteur privé (...). Bien qu'elles soient souvent conçues comme des outils stratégiques pour le développement, la fourniture de services publics ou la régulation des secteurs clés, elles constituent également, de facto, un frein à la concurrence et un vecteur de rentes.» Au titre des distorsions sur la concurrence, l'étude souligne que la présence des entreprises publiques

dans plusieurs secteurs stratégiques limite l'espace pour les acteurs privés, citant à titre d'exemple le transport, la fourniture d'électricité ou les infrastructures.

### Un système très verrouillé

Les effets économiques et sociaux sont multiples. «La rente empêche une répartition équitable de la richesse, réduit les incitations à l'innovation et à l'investissement, crée des inefficacités économiques et freine la croissance», indique l'étude. «Les entreprises protégées par une rente tirent leur profit non de la prise de risque ou de l'innovation, mais de leur position verrouillée, ce qui limite la dynamique entrepreneuriale. Ce modèle contribue à l'appauvrissement relatif de la classe moyenne et nourrit les inégalités sociales.»

Le contexte tunisien laisse apparaître «un système très verrouillé», marqué par un interventionnisme étatique persistant dans de nombreux secteurs, et des entreprises tunisiennes en majorité peu compétitives en raison d'un focus sur des activités intensives en travail peu qualifié. Le secteur informel demeure élevé, conséquence d'une exclusion des dynamiques formelles et le cadre réglementaire entraîne des délais de plusieurs mois à 1-2 ans pour l'obtention d'autorisations préalables, déplore l'étude. Frein global au développement, et non un simple dysfonctionnement ponctuel, la rente est aussi un obstacle à la cohésion sociale, et c'est là un message central.

Dans une comparaison internationale pertinente, l'étude montre que des solutions proposées ne sont pas abstraites et peuvent fonctionner en Tunisie, à l'instar de l'open data et la transparence des marchés publics au Chili, les zones économiques inclusives

favorisant les PME locales au Rwanda ou la réforme du système bancaire améliorant l'équité d'accès au crédit au Maroc.

### Une boîte à outils de réforme

Le document propose 9 axes de réforme cohérents, chacun décliné en actions concrètes, problèmes ciblés et justification, allant de la concurrence réelle et assainie à la réforme foncière et autres priorités. Chaque axe est accompagné d'actions opérationnelles, ce qui transforme le rapport en véritable boîte à outils de réforme, plutôt qu'en simple diagnostic. (Voir encadré).

Les propositions avancées sont现实istes, hiérarchisées et adaptées au contexte tunisien, ce qui les rend exécutables. Dans une vision d'ensemble, le rapport, au-delà du démantèlement de l'économie de rente, recommande de :

- renforcer la concurrence,
- stimuler l'innovation,
- améliorer l'équité sociale,
- protéger la classe moyenne,
- moderniser l'État par la numérisation,
- rendre l'économie plus transparente, et
- booster l'investissement productif.

Il pourrait servir de base solide pour un programme national de réformes, visant à libérer le potentiel de croissance du pays et renforcer la justice sociale. Des questions persistent cependant: comment déclencher un effet de rupture du système rentier? Quelle est la mesure la plus transformative ? Et comment mesurer l'avancée dans cette voie ? L'ites a eu le mérite de poser un cadre opérationnel. C'est désormais au gouvernement d'y plancher pour le mettre en œuvre.■

# Actions opérationnelles

## Promouvoir une concurrence réelle et assainie

- Renforcer l'indépendance et les moyens opérationnels du Conseil de la concurrence (budget, ressources humaines, capacité d'enquêtes et sanctions).
- Réviser les régulations sectorielles pour éliminer les protections excessives et la «capture» par des groupes d'intérêt.
- Interdire formellement toute exemption légale aux lois anti-cartels.
- Créer un registre public transparent des aides d'État et subventions pour limiter la captation.
- Appliquer rigoureusement les sanctions contre la vente liée, la spéculation et les fraudes (facturation fictive).

## Garantir la contestabilité des marchés

- L'accès aux marchés publics, concessions, autorisations administratives et financements doit être transparent et ouvert pour éviter le clientélisme et les barrières informelles.
- Uniformiser et simplifier les procédures d'attribution des marchés publics, concessions et licences, en réduisant les contacts physiques avec l'administration.
- Lutter contre les barrières informelles (réseaux, clientélisme) par des mécanismes d'audit indépendants et des procédures anonymisées.
- Faciliter l'accès aux financements pour les PME et startups, en développant des financements alternatifs (fonds régionaux, garantie bancaire).
- Mettre en place des critères objectifs, transparents et publiés pour l'éligibilité aux appels d'offres et aides publiques.

## Refondre le système fiscal pour restaurer l'équité

- Supprimer progressivement les niches fiscales injustifiées et les régimes dérogatoires, en ciblant notamment les exemptions sectorielles et les mesures fiscales favorisant la rente foncière et immobilière.

- Renforcer la progressivité de l'impôt sur le revenu et les taxes sur la propriété pour mieux équilibrer la redistribution.
- Numériser et centraliser les données fiscales pour réduire l'évasion et améliorer la traçabilité des flux financiers.
- Mettre en place des dispositifs transparents de contrôle des bénéficiaires effectifs pour limiter la fraude et la dissimulation.
- Lutter contre les priviléges fiscaux accordés à certains groupes via des arrangements opaques

## Réorienter la politique d'investissement vers la valeur ajoutée

- Simplifier et unifier le cadre réglementaire pour les investissements afin de réduire les barrières administratives, en particulier dans les régions et secteurs innovants.
- Recentrer les aides et subventions sur les secteurs à fort potentiel technologique et innovant, ainsi que sur les PME locales.
- Encourager la mobilisation des acteurs territoriaux (collectivités locales, chambres de commerce) pour accompagner l'investissement inclusif.
- Mettre en place un guichet unique dématérialisé pour l'ensemble des démarches, accélérant la création d'entreprises et la délivrance des licences.

## Améliorer la gouvernance économique et la transparence

- Instaurer un portail d'open data regroupant toutes les informations économiques publiques (marchés, subventions, contrats).
- Publier régulièrement les bénéficiaires effectifs des concessions, subventions et marchés publics.
- Renforcer les mécanismes de contrôle ex-post indépendants, accessibles au public.
- Créer des instances multipartites composées de l'État, la société civile, le secteur privé et les organisations internationales pour le suivi des réformes.

## Réforme du système bancaire et financement inclusif

- Les marchés financiers et bancaires en Tunisie sont concentrés et adossés à des réseaux liés à la rente, freinant l'accès au crédit pour les acteurs productifs non privilégiés.
- Favoriser le développement des financements alternatifs : microfinance, fonds régionaux, capital-risque.
- Renforcer la transparence sur les critères d'octroi de crédits bancaires et réduire l'opacité des pratiques.
- Réformer les interrelations entre certains groupes bancaires privés et entreprises dominantes pour éviter la captation.
- Instaurer des dispositifs spécifiques d'accès au financement pour les PME innovantes.

## Numérisation et réforme administrative

- Mettre en place des guichets uniques numériques pour la création d'entreprise, le suivi des autorisations, et la gestion des marchés publics.
- Réduire les contacts physiques entre les acteurs économiques et l'administration pour limiter la corruption et les pratiques informelles.
- Assurer l'archivage et l'auditabilité numérique de toutes les procédures économiques.
- Créer des plateformes accessibles en ligne

pour la transparence des décisions administratives.

## Réforme foncière et régulation des rentes immobilières

- Créer un cadastre numérique complet, transparent et accessible publiquement.
- Publier régulièrement les prix fonciers par zone géographique pour limiter la spéculation.
- Mettre en place une taxation différenciée sur les plus-values foncières non productives ou spéculatives.
- Réguler le marché du foncier industriel public afin de limiter les transferts à prix sous-évalués ou les pratiques opaques.
- Rendre plus transparentes les opérations de transfert et location foncière.

## Réforme de la formation et du capital humain

- Assurer la transparence et la neutralité dans les recrutements publics, avec des critères objectifs et publics.
- Adapter les dispositifs de formation professionnelle aux besoins réels des secteurs innovants et émergents.
- Mettre en place des mécanismes favorisant la mobilité sociale sur le critère du mérite.
- Lutter contre les rentes d'accès au marché du travail via les réseaux informels.



# Hela Ben Hassine Khalladi

## Lever les barrières



Lorsque l'ites lui a proposé d'entreprendre une étude sur la lutte contre l'économie de rente en Tunisie, Hela Ben Hassine Khalladi, économiste, maître de conférences, a rapidement donné son accord, tant le sujet l'intéresse. Pour avoir travaillé sur l'évaluation transversale des réformes, elle sait quel frein puissant constitue ce système inique au décollage économique du pays. «*Avant de parler de répartition équitable des richesses, faut-il d'abord les créer*», affirme-t-elle d'emblée à Leaders. «*Or, les mécanismes de rente n'encouragent ni l'innovation, ni la concurrence, ni la création de valeur. Ils instaurent un sentiment d'injustice, réduisent la classe moyenne et approfondissent les inégalités. Les démanteler fait consensus et ne nécessite pas de grands moyens financiers.*» Interview.

**Parmi les neuf axes de réforme, lesquels sont réellement prioritaires à court terme pour déclencher un effet de rupture dans le système rentier ?**

La levée des barrières à l'entrée sur le marché est sans doute la clé de voûte. Le monopole peut être public ou privé. L'Etat se l'approprie, ou le tolère. Dans les deux cas, son rôle est primordial. L'Etat doit-il conserver encore certains monopoles? Regardez aussi des contradictions dans la fiscalité: une forte pression fiscale d'un côté, des allégements et des avantages, de l'autre. La taille de l'entreprise importe peu. Ce sont les enjeux qui comptent. Déverrouiller est essentiel.

Le Conseil de la concurrence est à renforcer. Il a un rôle majeur à jouer: plus de moyens, plus de vigilance et plus de dissuasion.

**Vous affirmez que plus de 50 % de l'économie tunisienne est touchée par des mécanismes de rente. Concrètement, comment ces rentes impactent-elles le quotidien des Tunisiens ?**

Au niveau des prix et du choix. Le fournisseur bénéficiaire d'une situation de rente ne se soucie pas d'améliorer la qualité, ni d'abaisser les prix. C'est le consommateur qui en paye les frais. Il va falloir commencer par la levée des barrières pour ce qui est des intrants (up Stream), tels que le transport, l'énergie, la communication, les matériaux de construction et autres. L'effet se répercutera rapidement sur les autres produits et services (down Stream).

**Votre rapport montre que la suppression des rentes pourrait créer jusqu'à 50 000 emplois par an. Quels secteurs pourraient bénéficier en premier de ces réformes ?**

Ce sont ceux qui sont libérés du système de rente. Obligés désormais d'innover, d'élargir le choix et d'améliorer la qualité, ils vont recruter davantage d'employés et monter en gamme dans les qualifications professionnelles. Les autres secteurs suivront.

**Les rentes sont souvent liées à des réseaux puissants et à de fortes résistances. Selon vous, la Tunisie a-t-elle aujourd'hui les moyens politiques d'engager une réforme aussi profonde ?**

Absolument ! Cela relève de l'économie politique. Certaines réformes sont douloureuses, difficiles et impopulaires.

Mais, en ce qui concerne la lutte contre l'économie de rente et pour une croissance durable et inclusive, les mesures proposées dans ce rapport passent sans difficulté. Qui pourrait s'y opposer et les bloquer, sauf ceux qui en jouissent. Mais, ils ne trouveront personne pour les défendre.

Ces mesures ne nécessitent pas des ressources financières, mais des révisions législatives et réglementaires. Nous devons procéder également à une évaluation permanente des différents mécanismes mis en œuvre, tels que les cahiers des charges. Ont-ils atteint leurs objectifs et permis la libération de l'exercice des activités concernées, ou non ?

Le dispositif des marchés publics n'est pas difficile à reprendre dans le sens d'une plus grande transparence et de la possible contestation des attributions de marchés. Une digitalisation et une plateforme ouverte et accessible y contribueront.

Je ne crois qu'il n'y ait pas de résistance. C'est un sujet qui fait consensus. Il faut chercher d'où proviennent les barrières, qui les a érigées et s'atteler à leur démontage, une à une.

**En quoi la lutte contre la rente est-elle indispensable pour reconstruire la confiance entre l'Etat, les entreprises et les citoyens ?**

L'économie de rente est perçue comme une injustice, une confiscation. En concentrant les richesses entre les mains d'une classe de nantis, elle réduit la classe moyenne et accroît les inégalités. Toute la cohésion sociale en pâtit. L'ascenseur social

mû par les études et la compétence se trouve bloqué. Le diplôme ne suffit plus pour accéder à un bon emploi et la qualification professionnelle n'octroie pas le droit de promouvoir un projet plein de promesses. C'est injuste.

Mais, avec la lutte contre l'économie de rente, les changements seront tangibles. Efficace économiquement, faisable politiquement et peu exigeante techniquement, le démantèlement de ce système aura des effets concrets. On doit y aller !

## Bio express

**Hela Ben Hassine Khalladi** est maître de conférences en sciences économiques et Fulbright Visiting Scholar Alumni à la Tennessee State University.

Elle est titulaire d'un doctorat en économie de l'Université de Tunis El Manar.

Ses recherches portent sur les crises financières internationales, la viabilité de la dette publique, la conception des programmes du FMI et l'économie politique des réformes.

Elle s'implique également dans le mentorat d'étudiants, le leadership académique et les initiatives de la société civile tunisienne.



• Par Abdelaziz Kacem



## “Les Arabes ne méritent pas leur langue”

1

En préface à mon recueil Quatrains en déshérence (Éditions Leaders, 2021), j'écrivais : «Poète bilingue, j'ai une langue-mère et une langue nourrice, deux noms pour chaque chose et deux horizons pour un imaginaire.» Or les gens de ma condition se raréfient, et je persiste, contre vents et marées, à défendre ce double champ lexical. Je me sens littéralement assiégé par des identités criminogènes et des nationalismes infantiles. J'en ai assez d'entendre, ici dans les pays du Maghreb comme là-bas en France et en Navarre, des influenceurs malfaisants et phobogènes vitupérer contre mes deux grandes dames : celle qui m'a proféré et celle qui m'a allaité de ses lais.

2

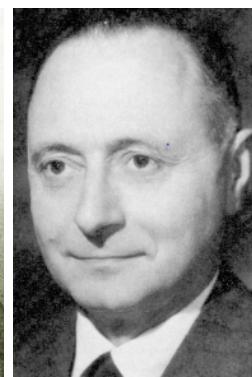
Au pays de François I<sup>er</sup>, l'arabe est enseigné au Collège de France depuis la création même de cette institution. Il connaît, dès 1795 et la fondation de l'École des langues orientales, un essor considérable. Grâce à cet établissement, l'orientalisme français acquiert une notoriété telle que Goethe dédie son Divan occidental-oriental à Antoine-Isaac Silvestre de Sacy, titulaire de la chaire d'arabe. À Paris, Silvestre de Sacy et l'anatomiste Georges Cuvier comptaient parmi les personnalités que les visiteurs européens de marque s'empressaient de rencontrer. «C'était la France!», s'exclamait André Miquel. Pendant près de deux siècles, l'enseignement de l'arabe en France fut à la fois valorisé et valorisant. L'agrégation d'arabe, à la Sorbonne, constituait alors un titre de haute distinction.

■ François 1<sup>er</sup>

■ Antoine-Isaac Silvestre de Sacy

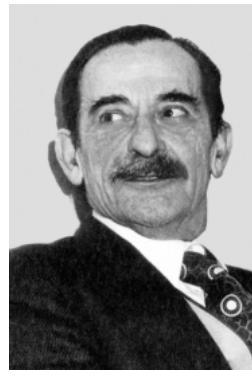


■ Henri Laoust



Chronique

■ Charles Pellat



■ Jean-Michel Blanquer



■ Peter Brown

3

Depuis la disparition des Louis Massignon, Régis Blachère, Charles Pellat, Roger Arnaldez ou Henri Laoust, l'arabe a perdu ses grands connasseurs et ses ardents défenseurs. Ces orientalistes insignes sont aujourd'hui mal remplacés, et l'aire arabisante se rétrécit comme peau de chagrin. Tel est l'état de l'université. Dans les collèges et les lycées, l'option «arabe, langue étrangère» s'efface, presque clandestinement. D'une cinquantaine de milliers il y a quelques décennies, le nombre d'élèves la choisissant est tombé à quatorze mille. Où vont donc les autres demandeurs ? Dans les mosquées, où l'on apprend à peine à lire et à écrire, juste assez pour se croire en règle avec le Ciel. Ils seraient près de quatre-vingt mille enfants, alors que leur place naturelle est à l'école républicaine.

4

Sous l'influence de Jean-Michel Blanquer, alors ministre de l'Éducation nationale et ardent défenseur de l'enseignement de l'arabe, Emmanuel Macron se saisit du dossier et prononce, le 2 octobre 2020 aux Muraux, un discours majeur. Il y dénonce le séparatisme, dont l'une des sources serait l'enseignement dispensé dans certaines mosquées. Parmi les mesures destinées à endiguer l'islamisme radical, il propose de renforcer l'enseignement de «la langue arabe à l'école ou dans

un périscolaire maîtrisé.» Blanquer s'y engage aussitôt. Gérald Darmanin, alors ministre de l'Intérieur, défend à son tour cette «proposition républicaine et courageuse» dans *Le Journal du Dimanche* (4 octobre). Anticipant l'ire de l'extrême droite, il ajoute : «L'enseigner à l'école, c'est aussi un moyen de réduire le pouvoir des religieux. Ceux qui dénoncent cette mesure feraient bien de réfléchir... ou alors ont-ils un surmoi raciste ?».

5

En face, dès qu'il est question d'arabe, la droite dégaine son réflexe pavlovien : un islamiste, le couteau entre les dents. Les dénigreurs ont toutefois l'excuse de l'ignorance. Ils ignorent que l'arabe est l'une des six langues officielles de l'ONU, qu'il est antérieur à l'islam, que tous ses locuteurs ne sont pas musulmans, qu'il porte une immense bibliothèque scientifique et littéraire, qu'il a irrigué les langues romanes de milliers de mots— près de 4 000 en espagnol et en portugais, 2 000 en italien et à peine moins en français.

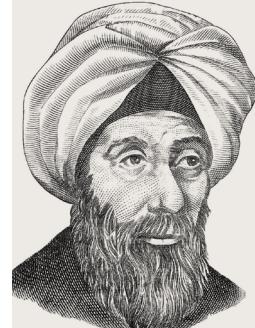
6

Soit pour les petites gens et pour une extrême droite inculte. Mais qu'un ancien ministre de l'Éducation nationale tel que Luc Ferry juge l'idée «ridicule» et y voie «le meilleur moyen de booster la prolifération d'écoles coraniques» (CNews, 7 octobre 2020), alors même que l'objectif est précisément de les supplanter,

■ Avicenne



■ Ibn al-Haytham



■ Mutanabbi



■ Jahidh



laisse pantois. On croirait que ce philosophe éminent n'a jamais entendu parler d'Averroès ni d'al-Râzî, le Rhazès des Latins. Et l'on demeure stupéfait de voir cette langue passer de la fascination à l'indifférence, puis de l'indifférence à la répulsion. La soupçonner d'être un vecteur d'islamisme relève du contresens.

7

Toujours est-il que le beau discours des Muriaux, redoutant les rétorsions électorales, fut rangé au dossier des promesses sans suite. Telle est la situation en France. Je demeure convaincu que l'Hexagone, une fois remis de ses divers traumatismes — et sous certaines conditions — renouerait avec sa vocation d'antan, et que l'arabe retrouverait la place privilégiée qui fut la sienne aux temps fastes des grandes splendeurs culturelles françaises.

8

Mais qu'en est-il sur nos propres terres ? La langue française s'y meurt doucement, victime de la défaillance de ses enseignants et de l'incurie de programmes scolaires à la dérive. Accusée d'être un vestige colonial, une cinquième colonne qu'il faudrait extirper, la francophonie — dont Bourguiba fut pourtant l'un des fondateurs — est malmenée au moindre grincement dans nos relations avec Paris.

9

Allez dire à ces identitaristes obtus que nous n'avons aucun contentieux avec Voltaire ; allez leur expliquer que le romantisme a toujours regardé l'islam avec respect et sympathie, qu'il a remis dans la grande circulation la splendide civilisation arabo-andalouse : ils vous rétorqueraient aussitôt : «Pourquoi, alors, ne se sont-ils pas convertis ?» Bêtise, bêtise... quand tu nous tiens.

10

Comble du paradoxe : s'agissant des déboires de la langue arabe, certains contempteurs bien de chez nous, au Grand Maghreb, se trouvent être des alliés

objectifs de la droite française. Le mouvement amazigh, héritier du Dahir berbère imposé au Maroc en 1930 par la France coloniale selon le sempiternel principe «diviser pour régner», s'est propagé jusqu'en Tunisie, voire en Libye. Il en vient à considérer l'arabe — contre toute logique historique — comme la séquelle d'une «expansion tout aussi coloniale» : la langue arabe aurait trop longtemps étouffé le «beau patois identitaire» indigène. D'autres, sans se réclamer de cette mouvance, préconisent le remplacement du littéral par le parler.

11

On a beau leur dire : «Allez donc à votre jargon vernaculaire, si tel est votre choix.» Mais qu'ils laissent en paix cette grande dame qui, pour des raisons historiques inéluctables, a phagocyté le chaldéen, l'araméen, le syriaque, le copte ou le berbère, sans jamais altérer la fibre propre de ses locuteurs, sous toutes les latitudes.

12

Des cuistres et autres demi-instruits maghrébins imputent leur propre inaptitude à la langue de Jahidh, de Mutanabbi, d'Ibn al-Haytham et d'Avicenne. L'arabe, crient-ils sur tous les toits, n'est pas fait pour les sciences. Or l'historien irlandais Peter Brown affirme qu'il était au Moyen Age «la seule langue proche-orientale où l'on croyait que toute pensée humaine et tout sentiment humain de l'amour, de la guerre et des chasses du désert, aux plus hautes abstractions métaphysiques, pouvaient s'exprimer»



■ Régis Blachère

12

Décidément, notre maître, à la Sorbonne, l'éminent arabisant Régis Blachère avait bel et bien raison d'affirmer : «Les Arabes ne méritent pas leur langue.»

A.K.

# PROTÉGEZ-VOUS DES CYBERATTAQUES AVEC UNE SOLUTION 360°

طُور  
عالِمك



**ooredoo**  
business



• Par Elyes Ghariani



## Le Style Trump Quand l'unilatéralisme redéfinit le monde

Dans les salons immaculés de la Maison-Blanche, une question domine désormais les conversations diplomatiques : jusqu'où un second mandat peut-il remodeler l'ordre international né en 1945 ? Depuis son retour à la présidence en janvier 2025, Donald Trump n'est plus l'apprenti politique de 2017. Il dirige une administration aguerrie, s'appuie sur un appareil judiciaire recomposé à son image et préside un mouvement politique désormais confondu avec sa propre figure. Mais il fait face à un monde sous tension : un front ukrainien enlisé, un Moyen-Orient en recomposition violente, une Asie traversée par des rivalités explosives.

# C!

est dans cette fragilité globale que s'affirme, avec une cohérence nouvelle, la doctrine Trump. Elle ne s'exprime plus dans le tumulte des campagnes, mais au cœur du pouvoir exécutif. Sa philosophie repose sur un unilatéralisme assumé, où l'intérêt national prime sur toute forme de concertation, où la diplomatie devient une transaction et où l'imprévisibilité se transforme en méthode. Les alliés traditionnels — Union européenne, Otan, partenaires asiatiques — découvrent ainsi que la protection américaine s'accompagne désormais de conditions rigoureuses. Pendant ce temps, Moscou, Pékin et Téhéran sondent prudemment les failles d'un Occident divisé pour élargir leur marge de manœuvre.

Trump ne se contente donc pas de réorienter des alliances: il bouscule les fondements mêmes de l'ordre international. Installé dans un second mandat renforcé par une administration loyale et une base politique consolidée, il promeut une vision où les règles collectives s'effacent devant la logique de puissance. Alliés comme adversaires cherchent à comprendre la nature réelle de cette inflexion : simple parenthèse ou amorce d'un basculement durable ?

Pour éclairer cette dynamique, trois angles d'analyse s'imposent :

- décrypter la doctrine America First telle qu'elle s'est institutionnalisée en 2025 ;
- analyser comment Washington redéfinit son rôle dans les dossiers ukrainien, moyen-oriental et asiatique ;
- observer enfin la réaction du reste du monde, entre résistance, adaptation et quête d'autonomie stratégique.

## Le leadership en second mandat : l'imprévisibilité comme méthode

Depuis janvier 2025, Donald Trump s'est réinstallé à la Maison-Blanche avec un style remodelé mais tout aussi tranchant. Son usage intensif de Truth Social et ses rassemblements gigantesques ne relèvent plus seulement de la communication politique : ils sont devenus les instruments d'une diplomatie instantanée, où décisions et revirements se publient en quelques mots. Lorsqu'il promet de régler certains conflits « en 24 heures », ce n'est pas une bravade, mais la mise en scène d'une stratégie où la surprise devient un levier de pression, incitant alliés comme adversaires à négocier selon ses termes.

Cette posture déroute surtout les partenaires européens, qui y voient une remise en cause frontale du multilatéralisme. À l'inverse, plusieurs dirigeants autoritaires y trouvent un

terrain propice, profitant des marges qu'ouvre ce leadership peu conventionnel. L'ancien magnat de l'immobilier incarne désormais un exécutif où la loyauté personnelle prime et où les normes institutionnelles sont continuellement bousculées.

Sur le plan intérieur, Trump s'appuie sur des leviers consolidés dès son premier passage au pouvoir. Les nominations judiciaires effectuées entre 2017 et 2020 continuent de structurer en profondeur le champ institutionnel, limitant les contre-pouvoirs et réduisant la marge de manœuvre du Congrès comme de l'administration fédérale. À cette assise politique s'ajoute une ligne économique résolument protectionniste : les droits de douane imposés aux importations chinoises ont été maintenus, puis étendus au Canada et au Mexique, redessinant les chaînes d'approvisionnement au profit des entreprises américaines et renchérisant le commerce international classique.

Ainsi se dessine le cœur du style Trump version 2025 : une combinaison d'imprévisibilité soigneusement calibrée et de continuités stratégiques, destinée à réaffirmer une Amérique dominante, moins contrainte par ses alliances et plus déterminée à imposer ses priorités, tant sur la scène intérieure que dans le jeu international.

## Politique étrangère : ruptures et réalignements

Le retour de Donald Trump à la présidence a profondément reconfiguré le paysage géopolitique mondial. Son second mandat repose sur un unilatéralisme assumé et une diplomatie fondée sur l'échange direct — souvent abrupt — qui rompt avec les méthodes traditionnelles de Washington. Cette approche fait émerger de nouvelles lignes de fracture tout en redéfinissant les rapports de force entre grandes puissances.

## Ukraine : la recherche d'une sortie rapide, au prix du consensus occidental

Sur le dossier ukrainien, la position américaine se fait plus prudente, voire hésitante. L'aide militaire n'est plus automatique: elle est désormais conditionnée à des négociations menées à huis clos, dont la rencontre d'Anchorage avec Vladimir Poutine, en août 2025, constitue l'exemple le plus révélateur. L'idée d'un compromis reconnaissant de facto certains gains territoriaux russes circule dans les cercles diplomatiques. Pour Trump, il s'agit d'en finir avec une guerre coûteuse ; pour les alliés européens, ce glissement remet en cause un principe fondamental de l'ordre international : l'intangibilité des frontières.

## Chine : l'escalade commerciale comme outil géopolitique

Parallèlement, la confrontation économique avec la Chine s'intensifie. Les tarifs douaniers de 10 % sont réactivés et étendus au Canada et au Mexique. Derrière cette offensive commerciale se dessine un objectif stratégique explicite : affaiblir l'axe Pékin-Moscou, perçu comme la principale menace à la primauté américaine. Les déclarations annonçant la « mort des BRICS » illustrent cette volonté de fracturer le camp des puissances émergentes et de briser la dynamique de rassemblement anti-occidental.

## Moyen-Orient : soutien sans réserve à Israël et pression maximale sur l'Iran

Au Moyen-Orient, la politique américaine se structure autour d'un double axe : un soutien inconditionnel à Israël et une pression croissante sur l'Iran. La nomination d'un ambassadeur ouvertement pro-israélien, ainsi que les frappes ciblées contre des installations nucléaires iraniennes en juin 2025, ont ravivé les tensions régionales.

Washington assume cette fermeté, estimant qu'elle freine l'expansion de l'influence iranienne, même si la région s'enfonce dans un climat d'incertitude et de crispations renouvelées.

## Amériques : hégémonie réaffirmée et tension maximale avec Caracas

En Amérique latine, la priorité affichée reste la lutte contre la migration. Elle s'accompagne toutefois d'une confrontation directe avec le Venezuela. Trump menace Caracas de sanctions « incalculables » en cas de refus de reprendre les migrants et prisonniers que Washington lui attribue. Dans le même temps, des opérations clandestines sont autorisées et une présence militaire d'une ampleur inédite depuis plusieurs décennies est déployée dans les Caraïbes : navires de guerre, bombardiers stratégiques, avions de combat et forces spéciales.

Officiellement dirigée contre le narcotrafic, cette démonstration de force laisse entrevoir une volonté de fragiliser durablement le régime Maduro. Elle exacerbe les tensions avec l'ensemble des pays de la région, déjà confrontés à des crises sociales et économiques profondes.

## Asie du Nord-Est : un statu quo négocié et instable

Avec la Corée du Nord, la diplomatie transactionnelle de Trump atteint son expression la plus claire. Les discussions



engagées en 2025 débouchent sur un accord tacite : Pyongyang limite ses essais de missiles, Washington assouplit certaines sanctions. Ce compromis entretient un équilibre précaire, où chaque partie teste régulièrement les limites de l'autre sans franchir le seuil du conflit ouvert.

## Réactions internationales : entre résistance et adaptation

Le second mandat de Donald Trump provoque une onde de choc mondiale. Ses décisions bousculent les alliances traditionnelles et obligent partenaires comme rivaux à revoir leurs priorités.

## Alliés : entre frustration et quête d'autonomie

Au sein de l'Union européenne, de l'OTAN et des alliés asiatiques, l'irritation est manifeste. Le ton jugé méprisant envers le multilatéralisme, combiné aux pressions continues pour augmenter les dépenses militaires, nourrit un sentiment croissant de défiance, particulièrement en Allemagne et en France.

Cette rupture agit cependant comme un catalyseur : l'Europe accroît ses budgets de défense, relance les projets industriels communs et progresse — parfois

à contrecœur — vers une autonomie stratégique longtemps débattue. En Asie, le Japon et la Corée du Sud renforcent également leur coopération militaire, conscients que la garantie américaine n'est plus acquise.

### **Adversaires : opportunisme prudent**

Face à cette fragilité occidentale, les adversaires des États-Unis manœuvrent avec prudence mais constance. Russie, Chine et Iran profitent des tensions transatlantiques pour étendre leur influence, que ce soit en Afrique, au Moyen-Orient ou en Asie centrale. L'axe « Téhéran-Moscou-Pyongyang » se consolide, sans toutefois chercher l'affrontement direct avec Washington. Leur stratégie repose sur l'usure et la provocation contrôlée : les livraisons d'armement nord-coréen à la Russie en constituent l'illustration la plus visible. Chacun teste les limites américaines tout en évitant l'irréparable.

### **Un médiateur contesté**

Dans le même temps, Trump tente de redorer son image internationale en endossant le rôle de médiateur, notamment dans le dossier israélo-palestinien. La déclaration de paix pour Gaza, annoncée en octobre 2025, s'inscrit dans cette démarche et alimente ses ambitions de reconnaissance internationale, y compris une candidature au Prix Nobel de la paix. Si l'initiative est accueillie favorablement par Israël et plusieurs capitales du Golfe, elle est vivement critiquée par l'Union européenne et l'ONU, qui dénoncent son caractère déséquilibré et l'absence d'un cadre politique durable.

### **Bilan et perspectives : Trump, un phénomène géopolitique durable ?**

En 2025, Donald Trump incarne plus qu'un simple retour sur la scène politique américaine. Il symbolise une diplomatie de rupture désormais solidement installée, où pragmatisme et unilatéralisme redessinent sans ménagement les normes internationales. Son style, oscillant entre transaction et provocation, a durablement déconstruit l'ordre multilatéral, ébranlé les alliances historiques et remodelé les rapports de force mondiaux.

La question demeure : cette transformation constitue-t-elle un simple interlude porté par une personnalité hors norme, ou marque-t-elle l'amorce d'un cycle géopolitique plus durable ? Rien n'indique que le style Trump disparaîtra avec lui. L'affirmation unilatérale des souverainetés nationales, la marginalisation du multilatéralisme et la centralité de la puissance brute

séduisent déjà d'autres dirigeants, désireux d'imposer une vision plus transactionnelle des relations internationales.

### **Le défi du rééquilibrage géopolitique**

Dans un monde fragilisé par les confrontations et les incertitudes, le style Trump — mêlant cynisme calculé et audace revendiquée — pose le défi d'un rééquilibrage géopolitique dont les contours restent à définir. Son second mandat apparaît ainsi moins comme une parenthèse que comme le creuset d'une transformation durable des relations internationales.

### **Projections : le scénario de la continuité**

Pour 2026, la continuité apparaît comme le scénario le plus plausible. L'administration Trump cherchera à imposer une fin négociée à la guerre en Ukraine, mais selon des modalités pleinement alignées sur ses priorités.

Parallèlement, la pression sur la Chine restera soutenue, qu'il s'agisse d'entraver son influence économique ou de contenir son expansion militaire. Les États-Unis entendent ainsi demeurer l'arbitre central des crises internationales.

Cette dynamique dépasse largement les capitales occidentales. Chine, Russie et Iran ajustent leurs stratégies en fonction du rythme imposé par Washington. Les puissances émergentes — Inde, Brésil, Mexique, Turquie — observent ces recompositions avec prudence, cherchant à préserver leurs marges de manœuvre au sein d'un environnement géopolitique toujours plus volatil. Chaque geste américain contribue ainsi à remodeler l'équilibre mondial. Acteurs régionaux et grandes puissances adaptent continuellement leur posture face à un ordre international en mutation rapide.

### **L'amorce d'un nouveau cycle**

Loin d'être un simple épisode lié à un dirigeant atypique, le trumpisme pourrait bien annoncer une ère où la négociation brute, la rivalité de puissances et le bilatéralisme assumé s'affirment au détriment des grands cadres collectifs hérités du XX<sup>e</sup> siècle.

Dans un monde traversé par les conflits, l'incertitude et la compétition stratégique, cette diplomatie nouvelle — mélange d'audace, de pragmatisme et de cynisme — ouvre une phase de transition dont l'issue reste indéterminée. Le second mandat de Trump apparaît ainsi moins comme une parenthèse que comme l'un des laboratoires où se dessine, peut-être, la prochaine configuration du système international..

**E.G.**  
Ancien ambassadeur

# La pisciculture en Tunisie

Un secteur résilient et à fort potentiel

• Par Ridha Bergaoui



**Dans un contexte de changement climatique et de crise économique, alors que la viande rouge est de plus en plus critiquée pour son prix élevé, ses effets néfastes sur la santé et son empreinte écologique élevée ou la volaille industrielle, dépendante des intrants importés et qui a perdu sa saveur et ses qualités nutritionnelles, l'élevage du poisson (ou pisciculture) apparaît comme une voie prometteuse permettant la production de protéines animales de qualité et un produit très apprécié par les consommateurs.**

### Poisson et santé

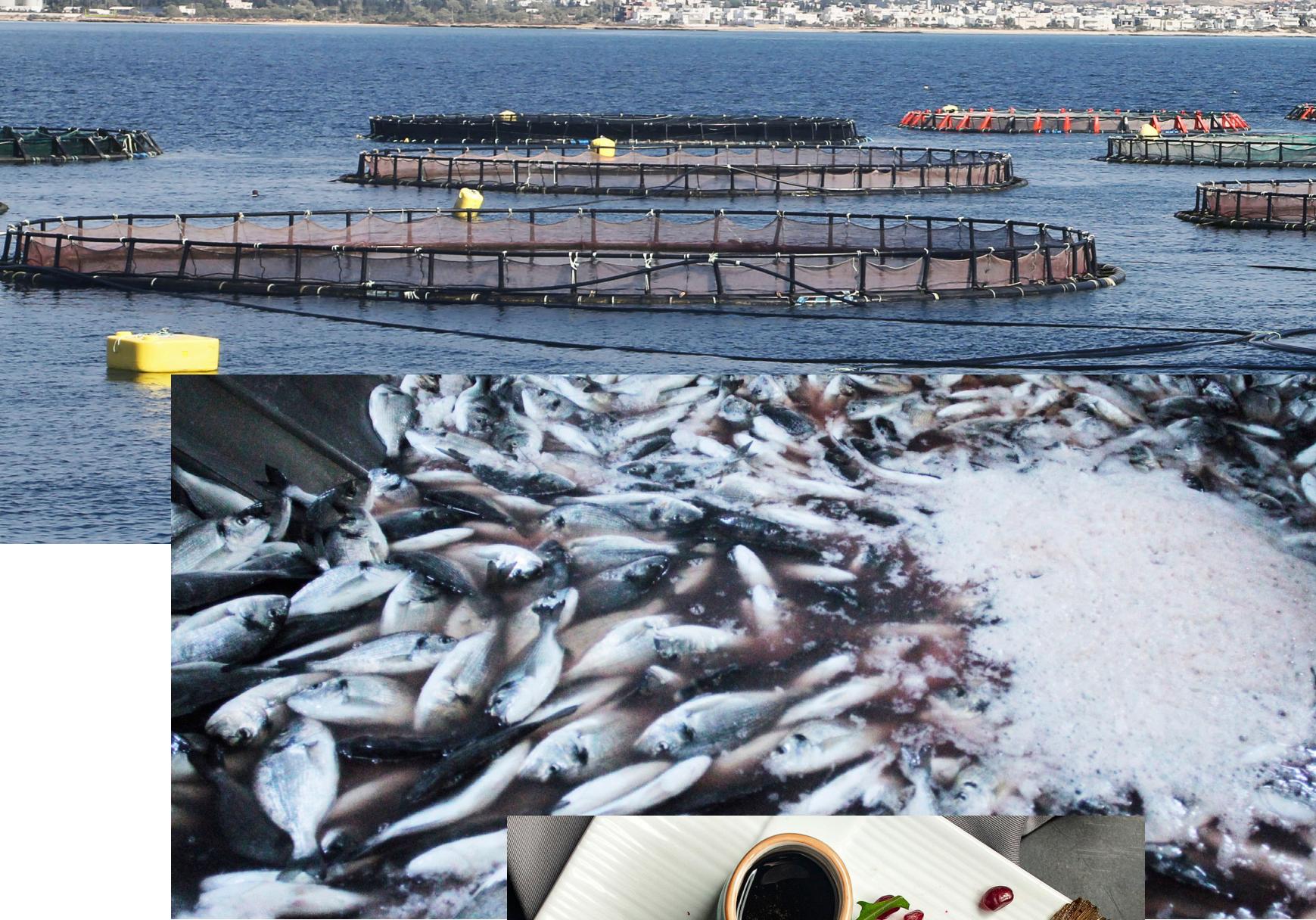
Le poisson a été toujours considéré comme un aliment noble, naturel, sain et équilibré. C'est un composant essentiel du régime méditerranéen. Celui-ci repose sur la consommation abondante de fruits et légumes frais, de céréales complètes, de légumineuses et d'huile d'olive, tout en accordant une place privilégiée au poisson. Ce régime est

associé à une espérance de vie plus longue que la moyenne, une réduction significative des maladies cardiaques, du diabète, de l'obésité et de certains cancers.

Le poisson a une composition légère, digestive et bénéfique pour la santé. Il contient des protéines de haute valeur biologique et peu de graisses saturées. Les poissons gras, d'une façon particu-

lière (comme la sardine, le maquereau ou le thon) sont riches en acides gras polyinsaturés, essentiels (que l'organisme ne peut pas synthétiser lui-même), en particulier les omégas 3, indispensables au bon fonctionnement du cœur, du cerveau et du système immunitaire. De plus, les poissons contiennent de la vitamine D, de l'iode et du sélénium, des éléments indispensables au métabolisme et à l'immunité.



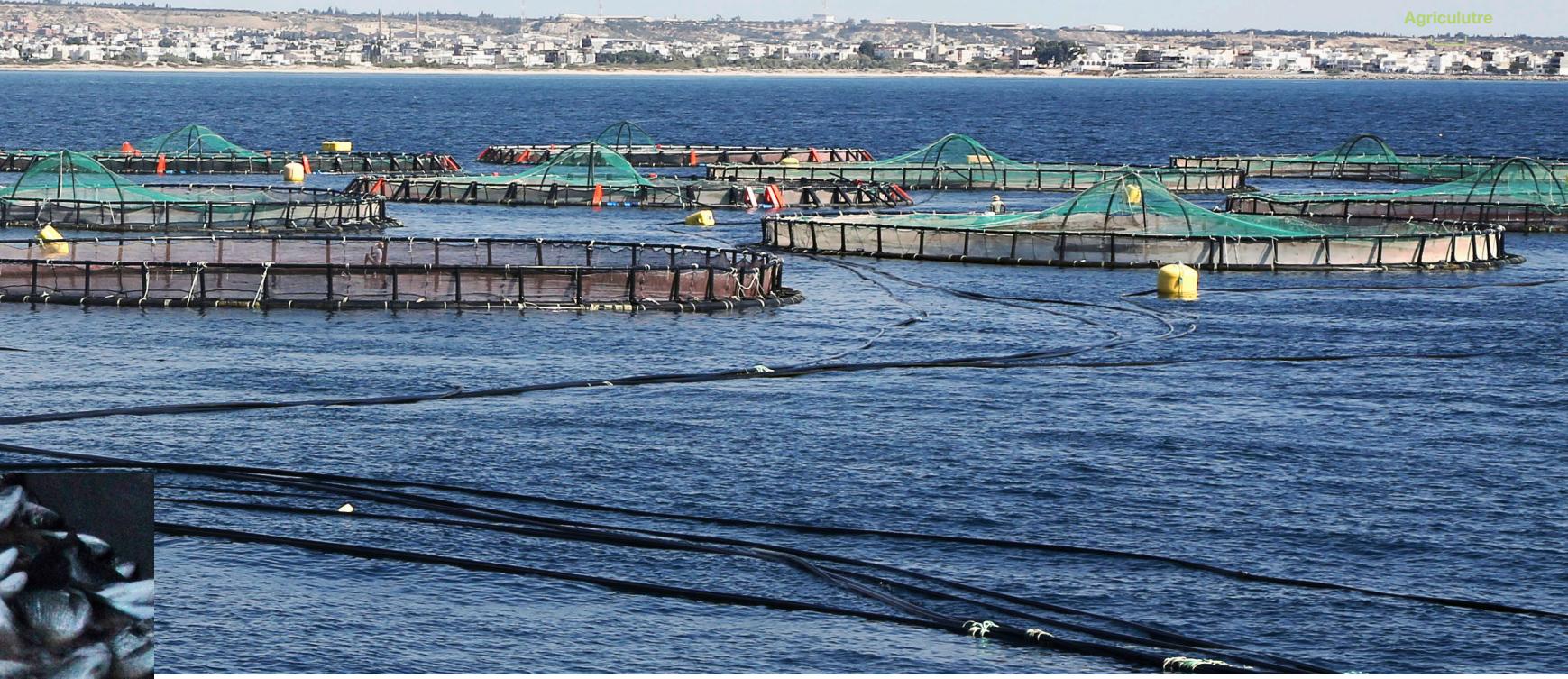


Les nutritionnistes recommandent de consommer du poisson au moins deux fois par semaine (soit environ 300 g/ semaine) afin de profiter pleinement de ses bienfaits pour la santé. À l'échelle mondiale, la consommation moyenne de produits aquatiques dépasse désormais 20 kg/personne/an. En Tunisie, elle atteint seulement environ 12 kg.

### Quelques notions sur la pisciculture

La pisciculture (élevage du poisson) est une branche de l'aquaculture (élevage





d'animaux aquatiques) qui comprend également la conchyliculture (élevage des coquillages comme huîtres, moules...), l'élevage des crustacées comme les crevettes, l'algoculture (culture des algues) et l'aquaponie (élevage en symbiose de végétaux en hydroponie avec les poissons).

La pisciculture intensive permet de produire du poisson d'une manière contrôlée, continue et durable. Elle repose sur la maîtrise complète du cycle de production du poisson, dans des environnements contrôlés permettant d'optimiser la croissance, la survie et la qualité du produit final. Elle

s'appuie sur trois éléments fondamentaux : la gestion de l'eau, l'alimentation, et le contrôle sanitaire. Ces techniques visent à maximiser la croissance des poissons tout en garantissant la qualité du produit final, la bonne santé des poissons et la sécurité sanitaire des consommateurs.



Selon les conditions, les poissons peuvent être élevés dans des bassins en béton, en cages flottantes en mer, dans les barrages et les étangs, ou dans des systèmes à recirculation d'eau où l'eau est filtrée et réutilisée en continu. Ces systèmes permettent un contrôle précis de la température, de l'oxygène dissout, du pH et de la qualité de l'eau, réduisant ainsi les pertes et les maladies. L'alimentation, souvent formulée à base de farine et d'huile de poisson, complétée par des protéines végétales, joue un rôle déterminant dans la rentabilité et la durabilité de l'élevage.

L'élevage intensif du poisson suit plusieurs phases : écloserie, alevinage, engrangement et récolte. Chaque phase nécessite des soins et des techniques spécifiques. Cette approche rationnelle permet d'obtenir des rendements élevés sur de petites surfaces mais exige des investissements

importants, une gestion rigoureuse et une surveillance sanitaire permanente.

### La pisciculture dans le monde

À l'échelle mondiale, les produits de la pisciculture dépassent désormais ceux

de la pêche de capture. La pisciculture contribue aujourd'hui à plus de 57 % du poisson destiné à la consommation humaine. Les saumons, bars (loup) et daurades sont les espèces phares des élevages marins et côtiers. La carpe, le tilapia et le silure sont les plus fréquents





en élevage d'eau douce. L'Asie domine largement avec plus de 89 % de la production mondiale. La Chine est le premier producteur, suivie par l'Indonésie, l'Inde et le Vietnam. L'Afrique, bien qu'encore marginale, connaît une croissance rapide, portée par l'Egypte, le Nigeria et le Ghana.

Le succès de la pisciculture s'explique par la stagnation des captures marines naturelles (en raison de la surexploitation et du changement climatique), la croissance démographique mondiale et la demande accrue de protéines de qualité. En plus de son rôle nutritionnel, la pisciculture représente une source importante d'emplois et de devises, notamment pour les pays côtiers en développement. Par ailleurs, la pisciculture ne concurrence pas les activités agricoles et n'utilise pas des ressources naturelles (sols et eau) de plus en plus limitées mais utilise d'une façon efficace un milieu marin très étendu et peu exploité (les océans et les mers couvrent 70% de notre planète). Enfin, les poissons sont des organismes «hétérothermes», qui n'ont pas besoin de dépenser de l'énergie pour maintenir constante leur température interne. Ils ont de ce fait un meilleur indice de conversion alimentaire que les bovins ou même la volaille avec moins de nourriture pour produire 1 kg de poids vif.

### La pisciculture en Tunisie

La pisciculture moderne tunisienne est relativement récente. Les premières

expériences remontent aux années 1980, avec la création de fermes d'élevage de daurades et loups de mer. Le secteur a véritablement pris son essor dans les années 1990-2000 avec l'apparition d'entreprises privées et la mise en place d'une stratégie nationale visant à diversifier la production halieutique et à réduire la pression sur les ressources naturelles.

La Tunisie compte de nos jours de nombreuses unités aquacoles, concentrées surtout sur le littoral, avec une production dépassant 25 000 tonnes par an (alors que le poisson de pêche oscille autour de 120 000 tonnes/an composées essentiellement de poissons bleus, de poissons blancs, de crustacés et de mollusques). La pisciculture s'est développée principalement autour d'espèces marines à forte valeur commerciale et bien adaptées au climat et aux conditions côtières. Les plus importantes sont la daurade et le loup de mer (appelé également bar). Ces espèces, très appréciées sur les marchés locaux et à l'exportation, constituent plus de 90 % de la production aquacole tunisienne. Près de 7 000 tonnes sont exportées chaque année vers les pays du Golfe, l'Italie, la Libye... Plus de 85% de la production piscicole proviennent de l'élevage en cages flottantes en mer, notamment dans les régions de Bizerte, Monastir, Mahdia, Sfax et Gabès. Ces cages sont ancrées à une distance suffisante du rivage pour bénéficier de courants qui assurent le

renouvellement de l'eau. Les élevages sont gérés de manière intensive, avec des apports alimentaires contrôlés et une surveillance sanitaire régulière.

Bien conduite, la pisciculture est rentable, malgré des investissements très lourds au départ (cages, système d'alimentation, oxygénation, surveillance...). L'aliment représente plus de 60% des frais de production. Les alevins représentent également une part importante du coût de production. Une partie des alevins est produite localement, le reste est importé. La demande locale (Tunisiens et touristes) de poissons est importante et des possibilités d'exportation sont réelles. Les projections officielles tablent sur une production de 35 000 tonnes d'ici à 2030.

### Cas du thon rouge

Le thon rouge (*Thunnus thynnus*) occupe une place particulière dans la filière piscicole tunisienne puisqu'il combine pêche traditionnelle, pêche industrielle et engrangement en mer. Au niveau mondial, la pêche au thon est réglementée et obéit à des quotas par pays. Pour la Tunisie, le quota est d'environ 3 000 tonnes/an. Le thon engrangé est exporté surtout vers le marché japonais, très exigeant, en vue de la confection du sushi/sashimi.

L'engraissement comporte 3 étapes essentielles : la capture du thon vivant, le transport vers les cages flottantes d'engraissement en mer et l'engraissement proprement dit. Durant cette dernière phase, les poissons sont nourris intensivement pendant quelques semaines (ou quelques mois) pour améliorer leur état général, leur poids et leur qualité commerciale (couleur et texture). Selon la demande, la vente peut se faire en poissons vivants ou après abattage et conditionnement. Un contrôle sanitaire strict est nécessaire tout le long du cycle de production (animaux, eau et environnement) pour répondre aux critères et normes internationales de qualité.



## Pisciculture continentale

La pisciculture continentale concerne les barrages et lacs collinaires répartis sur de nombreux gouvernorats (Béja, Ben Arous, Bizerte, Jendouba, Le Kef, Nabeul, Zaghouan...). L'élevage est pratiqué en mode extensif, par alevinage (mulets, carpes, sandres, etc.) pour une production de poissons d'eau douce capturés et commercialisé par de petits pêcheurs locaux.

Le marché des poissons d'eau douce souffre en Tunisie d'une image faible auprès des consommateurs, ce qui limite malheureusement la demande et donc le développement de cette activité. Une estimation évoque un potentiel de production de poissons d'eau douce de l'ordre de 2 500 tonnes/an.

## Principales difficultés et perspectives

La principale contrainte du secteur piscicole demeure la dépendance aux intrants importés, notamment l'aliment spécifique et les alevins. La Tunisie ne produit quasiment pas d'aliments aquacoles, un secteur très technique nécessitant un marché important pour être rentable. Les coûts élevés, les technologies spécifiques et la concurrence internationale (Turquie, Espagne, Grèce, Italie) freinent la création d'usines locales.

L'enjeu aujourd'hui pour la pisciculture est de réduire la dépendance aux intrants et d'améliorer l'organisation de la filière pour renforcer sa compétitivité et sa durabilité.

La pisciculture tunisienne possède de nombreux atouts qui justifient pleinement son développement :

- plus de 1 300 km de littoral, des eaux calmes favorables à l'élevage des poissons
- permet de réduire le déficit en protéines animales, surtout que le poisson est une source de protéines abordable et saine.
- le poisson utilise peu de ressources et convertit efficacement l'aliment.
- la pisciculture crée des emplois qualifiés et constitue un levier contre le chômage
- génère des recettes grâce à l'exportation
- valorise des zones marines et lagunaires sous-utilisées
- stimule la recherche et l'innovation agricoles.

La pisciculture tunisienne a franchi d'importantes étapes et montre un potentiel réel non négligeable. Par ailleurs, elle présente une résilience climatique élevée et n'est affectée ni par la chaleur ni par la sécheresse qui pénalisent sérieusement l'agriculture et l'élevage suite

au dérèglement climatique. Elle utilise peu les ressources, comme la terre et l'eau douce, et valorise le littoral et les étangs d'eau peu exploités. Enfin, le poisson est un produit de grande valeur nutritionnelle et représente un potentiel export important.

## Conclusion

Malgré une forte croissance les deux dernières décennies, une contribution intéressante à la sécurité alimentaire, aux exportations et à l'emploi, la production piscicole reste encore modeste (20-25 000 t/an) au regard du potentiel et des besoins nationaux importants. A titre indicatif, la production de viande rouge tourne autour de 120 000 tonnes par an, tandis que la viande blanche issue des élevages intensifs dépasse les 150 000 tonnes annuelles.

Par ailleurs, au niveau national, la consommation de poisson demeure relativement faible, le développement de la pisciculture permettrait de renforcer la consommation et d'améliorer la qualité nutritionnelle du régime alimentaire et l'état de santé de la population.

Développer la pisciculture, c'est diversifier les sources de protéines, créer des emplois et contribuer au bien-être du consommateur. L

R.B.



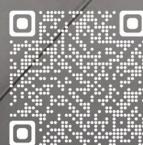
SOTUDIS  
CONCESSIONNAIRE AUTOMOBILE

THE ALL NEW

# STARRAY



Innovation designed for you...



VISITEZ NOTRE SITE WEB  
**WWW.GEELY-TUNISIE.COM**

APPELEZ-NOUS AU

**70 131 000**

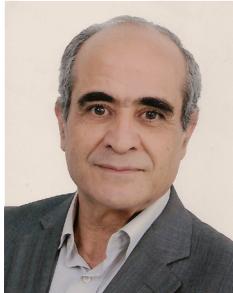
SUIVEZ-NOUS



**5**   
**GARANTIE**  
**ANS ou 150 000KM**

# Le carcadé

## Une agréable boisson apaisante et bienfaisante



• Par Ridha Bergaoui

**L**e carcadé est originaire d'Afrique (probablement d'Afrique de l'Ouest/Soudan) où il aurait été domestiqué il y a plusieurs millénaires, d'abord pour ses graines puis pour ses feuilles et calices. À partir du XVI<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècle, il a été diffusé vers l'Asie et les Amériques et s'est naturalisé dans de nombreuses régions tropicales et subtropicales.

**De nos jours, on assiste à un retour marqué aux plantes comme source de santé et de bien-être. Fruits, légumes, herbes et fleurs riches en vitamines, minéraux et antioxydants sont de plus en plus considérés comme des superaliments, capables de renforcer l'organisme et de prévenir certaines maladies. Dans ce contexte, le carcadé se révèle être une plante particulièrement intéressante en vue d'une alimentation naturelle et bénéfique pour la santé.**

Aujourd'hui, la culture du carcadé se fait un peu partout dans le monde mais elle est surtout concentrée en Afrique de l'Ouest et Centrale, en Asie du Sud-Est, en Amérique latine et dans les Caraïbes. Il est cultivé depuis longtemps en Afrique de l'Ouest où il est largement utilisé pour la fabrication traditionnelle du jus de bis-sap qui fait office de boisson nationale. Les principaux pays producteurs modernes

incluent la Chine et la Thaïlande (parmi les plus grands producteurs), ainsi que le Soudan, le Nigeria, le Mexique, l'Égypte, le Sénégal, la Tanzanie, le Mali et la Jamaïque, qui participent aussi significativement au commerce mondial. Ces zones combinent climat chaud et saisons sèches/ humides, favorables au développement des calices rouges caractéristiques des fleurs du carcadé.





Les plus grands importateurs de bissap restent les Etats-Unis et l'Allemagne.

### Le carcadé, un hibiscus particulier

Le carcadé (du nom scientifique *Hibiscus sabdariffa*) est connu sous de nombreuses appellations populaires comme bissap, karkadé, roselle, sorrel, oseille de Guinée et كركديّة en arabe. Il fait partie du vaste genre des hibiscus appartenant à la famille des Malvacées (qui comprend également d'autres plantes comme le coton et le gombo).

Le genre hibiscus regroupe plus de 200 espèces réparties surtout dans les régions tropicales et subtropicales du monde. Elles se présentent sous forme d'arbustes, de plantes herbacées ou d'arbres, et sont particulièrement appréciées pour la beauté de leurs grandes fleurs colorées. Certaines sont cultivées essentiellement à des fins ornementales, d'autres sont valorisées pour leurs fibres ou réservées à des usages alimentaires et thérapeutiques.

Au sein des hibiscus, le carcadé occupe une place particulière pour son intérêt nutritionnel et médicinal. *Hibiscus sabdariffa* est un buisson herbacé, annuel ou bisannuel. Il atteint généralement 1-3 m de hauteur. Cette grande plante herbacée

a des feuilles ovales à 3-5 lobes, avec des nervures rougeâtres. Les fleurs, de 8-10 cm de diamètre, sont d'un blanc crème à jaune pâle avec un centre rouge foncé. On distingue deux types botaniques de carcadé caractérisés par la couleur des calices (ensemble des sépales des fleurs). Un type rouge qui est le plus apprécié pour les infusions, jus, confitures, gelées, etc. Et un second type, moins important, blanc (ou vert), cultivé pour les feuilles utilisées dans la préparation des sauces.

### Aperçu sur la production du carcadé

Le carcadé préfère les climats chauds (températures moyennes élevées). On le reproduit par semences ou par boutures de tige. L'espacement courant est de 60-90 cm entre les rangs et 40-60 cm sur le rang. Une taille légère peut favoriser la ramification et la production de calices. Des arrosages réguliers pendant l'établissement et la formation des calices sont conseillés. La plante est relativement robuste et nécessite peu d'interventions phytosanitaires.

La partie commercialement la plus intéressante du carcadé rouge est le calice. Celui-ci, après la chute des pétales, grossit, devient charnu et prend une couleur rouge intense. Le calice enferme le fruit, une capsule veloutée et verte lorsqu'elle est immature qui comprend des graines. Le calice représente la partie intéressante du carcadé qui, après séchage, sera utilisée pour les infusions et produits dérivés. La récolte du calice charnu est réalisée quelques jours après la chute du pétale lorsqu'il atteint la taille et la couleur optimales. Les calices sont récoltés avant que la gousse ne sèche et ne s'ouvre. Plus la capsule reste longtemps sur la plante après que les graines commencent à mûrir, plus le calice est sensible aux plaies, aux craquelures dues au soleil et à la détérioration générale de la qualité. La récolte se fait manuellement (ensemble calice et capsule), puis les calices sont



séparés des capsules, lavés et séchés au soleil ou dans des séchoirs. Ils peuvent également être utilisés frais pour confectionner des jus, confitures, etc. Les rendements et la date de récolte varient selon la variété, le climat et la gestion culturelle. Le séchage est l'une des étapes les plus importantes pour la préservation de la qualité des calices. Il doit se faire dans de bonnes conditions de propreté et d'hygiène. Sur le bissap, la maturation des capsules ne se fait pas en même temps. Les capsules des rameaux inférieurs et médians mûrissent les premiers. La récolte doit être étagée pour profiter au maximum de la culture. Conserver les fleurs séchées dans un endroit sec, à l'abri de la lumière et de l'humidité pour préserver leur couleur et leur parfum.

### Utilisation du carcadé

Les calices du carcadé, charnus et rouges, peuvent être utilisés en frais pour la confection d'un jus nourrissant et tonifiant. Séchés, ils sont infusés pour produire une boisson acidulée, de couleur rouge et rafraîchissante, très prisée et très répandue dans de nombreux pays

en Afrique, au Moyen-Orient, en Asie et dans les Amériques. Cette boisson est tendance dans de nombreux pays européens où on demande de plus en plus de boissons sans alcool, naturelles et rafraîchissantes. Elle est servie froide ou chaude, parfois sucrée et aromatisée (gingembre, cannelle, clous de girofle). La boisson occupe une place importante dans les traditions culinaires et sociales en Afrique de l'Ouest, aux Caraïbes, en Amérique latine et au Moyen-Orient (cérémonies et fêtes diverses).

On peut également en faire des confitures, gelées, sirops, condiments. Les feuilles jeunes peuvent être consommées comme légume dans certaines régions. Le carcadé peut être utilisé comme colorant naturel (présence d'anthocyanines), arômes, et dans certains cas extraction d'huile des graines (usage industriel, non alimentaire pour certaines variétés). Les tiges fournissent aussi une fibre utilisée localement.

Les extraits de calices, sous forme concentrée ou de poudre séchée, sont utilisés comme colorant naturel dans les industries alimentaires (pâtisserie, jus de fruits,

boissons, etc.). Les anthocyanes présents dans les calices peuvent être utilisés pour l'élaboration de colorant naturel que ce soit dans l'industrie alimentaire ou dans d'autres secteurs tels que les industries pharmaceutiques et cosmétiques.

L'utilisation principale du carcadé demeure essentiellement l'obtention de boissons, à partir des calices frais ou séchés, très riches en éléments nutritifs et macroéléments.

### Composition chimique et bienfaits pour la santé

Les calices du carcadé contiennent des mucilages, des acides organiques, des vitamines (C, B1, B2, PP) et des minéraux (fer, calcium, phosphore). Ils sont riches en anthocyanines (pigments antioxydants responsables de la couleur rouge), en composés phénoliques et en flavonoïdes. On leur attribue des propriétés antioxydantes, tonifiantes, hypotensives, diurétiques, antiseptiques urinaires, calmantes et spasmolytiques. Des études pharmacologiques et cliniques confirment plusieurs effets potentiels comme l'activité antioxydante, l'effet hypotenseur





(réduction de la pression artérielle), la propriété diurétique, l'amélioration du profil lipidique et l'activité antimicrobienne in vitro.

Le carcadé est considéré par les spécialistes comme le meilleur antioxydant naturel. Ses substances neutralisent les "radicaux libres", des molécules qui peuvent déclencher dans l'organisme notamment des cancers, des pathologies neurodégénératives (comme l'Alzheimer), et des maladies cardiaques. Les antioxydants protègent l'organisme et jouent un rôle crucial pour notre santé. Le carcadé est également conseillé pour ses propriétés diurétiques (important pour éliminer les toxines accumulées dans le corps). Il aide à réduire et à stabiliser la tension artérielle (sa consommation est déconseillée pour ceux qui souffrent d'hypotension).

La boisson à base de « fleurs » de carcadé est utilisée depuis très longtemps, et par de nombreuses populations, à des fins thérapeutiques. La boisson, sous forme de thé, est préconisée pour « nettoyer » les reins et soulager la constipation. Additionnée de miel, elle est employée pour soigner la toux et calmer les maux de gorge. D'une façon générale, l'usage du bissap est recommandé contre les

maux de gorge, l'angine, les infections urinaires, l'hypertension, la constipation et pour soulager les rhumatismes.

Le jus de carcadé est à la fois agréable, rafraîchissant et bénéfique, idéal en période chaude comme boisson naturelle et revitalisante. La boisson au carcadé est simple à préparer et peut être consommée chaude ou froide. Il suffit de mettre 2-3 cuillères de fleurs séchées de carcadé dans de l'eau bouillante durant 5 minutes, laisser infuser 10 à 15 minutes, filtrer et ajouter du sucre ou du miel, si désiré. Du citron, de l'orange, de la menthe ou du gingembre peuvent être utilisés pour aromatiser la boisson (facultatif). A consommer chaud ou à mettre au réfrigérateur pour un jus frais. Le carcadé peut également servir de base pour des sorbets, gelées, confitures ou cocktails.

### Un potentiel important

La demande mondiale pour les produits naturels et les boissons fonctionnelles stimule l'intérêt pour le carcadé, une plante polyvalente, à la fois alimentaire et potentiellement thérapeutique. Sa culture convient particulièrement aux régions chaudes et offre plusieurs opportunités économiques, de la production

de boissons à des débouchés industriels pour colorants et extraits. La boisson de carcadé est très populaire en Afrique, connue depuis très longtemps pour ses bienfaits. Elle est, de nos jours, partout tendance, très appréciée par les consommateurs et ses avantages reconnus par tous. Elle s'inscrit dans la tendance actuelle des boissons sans alcool, naturelles et rafraîchissantes. Alors que de plus en plus de consommateurs cherchent à éviter la consommation d'alcool, de boissons gazeuses sucrées ou artificielles, le carcadé offre une alternative saine, aromatique et colorée. Sa saveur légèrement acidulée, sa richesse en antioxydants et la possibilité de le consommer chaud ou froid en font une boisson polyvalente, prisée aussi bien dans les moments de détente que lors des rassemblements sociaux. Il répond ainsi à la demande croissante de boissons authentiques, d'origine végétale, simples à préparer en harmonie avec les habitudes modernes de bien-être.

Rares sont les plantes qui sont à la fois magnifiques au jardin, succulentes en boisson et grandement efficaces d'un point de vue thérapeutique. Le carcadé (*Hibiscus sabdariffa*) fait partie de ce cercle très restreint, ce qui explique son succès grandissant.■

R.B.



# ATB

البنك العربي لتونس



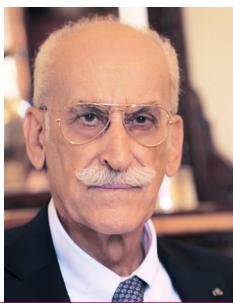
@ArabTunisianBank  
   
[www.atb.tn](http://www.atb.tn)

# تدام، تلاقى

# Pack Horizon



## Le baldi dans son milieu



• Par Mohamed-El Aziz Ben Achour

Aussi curieux que cela puisse paraître si l'on reste prisonnier de l'image erronée, apparue au XXe siècle, de bourgeois rentiers, les Tunisois de la médina ont d'abord le respect du travail et donc aussi du travail manuel. Exercer un métier (*san'â, hirfa*) est fondamental. Le baldi, c'est quelqu'un qui est capable de faire quelque chose de ses mains et qui le fait sa vie durant. Patron, compagnon et ouvriers travaillent ensemble à l'ouvrage. Le maître (*m'alam*) ne s'arrête de travailler que lorsque l'âge le rend inapte. On essaie toutefois de le retenir le plus longtemps possible pour que le reste de la corporation bénéficie de son expérience, surtout dans le cas des syndics (*amîne-s*) de la profession.

**D**ès leur jeune âge, les enfants sont initiés au métier de leur père. Cet apprentissage, hormis le passage par le kouttab pour apprendre le Coran et les rudiments de l'arabe classique, passait avant les études qui n'étaient pas négligées non plus mais dépassaient rarement le niveau élémentaire. Certains poussaient plus loin leur cursus à la Mosquée de la Zitouna et si, plus tard, ils arrivent à exercer simultanément l'artisanat ou le commerce et l'enseignement classique, tant mieux. Même dans les corporations où le travail est divisé en plusieurs étapes parfois pénibles, le patron astreignait son fils à s'initier à tout le processus de fabrication. Un membre d'une famille andalouse de fabricants de chéchias nous a raconté comment, dans les années 1930, son père, maître artisan-marchand, l'avait astreint, alors qu'il portait déjà le turban blanc des aspirants oulémas, à ceindre la fouta (pagne) de l'apprenti chaouachi et,

pieds nus, à effectuer la partie la plus rébarbative du métier, «par respect pour la san'â», lui disait-il. Il y avait donc chez les baldis une conscience très nette de la noblesse du travail et d'un héritage technique précieux qu'il convenait de transmettre de génération en génération. L'exercice d'une san'a permettait généralement la constitution d'un patrimoine plus ou moins important selon la prospérité du secteur d'activités et selon la conjoncture. La possession d'oliviers dans la forêt (ghaba) des environs de Tunis était de règle chez les baldis. Se distinguant avant tout par son activité professionnelle, le baldi est aussi celui qui demeure dans la médina où il est généralement propriétaire; peut-être pas toujours de sa boutique mais en tout cas de sa maison. Celle-ci, située principalement dans la médina mais aussi dans les faubourgs, était l'expression de l'enracinement dans la cité. Elle est le foyer jalousement protégé du monde extérieur, le magasin des vivres et le grenier à

grains. Il arrivait qu'el dâr fût le prolongement de l'atelier ou de la boutique. Parfumeurs et confectionneurs de chéchias par exemple réalisaient, avec le concours des femmes de la maisonnée, une partie de la production à domicile. Indice d'ancienneté, la maison l'est davantage, lorsque la famille se ramifiant au cours des ans, on assistait à une multiplication dans divers quartiers. La médina comptait ainsi plusieurs dâr- Rassaâ, vieille et illustre famille.

Outre son métier et son enracinement dans la médina, le baldi se définit aussi par l'exercice d'activités annexes typiquement urbaines et qui, par sa participation à la vie collective, parachèvent sa symbiose avec la ville. Parmi ces activités très prisées, figuraient en bonne place l'animation des mosquées et oratoires et d'abord la conduite de la prière. Pour les grandes mosquées, cette responsabilité incombait évidemment aux gens de science. Hormis la Zitouna,



■ Sidi Hamda Chérif (mort en 1951), grand imam de la Zitouna, et naqib al Ashrâf (syndic des descendants du Prophète) issu d'une ancienne famille baldie de notables religieux



■ Solennité de mariage à la zaouia Sidi El Behi (Noureddine Khayachi, 1950)

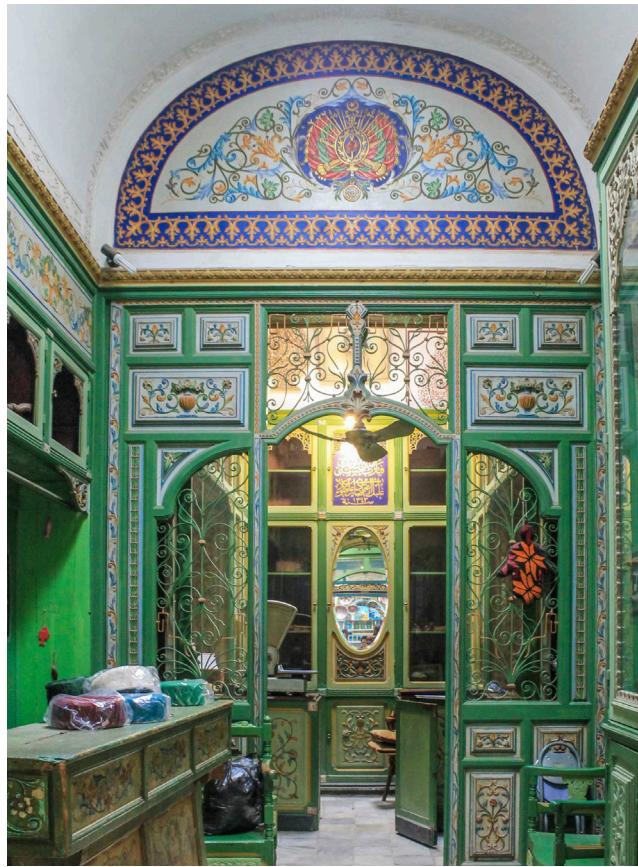
■ Le docteur Béchir Dinguizli (1869-1934). Appartenant à une famille baldie de notables et de dignitaires, Béchir Dinguizli fut le premier Tunisien titulaire d'un doctorat en médecine obtenu à l'Université de Bordeaux en 1897. (Photo Victor Sebag)



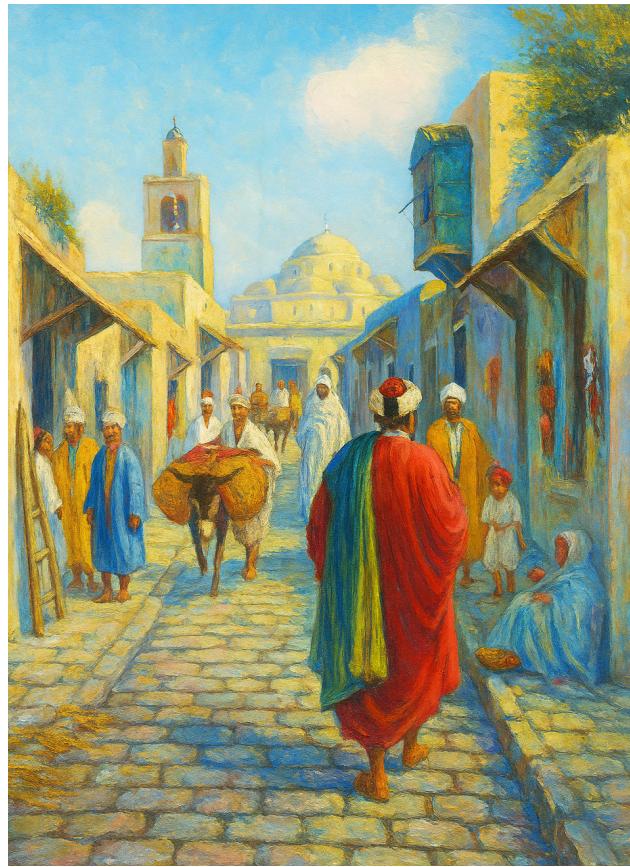
dont l'imamat est en soi une dignité à part entière, les autres lieux de prière étaient dirigés par des notables. Outre les imams, les lieux de prière requéraient un personnel nombreux et hiérarchisé dans les mosquées les plus importantes hanéfites ou malékites: oukil, mizwâl, waqqâd (bach-khouja et khouja pour les hanéfites) ou muezzins mais aussi lecteurs du Coran.

Cette vie consacrée au labeur et à l'épargne s'appuyait sur des principes dont le premier était l'austérité. Volontiers routinier, le baldi vivait selon un ordre très réglé qui fut celui de ses pères et dont il ne s'écartait qu'exceptionnellement. A cette austérité, correspondait dans les mauvais jours ou quand une paupérisation venait à frapper la famille une digne attitude face à l'adversité. Pénétré de la «sutra»,

le baldi, n'aimant guère étaler ses difficultés, ne laissait jamais apparaître son retour de fortune. Paisible, il était un homme d'ordre et de probité. «*The baldiyya attitude of mind produced several praiseworthy social virtues*», écrit l'historien Leon Carl Brown. «*The people of Tunis were very orderly. Crimes of violence or theft were virtually unknown*». Homme d'ordre, le baldi était forcément un conservateur. Conscient d'appartenir à l'élite sociale du pays, il n'hésitait pas à manifester son mécontentement lorsqu'il se sentait menacé dans ses avantages acquis. Le changement, même quand il n'affectait pas ses priviléges, inquiétait le baldi. Il faut reconnaître que dans la seconde moitié du XIXe siècle, les réformes et tentatives de modernisation engagées par l'Etat beylical menaçaient les pouvoirs traditionnels, ce qui n'était pas pour le rassurer. Ces changements coïncidaient,



■ Boutique dans la médina



par-dessus le marché, avec une crise des secteurs de l'économie des souks. «He did not believe in progress», constate L.C Brown. Comme le progrès prenait dans le Tunis des années 1860-1880 la forme de l'agression étrangère, on serait tenté de comprendre l'inquiétude qui s'empara alors de la médina.

Toute l'éthique baldie s'appuyait sur une profonde piété qui ponctuait tous les actes de la vie. Il était d'usage que le baldi adhère à une confrérie religieuse tunisoise, la plus vénérée étant depuis longtemps la Chadhouliyya. Les grades dans la conduite du rituel jouaient ainsi un rôle important qui ajoutait au prestige de leur titulaire : le cheikh de la zaouïa de Sidi Belhassen al-Chadhouli et ses lieutenants : l'imam, le cheikh al qurra et le cheikh al dhakkara, coordinateurs des séances de psalmodie et de prières. L'islam baldi était, bien entendu, un islam



■ Artisan tunisien dans son atelier des souks

sunnite s'abreuvant à l'érudition des professeurs de la mosquée-université de la Zitouna.

Voyons, à présent, qu'elles étaient les filières de l'intégration à la société baldie. A l'exception de quelques familles dont l'installation dans la médina remonte au Moyen Âge, la plupart des 'âilât en vue aux XVIIIe et XIXe siècles étaient de souche plus tardive. Par quels cheminements ont-elles réussi à transformer la réussite de l'aïeul dans la cité en légitimité, voire en aristocratie baldie ? Nous avons vu plus haut que les activités urbaines les plus recherchées étaient, d'une part, la tijâra - c'est-à-dire l'activité marchande associée à l'industrie artisanale – et les professions liées à la religion (enseignement, imamat et confréries soufies citadines), d'autre part. En ce qui concerne la filière de la tijâra, il faut faire une place de choix aux immigrants andalous arrivés après leur expulsion d'Espagne par Philippe III en 1609. Si de nombreuses familles, encouragées par le dey Othman (1593-1610), s'installèrent dans la vallée de la Medjerda, sur la côte bizantine et au Cap Bon, d'autres, s'étant fixées à Tunis, introduisirent dans les souks leurs techniques et leur savoir-faire. Maîtres notamment dans l'art de confectionner les chéchias, mais également dans d'autres activités comme le tissage et le commerce de la soie ou la parfumerie, ils donnèrent un véritable élan à la production et au commerce intérieur et extérieur. Leur intégration se fit rapidement et les Andalous (ou Moriscos), acceptés non sans quelques difficultés par le milieu baldi, finirent même par le dominer. En termes de culture sociale, leur présence active constitua un supplément de citadinité et une injection d'urbanité.

Mais il n'y avait pas que les Andalous. Des provinciaux réussissaient leur conversion baldie dans le commerce dès lors que leur réussite économique

couronnait leurs efforts dans un métier jugé noble. Il fallait aussi qu'il y eût une volonté de s'intégrer à la société tunisoise. Des familles originaires de villes de l'intérieur et installées dans la médina au XVIIIe siècle figurent un siècle plus tard parmi l'élite des A'yân al baldiyya. Il convient toutefois de souligner que ces marchands réussissaient d'autant mieux leur intégration qu'ils provenaient de milieux citadins déjà élaborés tels que ceux de Sfax, de Sousse ou Monastir, par exemple. Dans la médina, cette intégration prenait une dimension valorisante lorsque ces familles ajoutaient à leur vocation



■ Dame tunisienne en tenue d'apparat (in Les costumes traditionnels féminins de Tunisie, CATP / MTE, Tunis, 1988) Le caftan représenté ici date du XVIIIe siècle et appartient aujourd'hui aux collections de l'Etat

économique des réussites dans le domaine des sciences religieuses (al 'ilm).

Cette filière, en effet, était la voie royale pour l'accès à la notabilité pour les provinciaux et les étrangers originaires du Maghreb ou d'ailleurs. C'est le 'ilm également qui avait permis aux descendants de militaires et de fonctionnaires ottomans des premiers temps de la conquête de 1574 d'être assimilés et, pour certains, de grimper au sommet des hiérarchies tunisoises. Au XVII<sup>e</sup> siècle, Tunis connut même - ainsi que nous l'apprend Husseïn Khoja, un biographe contemporain des premières années du règne de Husseïn Bey Ben Ali - l'assimilation d'oulémas d'origine européenne récente. Le processus d'intégration de ces nouvelles individualités comportait deux étapes: réussite

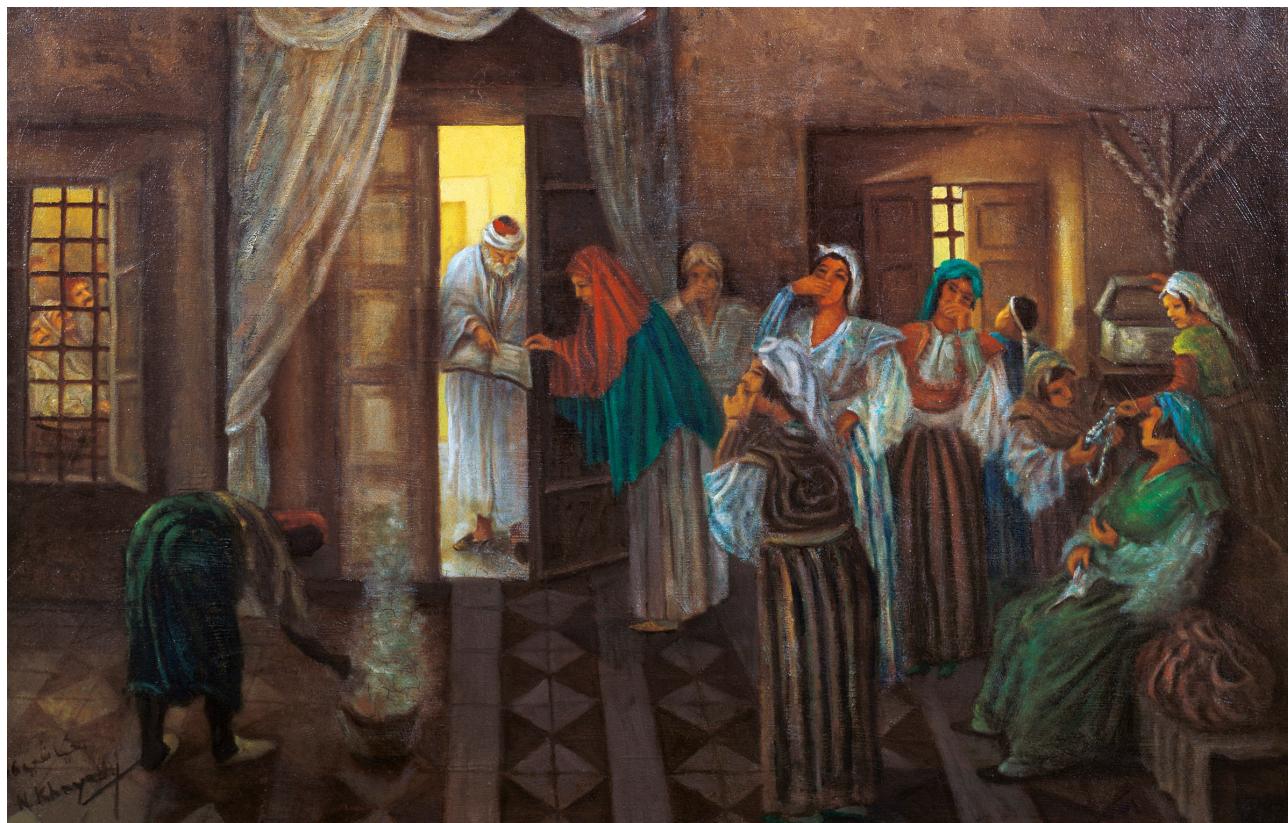
dans le milieu de la Grande mosquée-université puis assimilation des fils par la société baldie. Les études à la Zitouna constituaient une excellente initiation à la médina, à ses valeurs et à ses coutumes que renforçait plus tard l'exercice de l'enseignement, de la magistrature et du notariat.

Une troisième filière, et non la moindre, était celle du soufisme et des confréries. Nombre de familles baldies ont pour fondateur un saint personnage (ouali, sâlih mou'taqad) qui, par sa piété et ses pouvoirs occultes, avait forcé l'admiration des citadins et suscité leur vénération. Ses fils, dès lors qu'ils poursuivaient la vocation soufie du fondateur, assuraient l'entretien et la bonne marche de sa zaouia et s'adonnaient à l'enseignement, au notariat ou à la tijâra, bénéficiaient naturellement

du prestige du saint homme et leur intégration au monde baldi se faisait sans difficulté. La filière soufie était tout aussi opérante pour les familles qui, sans être d'ascendance maraboutique, se consacraient à la direction et à l'animation du sanctuaire d'un saint particulièrement vénéré. D'ailleurs, sans aller jusqu'à se mettre au service d'une zaouia, l'affiliation à une illustre confrérie était un indice de citadinité et agissait, le cas échéant, comme un accélérateur du processus d'assimilation à la société de la médina.

Malgré son conservatisme, le milieu baldi mettait donc en œuvre une dynamique qui assurait son renouvellement par son aptitude – vigilante, tout de même – à l'assimilation. □

Md.A.B.A.



■ Signature du contrat de mariage devant notaire (par Noureddine Khayachi, 1966)



# Réinventons la banque ensemble !

1ère Banque en ligne en Tunisie

**OUVERTURE  
DE COMPTE**



**100%  
EN LIGNE**



بنك تونس و الإمارات  
Banque de Tunisie et des Emirats



Lu pour vous



Mohamed-El Aziz Ben Achour

## La médina Au temps des pachas beys

Architecture • Société • Culture

Leaders



**La médina : Au temps des pachas beys**

Architecture • Société • Culture

de Mohamed-El Aziz Ben Achour

Editions Leaders, 2025, 244 pages, 40 DT

En librairies et sur [www.leadersbooks.com.tn](http://www.leadersbooks.com.tn)

# La médina Au temps des pachas beys

La médina de Tunis exerce depuis toujours un attrait indéniable sur les visiteurs qui la découvrent mais aussi sur les nombreuses personnes qui aiment souvent déambuler à travers ses souks et ses rues. Toutefois, chez la plupart des voyageurs qui s'intéressent au patrimoine architectural, ce plaisir, réel, se voile de l'insatisfaction de ne pouvoir découvrir, derrière les lourdes portes richement décorées, l'organisation interne des palais et demeures. Aussi avons-nous consacré dans le présent ouvrage une place de choix à la découverte de maisons emblématiques d'une civilisation, d'une époque et d'une culture. Outre la place primordiale accordée à l'architecture et au décor, nos lectrices et lecteurs trouveront une présentation de divers aspects de la vie quotidienne et leur combinaison avec un environnement bâti vieux de plusieurs siècles.



**L**e patrimoine historique des villes anciennes n'étant culturellement édifiant que si l'on accorde une place non négligeable à la vie qui animait non seulement l'intimité du foyer mais également l'activité extérieure, les souks, leur organisation socio-professionnelle, leur activité économique. On partira ici à la découverte d'un monde : celui des citadins de Tunis, notamment celui des baldis- de la médina, et de ses faubourgs, dans la paix et face à l'adversité.

Nous avons cru utile de consacrer des développements sur la dynamique sociale mise en œuvre à Tunis, dont le caractère était d'être à la fois une vieille cité au rythme accordé à un attachement aux anciennes traditions, et la capitale politique, économique

et culturelle, enclise, par essence, aux renouvellement des élites. Les relations entre les deux mondes sont étudiées sous divers aspects, notamment leur expression dans les stratégies matrimoniales des familles. Enfin, le lecteur aura le loisir de découvrir un aspect particulièrement attachant de la culture citadine, celui des promenades champêtres, de la villégiature et des résidences de plaisance dans les environs de Tunis, qui, dès le retour du printemps, constituaient une sorte de prolongement ensolillé de la médina.

Nous souhaitons que nos lectrices et nos lecteurs trouvent dans cet ouvrage, un heureux équilibre entre un légitime intérêt pour les vieilles pierres et le souvenir de la vie que connurent ceux qui ne sont plus.

Md.A.B.A.

## Bonnes feuilles

# Visions de la médina de Tunis et de ses citadins dans l'ancien temps

L'historiographie traditionnelle est unanime à reconnaître à Tunis la prééminence sur toutes les autres villes du pays à partir du XIII<sup>e</sup> siècle, lorsque les sultans hafsidés en firent la capitale de leur royaume. Parmi les raisons de cette supériorité incontestée, le discours lettré autant que la tradition orale mettent en avant le rayonnement religieux et érudit de la cité. Davantage que la diversité et la prospérité de ses souks et la richesse de ses marchands, ce qui fit très tôt le prestige de Tunis, c'était la présence au cœur de la

médina de la Grande mosquée Zitouna, fondée au IX<sup>e</sup> siècle et, depuis, pôle de l'islam malékite et des disciplines religieuses, juridiques et littéraires dont l'enseignement était dispensé dans son université d'époque médiévale. Capitale, elle était à ce titre à la fois le siège du pouvoir et de l'autorité judiciaire chargée d'appliquer la charia. A ce double titre, elle drainait et abritait les meilleurs spécialistes du fiqh (droit musulman), des magistrats et des jurisconsultes. Tunis faisait donc figure de la ville la plus

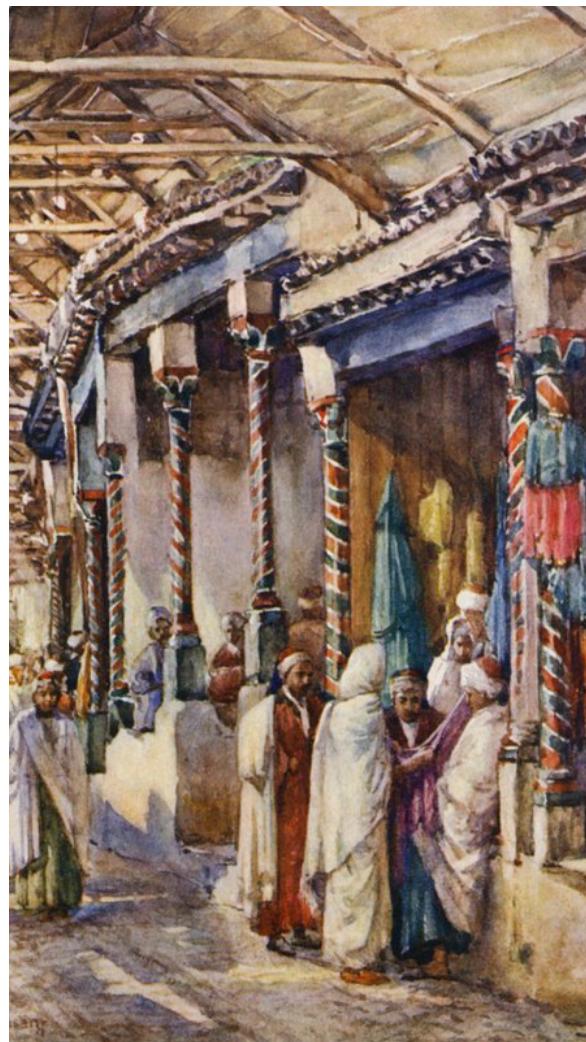
savante d'Ifriqiya, «remplie, à en croire l'historiographe du XVIIe siècle Ibn Abi Dînâr - auteur du célèbre *el Mu'nîs fi akhbâr Ifriqiya wa Tunis* datant de 1681 -, de savants et de vertueux». L'écrivain et voyageur *el Hâjj* Mohamed Al 'Abdarî va même plus loin puisqu'il affirme dans sa *Rihla maghribiyya* (vers 1289) qu'elle surpassé Le Caire. D'une façon générale, les historiens anciens ne tarissent pas d'éloges à l'adresse des sultans hafsidés qui sont à l'origine de cette tradition et de cette prééminence. Leurs successeurs surent - à quelques exceptions près - perpétuer cet éclat par leur action en faveur de la religion et du savoir : Youssouf Dey (1610-1637), Hammouda Pacha Bey le Mouradite (1631-1666) dont le nom était associé au prestige de Tunis au-delà des limites du pays. Plus tard, les beys husseïnites (1705-1957) et certains de leurs vizirs

s'imposèrent dans l'esprit des lettrés comme les garants d'un ordre urbain propice à l'essor des souks, ainsi que des protecteurs des oulémas et des bienfaiteurs de l'érudition : Husseïn Bey Ben Ali (1705-1735/40), Ali Pacha (1735-1756), grand bâtisseur de médersas, Hammouda Pacha le Husseïnite (1782-1814) et son bras droit Youssouf Saheb Ettabaâ ou encore Ahmed Pacha (1837-1855), auteur d'une réforme de l'enseignement zitounien, puis Sadok, à l'instigation de son Premier ministre Khéredine. A l'inverse, les mauvais princes - en particulier Mourad III le Mouradite (1699-1702) - sont restés dans les mémoires comme des ennemis de la religion et des tueurs d'oulémas.

Cité pieuse, la médina vivait avec la rassurante certitude d'être protégée par une constellation d'hommes et de femmes de sainteté et de vertu : Sidi Mahrès, Sidi Belhassen, Sayda Manoubiyya et bien d'autres encore. Côte à côte magistrats et professeurs au sein des familles et dans les souks qui se pressent autour de la Grande mosquée, la population tunisoise pratiquait un islam sunnite coloré de croyances soufies agréées par les oulémas. Cette forte culture religieuse imprégnait les travaux et les jours. Ibn Abi Dînâr consacre ainsi dans son *Mu'nîs* un chapitre à la ferveur vouée aux recueils de hadiths et notamment le *Sahîh d'El Boukhârî* par les fils de la médina ; non sans faire allusion, au passage, au formalisme ou à l'hypocrisie de certains. En tout cas, elle bénéficie, affirment ses mémorialistes, de la protection divine et de la baraka de ses saints ; à telle enseigne qu'elle acquit définitivement la réputation d'une ville invulnérable aux tyrans et aux créatures malfaisantes. Al Wazîr al Sarraj al Andalusi, historien tunisois du XVIIIe siècle, raconte dans ses *Al Hullal al Sundusîyya* que le célèbre ouléma médiéval Ibn Abi Zayd el Qayrawâni, voyant les sauterelles fondre sur Kairouan, dit «Allez à Tunis». Compagnons et disciples, interloqués, firent remarquer au maître que Tunis est une ville d'islam et qu'il n'y avait pas lieu de lui souhaiter ce fléau. Il leur répondit que les criquets sont comme une armée de tyrans et d'opresseurs et que seule Tunis a le pouvoir d'anéantir tyrans et oppresseurs :

وَكُلْ جَبَارٌ إِذَا مَا طَغَى وَكَانَ فِي طُعْيَانِهِ يُسْرِفُ  
أَرْسَأَلَهُ اللَّهُ إِلَى تُونِس فَكُلُّ جَبَرٍ بِهَا يُفْصَفُ

Toutefois, la cité de Tunis n'était point spartiate. Une civilisation urbaine s'y épanouissait et continua de s'y épanouir jusqu'au XIXe siècle : riches marchands-exportateurs

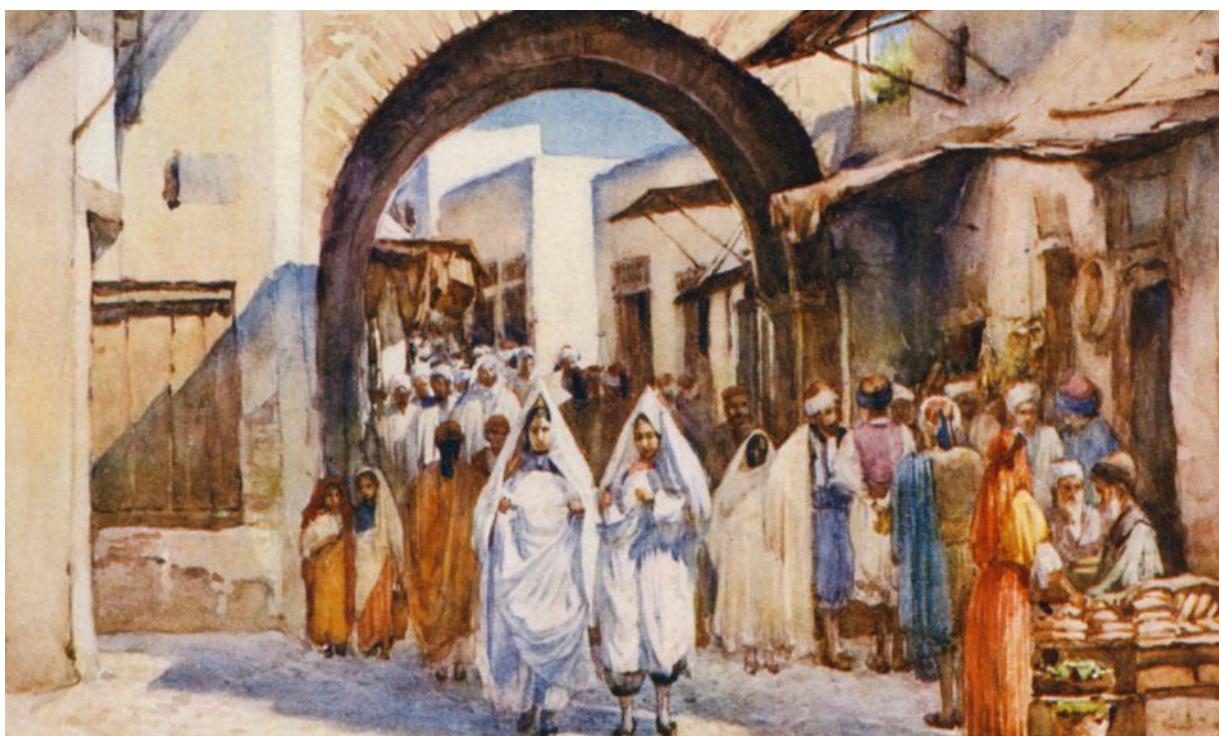


et importateurs en relation avec l'Orient, le Maghreb et l'Europe méditerranéenne, souks prospères offrant une production soignée et raffinée, vastes fondouks abritant caravanes et négociants venus de toutes les régions, riches demeures, nombreux établissements voués au savoir et à l'hébergement des étudiants ainsi que des hospices et hammams et autres commodités, tandis que les environs (El Ahwâz) lui fournissaient toutes sortes de denrées propices à un raffinement culinaire.

Médina illustre, ville royale, ville-capitale, Tunis demeure cependant bienveillante. Vieux citadins et nouveaux venus s'y attachent avec une égale affection. En mars 1842, le célèbre chroniqueur et vizir Ahmed Ben Dhiaf, en mission auprès du gouvernement ottoman, compose en souvenir de la médina et ses environs des vers émouvants qui enchantèrent son hôte, le cheikh-el-islam du califat. A la même époque, El Béji El Mass'oudi, en cure à Korbous, à quelques dizaines de kilomètres de Tunis, écrit un poème d'une profonde nostalgie en souvenir de cette cité. Il n'est pas jusqu'à Ahmed Pacha Bey, reçu en roi à Paris en 1846, qui ne songe avec mélancolie, alors qu'il se promène sur les Champs-Elysées, au faubourg de Bab Alioua et à son marchand de beignets !

Cette vision embellie d'une Tunis très citadine et très musulmane, fraternelle et, en même temps, imbue de sa supériorité, allait demeurer vivace jusqu'aux bouleversements du XXe siècle. Rien des nombreux événements, des changements économiques, sociaux et politiques n'affecte le discours lettré imperturbablement béat. Elle est toujours la Bien-gardée (al Mahroussa). Seul Ben Dhiaf, fin observateur et au fait des manœuvres et pressions étrangères, donne du Tunis de la seconde moitié du XIXe siècle une image réaliste. Sans oublier que son célèbre *Ithâf ahl Al Zamân* nous permet de déceler les différentes catégories sociales de la ville en tant que médina et en tant que capitale, alors que l'historiographie se contentait des deux notions classiques et fatidiquement vagues d'*el Khâssa* (l'élite) et la *'Amma* (la masse).

En quittant le discours lettré pour aborder le vocabulaire en cours jadis dans la médina, on découvre les nuances, les ségrégations et les hiérarchies qui meublent la vision des citadins musulmans d'eux-mêmes et des autres communautés. Première échelle des valeurs : celle de la confession. Les Tunisois se définissent d'abord par leur appartenance à la Oummâ Islamique. Ils sont donc les premiers de la médina d'abord à ce titre. Par conséquent, tout coreligionnaire -

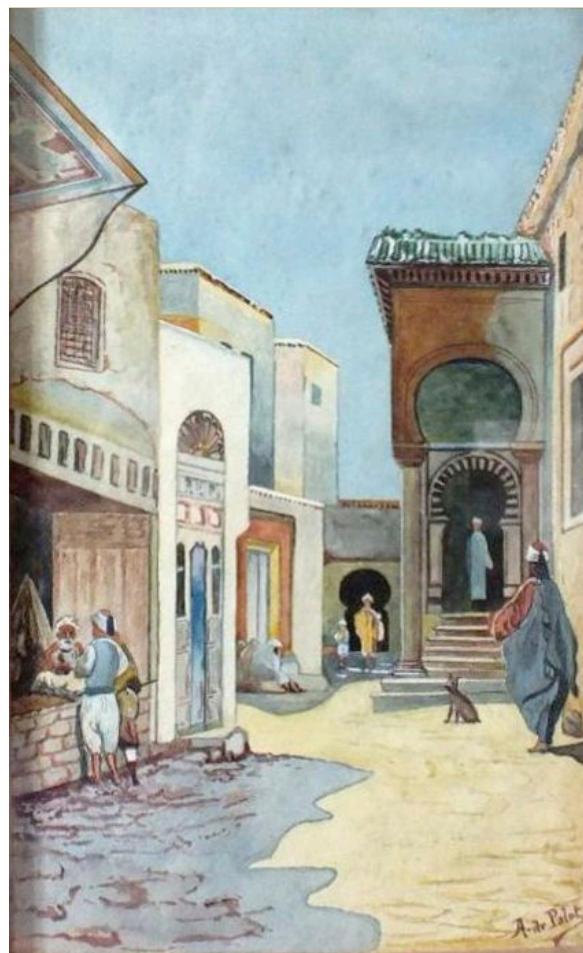


qu'il vienne d'Orient ou d'Occident, jamais n'est qualifié d'étranger et accède ipso facto – théoriquement du moins – au même niveau que le Tunisois. Au-dessous, se trouvent les citadins non musulmans dont le statut de dhimmi-s était intensément vécu dans la culture sociale de la cité. Au sein de la population infidèle, le musulman établissait une ségrégation dont les israélites faisaient les frais. Le racisme antijuif, s'il n'a jamais pris les formes violentes et massives de l'antisémitisme européen, ne se limitait pas seulement au verbe. Il prenait dans les ruelles de la médina la forme de plaisanteries de mauvais goût, telles que la «staqa», la tape sur la tête dont ne se privaient pas adultes musulmans de bas étage et garnements. Malgré cela, les autochtones de cette communauté vivaient en bonne entente avec les citadins musulmans, notamment dans les souks. Dans les sphères du pouvoir, les grandes familles juives participaient à la gestion de l'administration beylicale et jouissaient du statut de dignitaires que la fonc-

tion de caïd des israélites (qâ'id al yahoud) couronnait. La communauté des juifs-Grâna originaires de Livourne, où leurs ancêtres avaient été accueillis par les Médicis après leur expulsion d'Espagne, était plus moderne et plus ouverte sur l'Europe et sa culture. Elle constitua rapidement une élite économique, médicale et politique respectée. Les chrétiens, n'étant pas une communauté tunisienne mais essentiellement un groupe de négociants appartenant à des pays européens, n'étaient pas, de ce fait, soumis au statut de dhimmi-s. On les qualifiait de nassârâ ou encore d'ajâníb (étrangers non musulmans).

Outre ces hiérarchies, les Tunisois en avaient établi une au sein de la communauté arabo-islamique du pays. Evidemment, la société de la médina occupait la première place. Le Tounsi, c'est celui qui est originaire de Tunis. Le reste de la population musulmane – plus exactement celle qui n'était pas intégrée – était définie par le terme générique de barrâni (barrâniyya, au pluriel), littéralement celui qui est de l'extérieur ou hors les murs. Le caïd al Barraniyya était, à Tunis, le chef des sujets musulmans non tunisois du bey résidant et travaillant à Tunis et ses environs. Certes, on appréciait les lignées citadines de Kairouan, Sousse ou Sfax, par exemple. Certains parmi les plus cultivés des Tunisois appréciaient à leur juste valeur l'ancestralité et la noblesse de tel ou tel clan bédouin. Dans l'ensemble, toutefois, la médina ne s'intéressait pas particulièrement à ce qu'il y avait au-delà des remparts. Quant aux nouveaux venus désireux d'intégrer la société tunisoise, ils s'empressaient d'adopter les us et coutumes de la cité, confortant ainsi les vieilles élites urbaines dans leur rôle de modèle.

Notons, à ce propos, que des sortes de « ségrégations» sociales liées au plan de la ville étaient culturellement prégnantes. Une hiérarchie, longtemps vivace, marquait les rapports entre la médina et les faubourgs. Entre ces derniers eux-mêmes aussi : les gens de Bab Souika et ceux de Bab al Jazira étaient dans une sorte de constante compétition de citadinité. A ces légères animosités fort anciennes, et propres, au demeurant, à bien des cités dans l'histoire et le présent, s' ajouta à partir de la conquête ottomane la cohabitation des malékites et des hanéfites. Chez ces derniers et leurs descendants se développa un sentiment de supériorité au nom de l'œuvre libératrice des troupes de Sinan Pacha dans l'affrontement hispano-turc. A la superbe des «hanéfites», les milieux autochtones malékites opposaient d'illustres ascendances que l'arrivée des Morisques andalous au XVIIe siècle vint enrichir. A l'égard



des mamelouks, dignitaires civils et militaires aux ordres du bey, la médina entretenait une crainte mêlée d'un secret mépris. On ne leur pardonnait pas d'accumuler tant de pouvoirs sur le pays et les gens, eux qui étaient sans pays et sans famille. La plupart des mamelouks le leur rendaient bien, tenant la population tunisienne en piètre estime. A la veille de la conquête française de 1881, les choses avaient déjà changé. Le caractère allogène des descendants d'ottomans n'était plus qu'un lointain souvenir et les turbulences de la milice des janissaires terminées depuis la dernière révolte de 1816. Le Dey lui-même, naguère maître de Tunis, vit ses pouvoirs progressivement et définitivement confisqués par les pachas beys husseïnites.

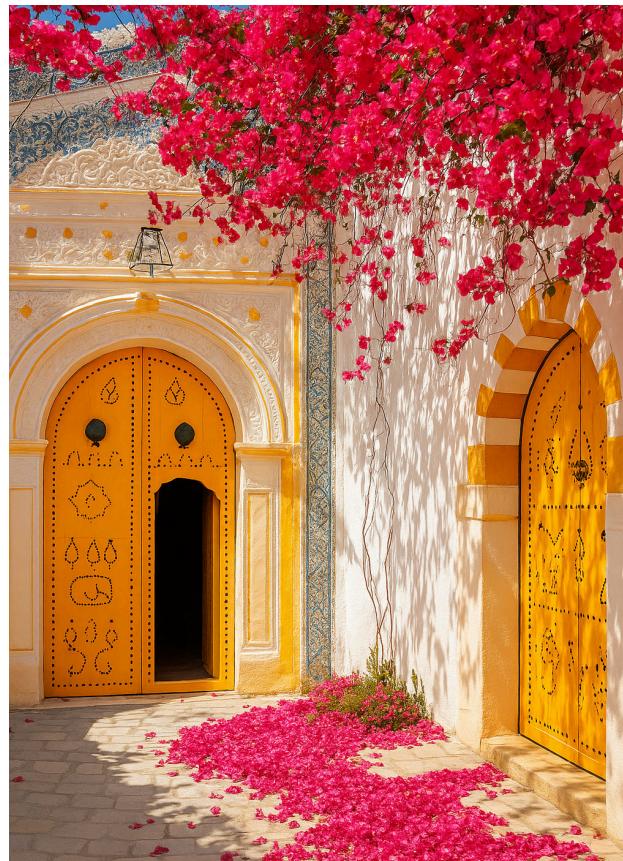
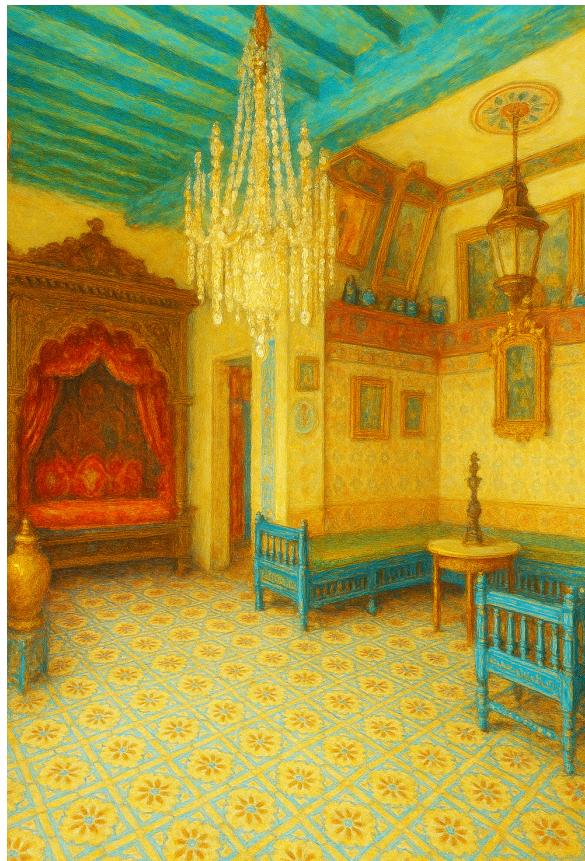
Tout au long des années 1840-1880, la pénétration de plus en plus agressive de l'Europe, de ses marchands – appuyés par leurs consuls – et de ses produits manufacturés concurrencent dangereusement l'économie des souks et provoquent une paupérisation ou, à tout le moins, un déclin des milieux de l'artisanat et du commerce. Nous avons

parlé à différentes reprises de cette crise précoloniale et ses multiples conséquences sur la politique, l'économie et la société dans nos précédents ouvrages publiés par les soins de Leaders<sup>(\*)</sup>

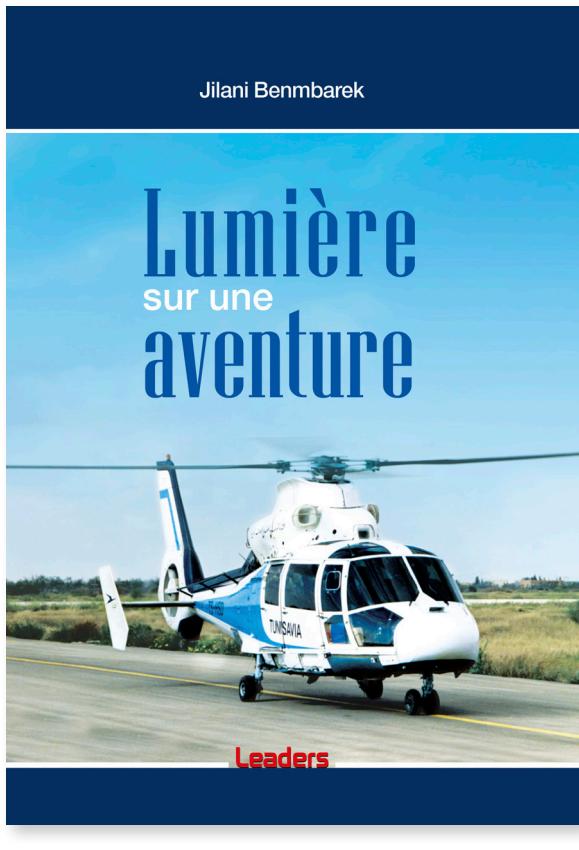
A présent, il est temps, après ce panorama historique, de proposer à nos lectrices et lecteurs de partir à la découverte de la médina de Tunis, son cadre urbain, son architecture et ses demeures, ses fondations et établissements urbains. Sans oublier la société, les hommes dans la paix et face à l'adversité. Nous souhaitons qu'ils trouvent dans les chapitres qui vont suivre un juste équilibre entre un légitime intérêt pour les vieilles pierres et le souvenir de la vie que connurent ceux qui ne sont plus.<sup>L</sup>

**Md.A.B.A.**

(\*) *La Tunisie, la Méditerranée et l'Orient au miroir de l'histoire* (Leaders éd. Tunis, 2019, 2e édition, 2024). *Aux temps des émirs et des beys* (Leaders éd. Tunis, 2022). *La Tunisie de jadis et de naguère à la rencontre de l'Orient et de l'Occident* (Leaders éd. Tunis, 2024).



Lu pour vous



#### ***Lumière sur une aventure***

Jilani Benmbarek

Editions Leaders, 2025, 124 pages

En librairies et sur [www.leadersbooks.com.tn](http://www.leadersbooks.com.tn)

## Témoignage de Jilani Benmbarek ***Lumière sur une aventure***

Il a fini par céder aux sollicitations des siens pour raconter la naissance et l'évolution de Tunisavia. Jilani Benmbarek, ingénieur aéronautique, devait prendre rapidement, en 1974, les commandes de la première compagnie aérienne tunisienne d'hélicoptères et d'avions de petites capacités. Dans son livre *Lumière sur une aventure* récemment paru aux éditions Leaders, il révèle sous une plume raffinée et non sans humour une véritable saga, ponctuée de portraits, d'anecdotes et de moments forts vécus, notamment avec Bourguiba.

Diplômé de l'Ecole nationale supérieure de mécanique et d'aéro-technique (Ensma, Poitiers), Jilani Benmbarek était ingénieur principal chargé des études à Tunisair, affecté

en tant que représentant auprès de Boeing à Seattle aux Etats-Unis pour la construction de l'avion B727. A peine rentré à Tunis, un grand défi l'attendait : commencer à partir de

zéro, seul dans un tout petit bureau mis à sa disposition, la création de Tunisavia, puis son décollage. Son récit croise souvent celui de l'histoire du transport aérien tunisien. Il dresse le portrait de nombreux ministres, PDG de la Tunisair, et autres personnalités et évoque ses propres rencontres et voyages avec Bourguiba.

Benmbarek était très à l'aise avec le chef de l'Etat, se permettait de lui dire ce qu'il pense, et de l'interroger sur des questions délicates. Bourguiba

le lui rendait bien. Que d'anecdotes alors. Et avec d'autres personnalités. Habib Ben Ammar, Abdelaziz Zenaidi, et Lassaad Ben Osman, mais aussi, Bourguiba Jr, Hassen Belkhodja, Abdelaziz Lasram, Tijani Chelly, et Ali Boukhris, notamment sont mis en exergue.

L'album photo qui illustre le livre prolonge le récit. Des photos avec le Roi Carlos, des dirigeants tunisiens et arabes, et lors de la sortie de promotion à l'Institut de Défense nationale,

s'ajoutent à celles qui jalonnent le parcours de Tunisavia.

On découvre en fait Jilani Benmbarek qui est pluriel : athlète, journaliste sportif, ingénieur, chef d'entreprise, président de la Chambre de commerce et d'industrie de Tunis, président de l'association des chambres de commerce de la Méditerranée (Ascamé)... Comme le mentionnera Maher Kamoun dans sa préface: «*Jilani Benmbarek est un homme accompli de grande valeur. Les lecteurs de cet ouvrage le constateront d'eux-mêmes.*»

## Bonnes feuilles

### Les oiseaux sur la ligne Tunis / Malte

La ligne Tunis/Malte, à ses débuts en 1975, était desservie avec un avion de neuf places, le Beechcraft Queen Air. Deux passagers, un Maltais malvoyant et un Tunisien, lui servant de guide, louaient une fois par quinzaine tout l'avion. Ils n'avaient pas de valises mais avaient avec eux des cages pleines d'oiseaux. Ils revenaient le même jour avec des cages pleines d'oiseaux. En fait, ils échangeaient les chardonnerets (rouge-gorge) qu'ils achetaient au Marché Central de Tunis à un Dinar pièce contre des canaris qu'ils vendaient au marché de l'Ariana entre cinquante et cent dinars l'oiseau.

Les Maltais sont des ornithophiles invétérés appréciant notamment le chardonneret qu'ils appellent «*Verdun*». Avant d'être adulte, le chardonneret apprend à chanter en écoutant un canari. Après sa période d'apprentissage, il chante mieux que son maître.



■ Aux USA chez la compagnie Sikorsky à Stratford connecticut à bord du Sikorsky S76

J'ai alors pensé que je pouvais développer cette ligne en faisant de la publicité pour ce type d'activité. A la parution de la première publicité sur un journal local, je reçus une «engueulade» par téléphone de la part de M. Habib Bourguiba Junior.

En sa qualité de président de l'Association tunisienne de protection des oiseaux, il me reprochait de faire le lit de ce trafic. Depuis, l'importation et l'exportation d'oiseaux sont interdites à moins de respecter des conditions draconiennes.

Ainsi les deux compères, le Malais et le Tunisiens, cessèrent leur activité. C'était juste l'apparence. En effet, la question rebondit quelques mois après lorsque, sur un vol Tunis-Malte effectué avec un avion de cinquante places, un Hawker Siddeley HS 748, un passager a refusé de s'asseoir lors du décollage. Il prétextait avoir des problèmes de santé et qu'il allait à Malte se faire soigner par un spécialiste. Ce passager est revenu le même jour par le vol retour, dans la même position debout. A la question de l'hôtesse qui

lui demandait pourquoi il revenait aussi rapidement, il prétexta que son médecin était en voyage à Londres.

Suite au rapport de l'hôtesse de l'air, il a été décidé de lui interdire l'accès aux avions de Tunisavia.

Quelques jours après cet incident, un homme s'est présenté à mon secrétariat demandant à me voir. Comme j'ai l'habitude de recevoir tout le monde pour un oui ou pour un non, je l'ai reçu. C'était le fameux passager des vols Tunis/Malte. Il était venu s'excuser et expliquer son comportement. En fait il n'était pas malade. Il voyageait avec des oiseaux, endormis, enroulés autour de ses jambes et de son corps dans un collant de femme. Il ne pouvait pas s'asseoir pour ne pas écraser les oiseaux. Il partait avec cinq cents chardonnerets et revenait avec cinq cents canaris. L'échange se faisait dans les toilettes de l'aéroport de Luqa Airport.

Ce trafic cessa car les fins limiers que sont les douaniers tunisiens ont découvert ce trafic.



■ 1999 : La base de Sfax est née sous la plume du Gouverneur Sahbi Basly

No comment à propos de l'esprit inventif des Tunisiens.

\*\*\*

### Transport de carottes de Sfax à Tunis

Un jour, je reçus un appel téléphonique venant de Sfax. L'interlocuteur me demandait s'il pouvait louer un avion pour transporter des carottes de Sfax à Tunis. J'ai failli mal réagir mais j'ai appris, dans ma tendre jeunesse, qu'il faut savoir écouter jusqu'au bout. Il me signifia l'urgence de l'opération. Il était dix heures et la marchandise devait arriver au plus tard à quatorze heures à l'aéroport Tunis-Carthage afin de la transférer sur le vol d'Air France à destination de Paris. Au lieu de raccrocher, j'ai demandé à l'intéressé de m'envoyer un télex ou un fax. Je lui ai demandé aussi de confier un chèque à un de nos pilotes d'hélicoptère à Sfax. Ce qui fut fait, et la marchandise arriva à Tunis-Carthage à treize heures.



■ Barcelone, 9 mars 2002 : SM Juan Carlos 1er et la Reine Sophie avec le Président de l'Eurochambres

En fait, les «carottes» en question étaient tout simplement des échantillons de forage pétrolier que la Serept envoyait à Pau pour être analysés. Le client en question était un transitaire qui avait été chargé de cette mission pour que l'opération se fasse dans la confidentialité et la légalité.

Je me suis longtemps reproché le malentendu qui s'était instauré. Je savais en effet ce qu'étaient des carottes de forage car lors de mon stage chez Elf Aquitaine à Pau à la fin de mes études d'ingénieur à l'Ensma Poitiers, j'ai eu à connaître ce type de carottes et même des carottes sfaxiennes du champ d'Isis.

\*\*\*

### Le métro

S'étant agrandie, Tunisavia loua des locaux dans l'Immeuble Saadi à El Menzah IV. Le syndic de l'immeuble était dirigé par un Monsieur un peu



■ L'IDN, 17e promotion

spécial. Je fus sollicité pour lui succéder afin d'assainir la situation du bâtiment qui commençait à se dégrader. Mon mandat de président du syndic coïncida avec un événement important, à savoir le passage devant l'immeuble du métro reliant Tunis à l'Ariana. Les travaux commencèrent sans aucune information aux riverains. C'est ainsi qu'une délégation composée du directeur du restaurant Saadi, du directeur du supermarché Touta (actuel Monoprix), de la pharmacienne, du chef d'agence de l'UIB est venue me voir pour me demander de protester contre le passage du métro à proximité de l'immeuble.

Je n'ai trouvé aucune autre solution que d'écrire au ministre de l'Équipement, Monsieur Mohamed Sayeh, et au ministre du Transport, Monsieur Mohamed Kraïem.

J'ai utilisé les services d'un huissier-notaire pour faire arriver les lettres à bon port.

Dès qu'il a reçu la lettre, Monsieur Mohamed Sayeh m'appela au téléphone et me reprocha violemment de l'avoir mêlé à cette affaire. Il m'a dit: «*Je suis ministre de l'Équipement et non du Transport. Vous avez frappé à la mauvaise porte. Adressez-vous à Monsieur Mohamed Kraïem*». Ma réponse fut: «*N'ayez crainte Monsieur le ministre; c'est fait. Je crois, Monsieur le ministre, que cela vous concerne aussi puisque les ouvriers sont en train de défoncer la chaussée, laquelle dépend de vous, je pense*». L'anecdote est que l'huissier qui s'est présenté au ministère a réclamé Monsieur Mohamed Sayeh, refusant de remettre la lettre à sa secrétaire. Une fois dans le bureau du ministre, l'huissier demanda à Monsieur Mohamed Sayeh sa carte d'identité, ce qui révolta le maître des lieux. L'huissier lui a signifié que c'était la règle.

J'ai reçu un autre appel de mon ami Lamine Riahi, président-directeur général de la Société Le Métro Léger. Il me dit : «*Tu n'es pas conscient, Jilani, le plan final est signé par le Premier ministre, et rien ne peut être changé*».

La chance a voulu que je rencontre par hasard une personne très influente auprès du Président Habib Bourguiba. Je lui ai exposé le problème et fut surpris le lendemain d'être convoqué à une réunion en haut lieu.

J'ai alors expliqué à la noble assistance que le tracé actuel du métro allait mettre en danger l'Immeuble Saadi car l'architecte n'avait pas prévu les vibrations de l'engin roulant. Par ailleurs, le centre-ville de l'Ariana allait être complètement défiguré avec un train qui entre dans la ville par sa rue principale en rasant les balcons. A mon avis, le tracé (celui finalement retenu) devait prendre en considération le nouveau centre administratif, l'actuel Centre Urbain Nord. On m'a répondu qu'un métro est utilisé pour desservir une zone habitée et non une zone vierge comme l'était le Centre Urbain Nord, trente ans en arrière. Ma réponse fut : il y aura bientôt dix mille employés dans cette zone (Il y en a beaucoup plus aujourd'hui).

Résultat, le tracé fut modifié selon ma proposition avec malheureusement un bémol, le non-respect d'une recommandation consistant à faire passer le métro dans un tunnel sous le boulevard allant vers l'Aéroport.

Le métro déboucherait ainsi sur le Lycée pilote de l'Ariana. Cela aurait évité les tracas causés actuellement par la circulation dans cette zone.■

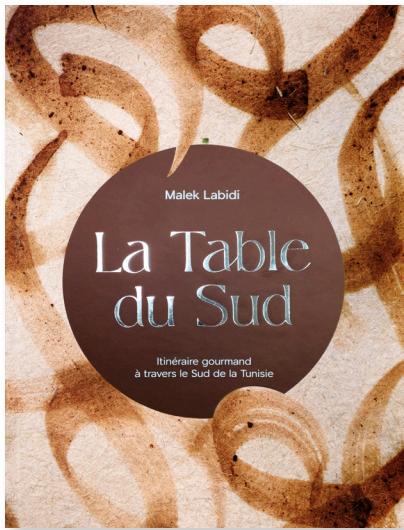
# وَقْيَت VIDÄNGE

JUSQU'À

-20%

Du 20 Novembre  
au 31 Décembre 2025





**La Table du Sud**  
de Malek Labidi  
Fondation BIAT, 2025, 427 pages, 60 DT



## L'appel du sud

**L**a saga se poursuit. C'est une traversée aromatisée et savoureuse d'un immense «pays», jusqu'aux portes du Sahara qu'entreprend Malek Labidi dans son nouveau beau-livre «*La Table du Sud*». Cette balade gourmande la mène dans cinq régions du sud de la Tunisie pour voir, écouter, goûter, ressentir et raconter. Les lieux regorgent de symboles. Les populations perpétuent tout un héritage. Leurs habitations comme leur mode de vie tracent une mémoire. Leurs repas révèlent une cuisine souvent frugale, mais guère pauvre. Se nourrir enivre les sens.

Porté par la Fondation Biat, le projet est à son troisième tome. Après *La Table du Nord* et *La Table de la Côte*, Malek et son équipe abordent le Sud. Autour d'elle, Nadia pour la coordination, Béchir Zayen, photographe, et Lilia Blaise (corédition). Le concept est bien rodé. Il se donne de nouvelles ambitions.

Depuis Gabès, unique oasis en bord de mer, au pays du Djérid, jusqu'à Tozeur, Nefta et Chebika, pays des poètes et terre de spiritualité, Malek se laisse emporter par une douce vague. Elle remonte en traversant le chott El Djérid, territoire d'illusions et de mirages, s'arrête à Douz, carrefour des caravanes au souk du jeudi légendaire. Le pas feutré des méharis sur les dunes résonne encore.

Reprendre la route vers Kébili, Tataouine, Chenini, Douiret et Matmata, c'est s'immerger dans un univers millénaire. Ses cultures demeurent vivaces, et ses traditions se transmettent dans l'oralité de la mémoire. Nous sommes au pays des amazighs, celui des «hommes libres» d'Afrique du Nord. L'ouvrage consacre tout un dossier à cette «présence enracinée : la langue (chelha), le calendrier annuel, les croyances et spiritualités, les femmes, le langage sacré des symboles, et la fibule tunisienne. La cuisine amazighe y trouve pleinement place. (Voir encadré).



Malek l'a bien ressenti : «Le sud ne se donne pas d'un seul coup. Il se dévoile lentement», écrit-elle. «Le désert vous dépouille. Il vous réduit à l'essentiel... Le vrai luxe est dans la simplicité.»

La mer, celle de Zarzis et de Djerba, offre un autre charme. Le poisson est d'une saveur inégalée. Tout dans cette zone, aussi, insuffle régénérescence. Djerba, «l'île-monde aux apparences trompeuses», ne vous laisse pas la quitter.

Gabès, «l'âme du sud», est merveilleuse. Ses vergers en étages, ses petits poissons «ouzefs», ses souks et son célèbre henné vous attirent. «Il y a ici une intemporalité, un charme qui se révèle sans bruit», écrit Malek.

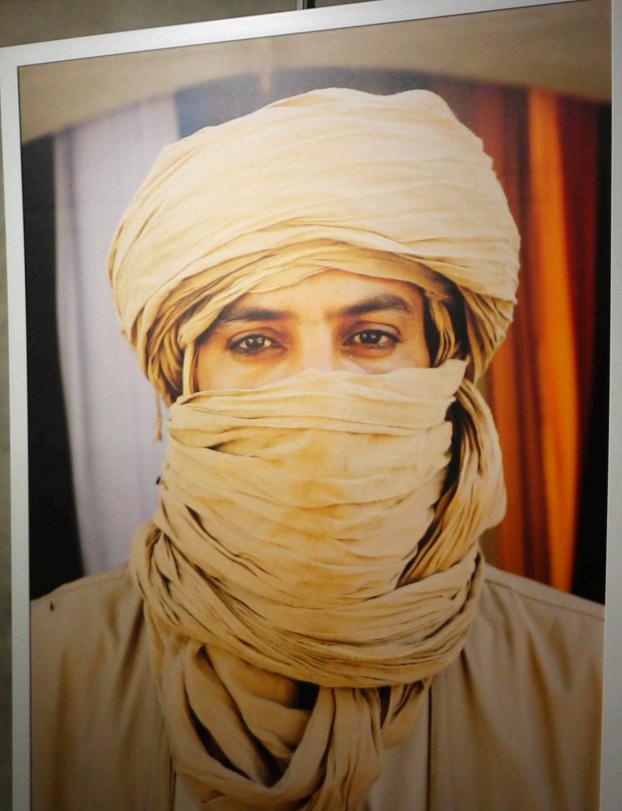
### Irrésistible

Ce qui est merveilleux dans cet ouvrage pluriel, c'est que la cuisine n'est que «le

prétexte» de tout le reste. On apprend beaucoup alors sur les herbes du désert, trésors aromatiques et médicinaux, et celles de la montagne, les truffes, cet «or blanc du désert», l'élevage des chèvres, les eaux thermales, le tissage, la broderie, la fabrication des briques, la vannerie et les différentes utilisations de la fibre végétale. De l'agriculture à l'architecture, du système de partage des eaux et d'irrigation dans les oasis à l'organisation du travail agricole en sous-traitance, de la musique à la cavalerie, ou des croyances à la spiritualité : on se ressource de cette enrichissante balade.

La cuisine demeure au centre. Des recettes bien expliquées, des plats soigneusement photographiés et un art culinaire mis en exergue.

Un beau livre qui vous donne envie de tout voir, de tout déguster, de tout savourer. Un appel du sud. Irrésistible. 



# Cuisine amazighe Le goût du désert et des montagnes

La cuisine amazighe en Tunisie est bien plus qu'un ensemble de recettes : c'est un savoir-faire ancestral façonné par la terre, le climat et le mode de vie nomade. Profondément enracinée dans les régions du sud et des montagnes de l'intérieur, elle repose sur une logique d'autosuffisance et d'ingéniosité. Ici, on ne cuisine qu'avec ce que l'environnement offre: céréales, légumineuses, herbes aromatiques sauvages et plantes du désert. Chaque ingrédient a une valeur symbolique. Les femmes chantent en préparant la pâte, invoquent les ancêtres en versant l'huile, murmurent des bénédictions en pétrissant la semoule.

Le repas se prend en cercle, à même le sol ou autour d'une table basse, dans un silence souvent habité par la gratitude. L'acte de manger est rituel, communautaire, sacré.

Les ingrédients de base sont simples et puissants : l'orge - céréale reine du monde amazigh - y occupe une place centrale, souvent accompagnée de blé, de pois chiches, de fèves et de lentilles. Les épices ne sont pas celles du commerce, mais celles que la nature donne spontanément : le cumin sauvage ou chibet el cheikh, une plante grisâtre au parfum poivré, qu'on réduit en poudre et qui parfume les plats d'un piquant



discret, évocateur des sols arides et parfumés du désert.

La particularité de cette cuisine tient aussi à ses techniques : le séchage des viandes, des pâtes, des fruits ou des légumes permet de conserver les aliments sur de longues durées et de faciliter leur transport. Ce savoir-faire, hérité d'un mode de vie semi-nomade, est aussi un acte de résistance face à l'adversité.

Le feu y est discret. Les hottes des maisons troglodytiques, notamment dans les villages comme Tamzret ou Matmata, sont conçues pour canaliser la fumée à travers des conduits complexes, parfois même connectés à ceux des voisins, afin d'en dissiper lentement les traces. Cette architecture traduit une exigence de discréption, reflet d'une histoire marquée par la persécution : les Amazighs ont longtemps été contraints de se faire oublier.

Ainsi, contrairement à d'autres traditions culinaires, les plats amazighs ne commencent pas par un long rissolage odorant. Les ingrédients sont souvent directement mouillés et cuits à l'étouffée, dans des pots en terre ou sur des pierres chaudes, sans émission forte d'odeur ni de fumée.

Les plats emblématiques sont nombreux et souvent méconnus dans leurs origines amazighes. Le couscous, bien sûr, mais aussi le barkouech, le malthouth (semoule d'orge grillée), la bsissa, la chakchouka, la mhammes, la saffa, la tbikha, ou encore le bazine.

Parmi les spécialités plus locales, le tikarbizi, originaire de Tamzret, se distingue par sa pâte fraîche roulée et





découpée, dont le nom vient du mot amazigh *netkarbess*, signifiant «se rouler».

Même les pâtisseries comme le *makroudh* - à base de semoule et de dattes - ou des éléments typiques du terroir comme les *merguez*, le *kaddid* ou le *osbane* trouvent leur ancrage dans ce fond culinaire amazigh, tout en s'étant diffusés dans l'ensemble du pays. ■





NUMÉRO BLEU  
82 10 10 90

**SAHATY CONFORT**

يأْمُنُكَ عَلَى صَحْتَكَ  
و يَحْفَظُكَ عَلَى مَيزَانِيَّتَكَ



L'avenir  
avec assurance

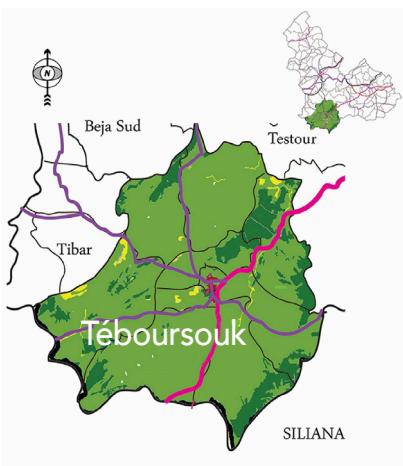
[www.carte.tn](http://www.carte.tn)





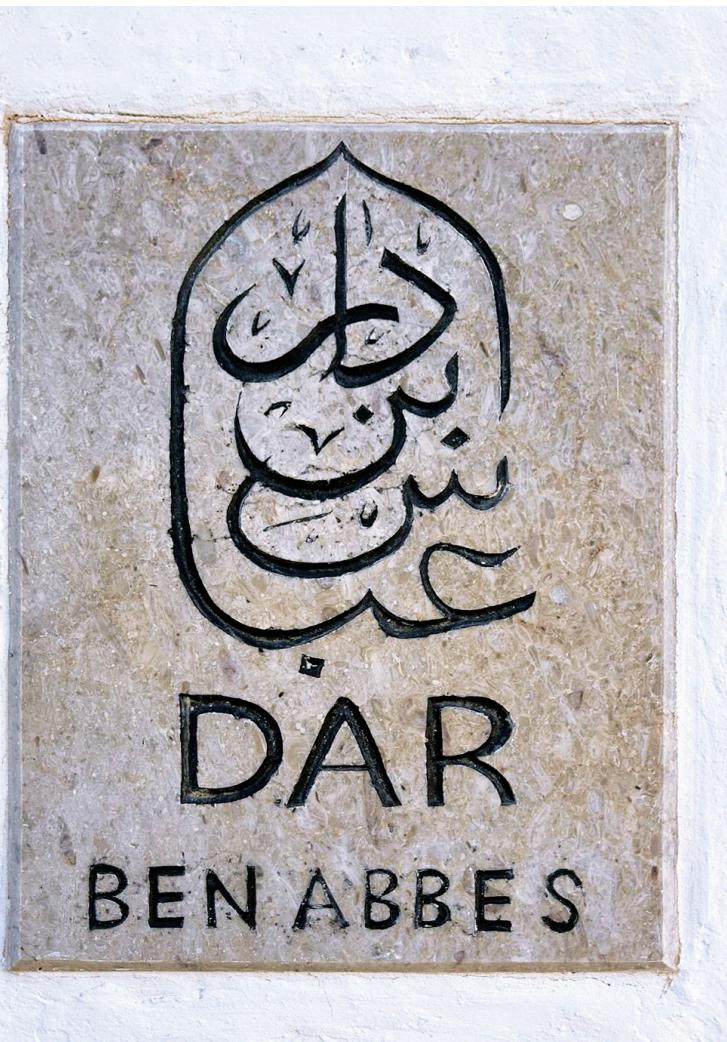
# Dar Ben Abbes

## Une résidence d'artistes inspirante à Téboursouk



Vous êtes artiste-peintre, sculpteur, écrivain ou compositeur de musique, originaire de Tunisie, de Belgique ou d'un pays méditerranéen et vous cherchez à passer un séjour créatif au cœur du Nord-Ouest tunisien ? Dar Ben Abbes, dans la médina de Téboursouk, vous accueillera pour une résidence artistique d'une semaine à un mois. Cette vieille maison familiale entièrement réhabilitée et rénovée est érigée en pont culturel entre la Tunisie et la Belgique par son propriétaire et mécène Mahmoud Ben Abbes. A la tête de la Fondation Ben-Abbes qu'il a créée en Belgique 2022, fondation d'utilité publique reconnue par arrêté royal, il œuvre à l'accomplissement d'un projet plein de promesses.

**S**igne d'intérêt porté à Dar Ben Abbes, Son Altesse Royale la Princesse Léa de Belgique a fait spécialement le déplacement en Tunisie pour l'inaugurer le samedi 15 novembre 2025, créant un véritable évènement à Téboursouk. Mahmoud Ben Abbes voyait ce jour-là se réaliser un rêve d'enfant. C'est dans cette maison où il est né, à la fin des années 1950, dans une famille nombreuse de douze frères et sœurs issus de trois mariages de son père. Il aimait jouer dans le quartier, fréquenter le kouttab, puis l'école et la maison du peuple, apprendre la clarinette et le théâtre, avant de se «rebeller», comme il le dit. Il ira au lycée agricole de Thibar, fondé par les Pères blancs, puis se résoudra à aller poursuivre ses études en Belgique qu'il réussira d'abord, puis sa carrière professionnelle dans la gestion et l'expertise comptable.



Mahmoud Ben Abbes conseillera de nombreuses entreprises belges à se délocaliser en Tunisie. Pour répondre à leurs besoins en logistique et transport, il créera une compagnie spécialisée, la Comatral, qui atteindra en rythme de croisière plus de 150 camions en rotation par semaine dans les deux sens. Plus tard, il se lancera dans le fret aérien, avec un leader mondial. En reconnaissance de ses efforts pour la promotion des échanges économiques, il sera nommé conseiller du commerce extérieur. Puis, par décision du Roi, il sera promu conseiller en diplomatie économique. Une belle consécration.

Sans cesse, il cherchera à établir un nouveau pont entre son pays natal et celui d'adoption, se sentant redevable de leur rendre un peu de ce qu'ils lui ont donné.

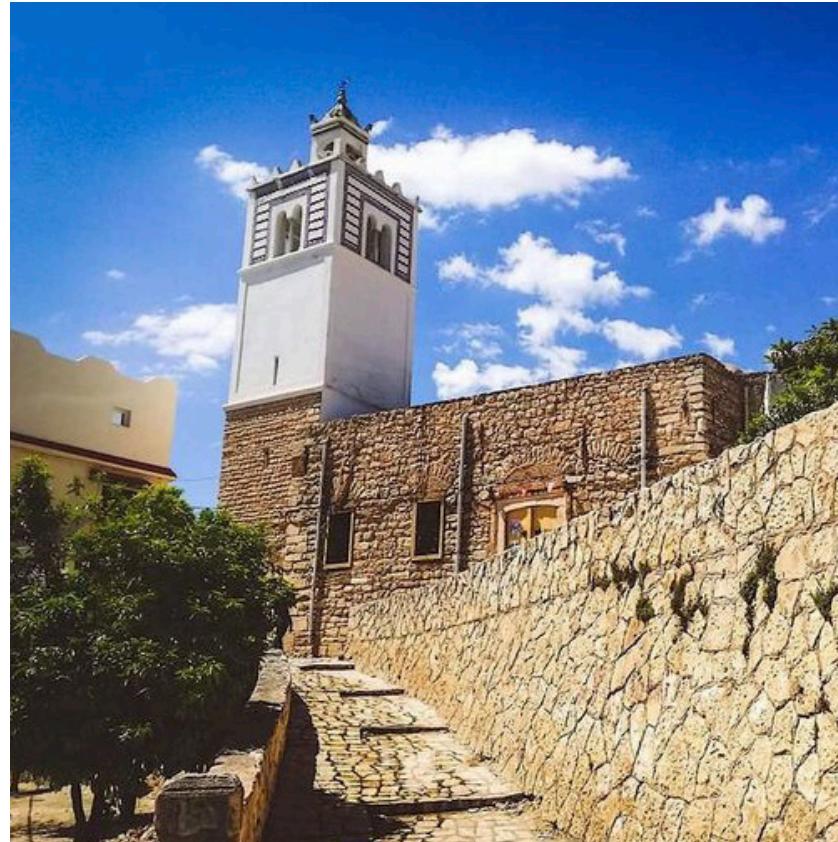
Lorsque Mahmoud Ben Abbes a été prévenu que la maison familiale se dégradait et menaçait de tomber en ruine, il s'empressa de racheter les parts de ses frères et sœurs pour entreprendre sa réhabilitation et sa sauvegarde. Au début, il n'avait pas d'idée précise quant à son usage, sauf celle de la dédier d'une manière ou d'une autre à la promotion de la culture et des arts entre les deux pays. Tout en engageant les études nécessaires, puis les travaux, il a pensé qu'il serait utile de créer une fondation en vue de «tisser un fil vivant entre deux pays aux cultures riches et complémentaires». Avec des amis belges et tunisiens, diplomates, financiers et juristes, la

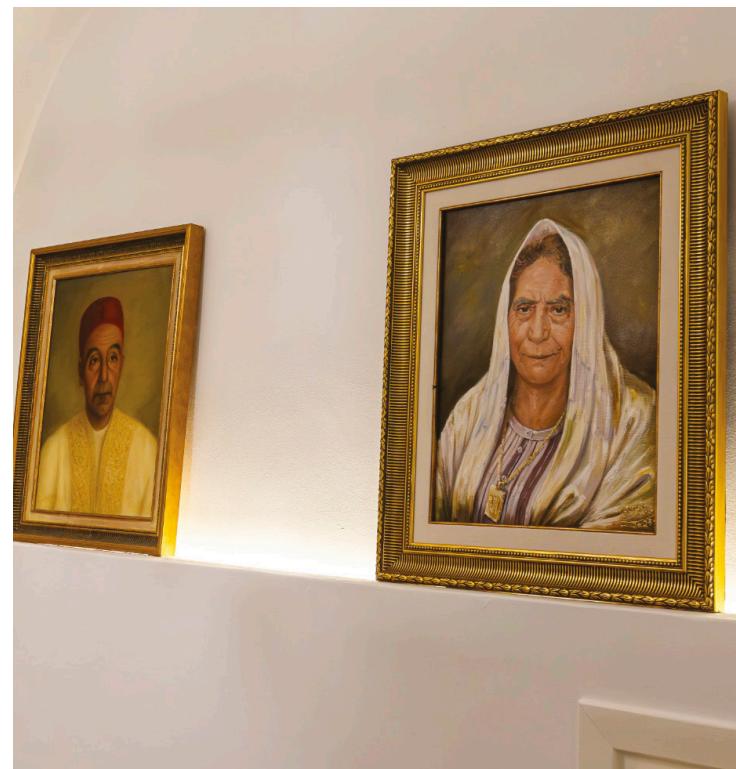
fondation prendra forme et le projet Téboursouk commencera à voir le jour. «La fondation comptera parmi ses membres des personnalités tunisiennes et belges de haut rang dont Maître Charlotte Piers, M. Patrick De Beyer, M. Jean-Luc Calant et également Maître Wajdi Khalifa», nous dit-il.

## Du fond de la mémoire

Le lancement officiel de la fondation sera célébré le 7 octobre 2022 lors d'une soirée à la Galerie des glaces au Palais d'Egmont, siège du ministère belge des Affaires étrangères. Des personnalités de premier plan étaient présentes, notamment Didier Reynders, ancien vice-Premier ministre et alors commissaire européen à la Justice, ainsi que de grands amis de la Tunisie, autour de l'ambassadeur Nabil Ammar. Des projets se mettaient en place : participation à des actions éducatives en Tunisie, journées d'immersion culturelle pour le corps diplomatique dans les trésors du patrimoine du Nord-Ouest, rencontres et autres. Dar Ben Abbes se pare de son magnifique aménagement et de sa superbe décoration pour s'apprêter à recevoir au cours du premier trimestre 2026 ses premiers résidents.

«J'ai puisé au fond de mes souvenirs d'enfant les représentations de la maison familiale comme elle était inscrite dans ma mémoire», nous dit Mahmoud Ben Abbes. «Une image sans doute plus délicieuse, mais comme je voulais qu'elle le soit aujourd'hui.» Sur







« Nous pouvons faire  
encore plus, et  
beaucoup mieux,  
mais nous y allons  
concrètement et  
en toute modestie »

Mahmoud Ben Abbes

une superficie de 250 m<sup>2</sup> de bâti, en deux étages, cette demeure se veut accueillante et inspirante. Téboursouk, à près de 100 km de Tunis, est érigée au pied d'une colline élevée de 400 m. De la terrasse, on admire les oliveraies de la vallée de l'oued Khalled et l'étendue des champs. Dougga n'est qu'à 6 km. Classée par l'Unesco sur la liste du patrimoine mondial, c'est «la petite ville romaine la mieux conservée de l'Afrique du Nord.»

### **Inspirer, promouvoir le Nord-Ouest**

«Les heureux résidents de Dar Abbes pourront y trouver toute la sérénité et la quiétude pour s'adonner à leurs arts, souligne Mahmoud Ben Abbes. Ils pourront également effectuer des randonnées dans les environs pour aller à Dougga, ou pousser plus loin leurs visites dans le Nord-Ouest. Une manière de s'imprégner de la région et en rendre compte dans leurs créations.»

«Notre souhait, poursuit-il, est que chaque résidence artistique se termine par une exposition pour les artistes-peintres et sculpteurs, une séance de lecture pour les écrivains et poètes, ou un concert pour les compositeurs de musique. Ce sera-là de bonnes occasions d'interaction avec les habitants de la ville.» Féru d'art et de culture, Mahmoud Ben Abbes est nostalgique de ses activités de prime jeunesse à Téboursouk. Il entend contribuer à travers la fondation à la relance de ces activités pour offrir aux jeunes des lieux d'épanouissement, et aider à la restauration de certains vieux édifices en délabrement. C'est ainsi qu'il pense particulièrement à la mosquée Sidi Ben Ahmed, dont il avait fréquenté le kouttab, et à l'église, transformée en maison du peuple, grouillant

alors d'activités et se trouvant aujourd'hui à l'abandon. Mais, avec ses coéquipiers membres de la fondation, où tout se décide dans la collégialité, d'autres projets sont en cours d'élaboration.

### **De Tanit à Isis**

L'inauguration de Dar Ben Abbes par Son Altesse Royale la Princesse Léa de Belgique a suscité l'enthousiasme de tous. Elle avait également marqué par sa présence, la veille d'une soirée à l'occasion de la Fête de Sa Majesté le Roi, à la Résidence de Belgique. Au programme, un concert de musique traditionnelle tunisienne interprétée par Moufadhel Adhoum au luth, Aïda Nati au chant et à l'harmonium et Mohammad Ibn Haj Kacem à la percussion, en symbiose tuniso-belge. Toujours sur la même lancée, et en présence de Son Altesse Royale la Princesse Léa de Belgique, la fondation a organisé, le jeudi 13 novembre 2025, un colloque international intitulé «De Tanit à Isis: figures féminines et héritages contemporains», au Palais Ennejma Ezzahra à Sidi Bou Saïd. Trois historiens de renom sont intervenus à cette occasion : les professeurs Christian Cannuyer, Mohamed Hassine Fanter et Zakia Loum (Université de Bordeaux III).

«La fondation a la chance de compter sur l'appui d'illustres personnalités tunisiennes, belges, et d'autres pays, et de bénéficier du soutien des ambassadeurs dans les deux pays, Sahbi Khalfallah à Bruxelles et François Dumont à Tunis», tient à souligner Mahmoud Ben Abbes. Il associe à cet hommage les membres de la fondation ainsi que la ville de Téboursouk. «Nous pouvons faire encore plus, et beaucoup mieux, mais nous y allons concrètement et en toute modestie», conclut-il. 



# Walid Zouari

## Chaque visage n'est pas un portrait, mais une mémoire en devenir

Une démarche artistique distinctive et une expression forte qui interpelle. Walid Zouari a remporté le Grand Prix de la Ville de Tunis pour les arts plastiques, pour son œuvre intitulée «Visages sur le mur de la mémoire». A 56 ans, cet artiste-peintre talentueux qui s'accomplit dans la sérénité et le calme se voit ainsi récompensé par la capitale tunisienne, après avoir remporté succès et distinctions dans de nombreux pays étrangers. Diplômé en communication de l'EAD Tunis (1997), Walid Zouari avait enchaîné les résidences artistiques, notamment à la Cité internationale des arts à Paris (2004), et les expositions personnelles et de groupes. C'est ainsi qu'il exposera ses œuvres à Paris, Vienne, Monaco, Marrakech, Amman, Abu Dhabi et Doha, ainsi qu'en Chine.





## Visages et murs

Dans «Visages sur le mur de la mémoire», Walid Zouari inscrit la trace du temps dans la matière même de la peinture. Sur cette surface qui devient un véritable palimpseste, des visages apparaissent, s'effacent, se répondent — autant d'expressions éphémères dans le temps, suspendues entre présence et disparition.

L'artiste convoque le passé sans nostalgie : il le réinvente. Par le jeu des transparences, des empreintes et des pigments, il fait dialoguer les codes esthétiques de la tradition tunisienne – ses rythmes, ses textures, ses teintes telluriques – avec une écriture plastique contemporaine, libre et épurée. Le mur, ici, n'est pas une frontière mais un espace de passage. Il relie les générations, les regards, les récits. Les visages qu'il porte sont





à la fois ceux des ancêtres et des vivants, témoins d'un patrimoine qui refuse l'immobilité.

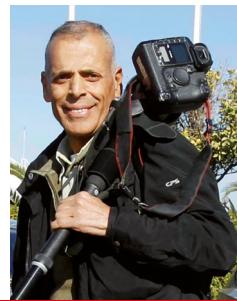
«Je peins des présences fugitives, des traces d'humanité qui traversent le temps», confie Walid Zouari. «Chaque visage n'est pas un portrait, mais une mémoire en devenir.»

En distinguant cette œuvre du Grand Prix de la Ville de Tunis pour les arts plastiques, la capitale rend



## Visages sur le mur de la mémoire

hommage à une démarche rare: celle d'un artiste capable d'unir mémoire et modernité, de tisser entre héritage et création une même matière sensible. «Visages sur le mur de la mémoire» se dresse ainsi comme une métaphore de la Tunisie contemporaine — fidèle à ses racines, mais résolument tournée vers l'avenir. □



• Photos Mohamed Hammi



# Visages

**S**elon l'inspiration du moment, Walid Zouari varie la charge d'émotion dont il dote ces visages qu'il n'a cessé de produire après sa période abstraite. Néanmoins, qu'il les traite en graphismes précis ou en touches d'un lyrisme allusif, il y raconte toujours l'histoire d'une fascination.

Isolés sur de ronds supports en toile ou en céramique, ou bien rassemblés en foules grouillantes dans de vastes compositions, les visages disent ce retour empressé vers une humanité qu'il figure en masques impassibles, en faces souriantes ou renfrognées, voire en cocasses caricatures... On ne saura, probablement, jamais les raisons profondes de la récurrence de cette typologie, mais on

pourrait y voir une heureuse réconciliation de l'artiste avec une réalité sensible où il puise, aujourd'hui, l'essentiel de son inspiration, et dont il fut, un moment, distrait par les élégances de l'abstraction.

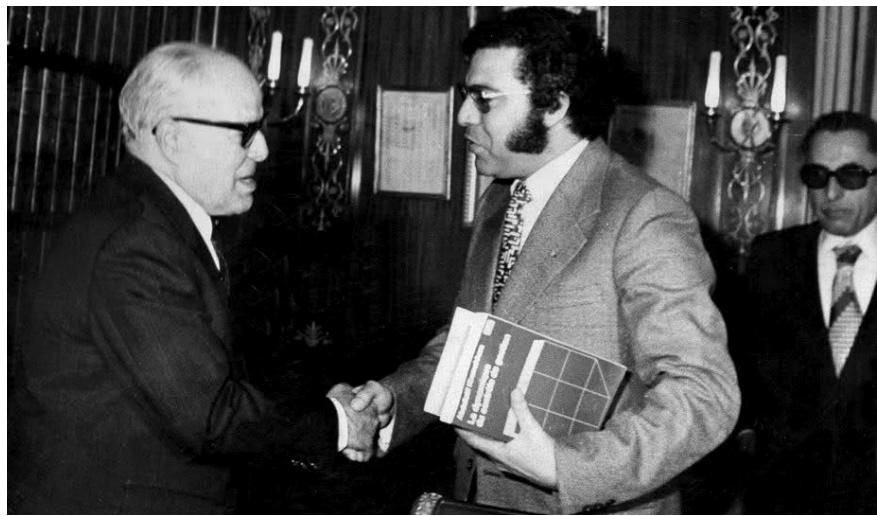
On y verrait aussi, par métaphore, l'isolement d'une conscience chagrine ou amusée, selon le cas, devant la multitude, ou encore un désir pieux et fraternel de se reconnaître dans l'autre... Le poète portugais Fernando Pessoa ne disait-il pas : « Tant de visages singuliers... Tous les visages sont singuliers, et rien ne donne autant le sens du sacré que de beaucoup regarder les gens... » ?.

Ali Louati



## Abdellatif Khemakhem L'universitaire éclectique

Quelle est l'œuvre majeure que lègue le professeur Abdellatif Khemakhem, décédé le 9 novembre dernier à l'âge de 89 ans ? L'Institut supérieur de gestion (ISG) qu'il avait fondé à Tunis en 1969 ? La Faculté des sciences économiques et de gestion (Fseg), qu'il avait créée en 1974 à Sfax ? La trentaine d'années d'enseignement et de conseil passées en Arabie saoudite et dans les autres pays du Golfe ? Ou encore les multiples ouvrages qu'il a publiés en pionnier du contrôle de gestion en France et dans le monde arabe ? Tout à la fois, et plus encore en fait. Le Pr Khemakhem était pluriel.

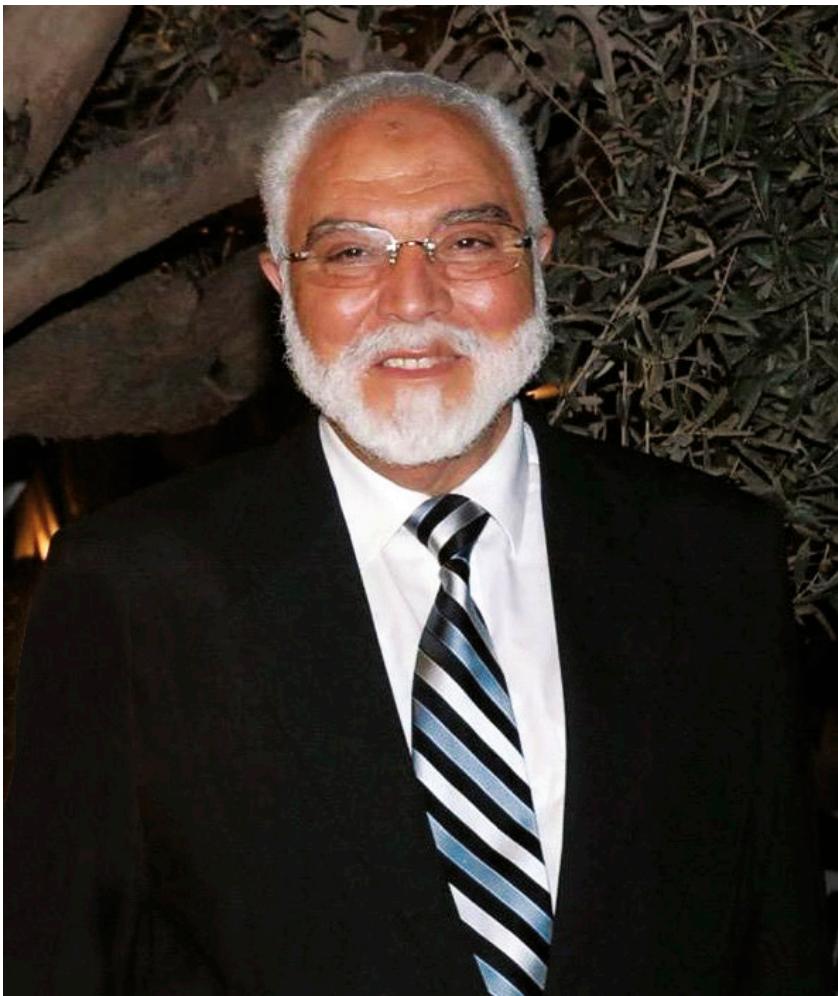


**U**n parcours très riche de près d'un demi-siècle de recherche, d'enseignement et de direction d'établissements universitaires : il a toujours été guidé par une vision anticipatrice pour introduire le contrôle de gestion au cœur d'un management moderne enseigné pour la première fois dans les grandes facultés d'économie et écoles de commerce et de gestion en France (Dauphine, HEC, ESCP...), au Maroc, en Tunisie et dans des pays arabes. Sa passion était grande pour relever le défi de faire naître facultés et écoles de management installées dans divers pays. Son dévouement était total aux compagnies de consulting qu'il constituera dans les pays du Golfe, et qui étaient fortement sollicitées par de grands groupes d'affaires.

Au total, le Pr Abdellatif Khemakhem aura passé 23 ans d'études (1943-1966), 38 ans d'enseignement effectif, et 30 ans de conseil, publié un bon nombre d'ouvrages devenus de référence dont le célèbre « La dynamique du contrôle de gestion », et dirigé plusieurs dizaines de thèses...

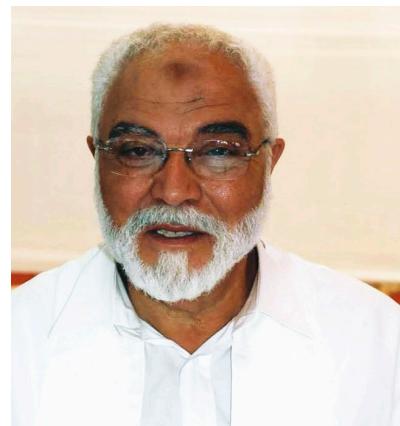
#### **Les Etats-Unis, la France, puis Ben Salah**

Commerce, agriculture et patriotisme: la trilogie est la marque de fabrique de la famille



Khemakhem, connue aussi pour sa piété et sa bienveillance. Enfant, Abdellatif ira au koutteb, puis fréquentera l'école publique et le lycée, avant d'entrer à l'Institut des

hautes études de Tunis et décrocher un diplôme en économie (1958). Au lendemain de l'indépendance, il sera choisi pour faire partie du premier groupe d'étudiants à





bénéficier d'une bourse d'études aux Etats-Unis d'Amérique.

Cap sur l'Amérique : Abdellatif Khemakhem réussira une licence en économie (1962), une maîtrise (1964) à la Washington University in St. Louis, et un doctorat (PhD en management, 1966) à l'Ohio State University. Sujet choisi : une simulation du comportement décisionnel. Parallèlement, il obtiendra des postes d'assistant puis d'enseignant universitaire et commencera à publier des articles de recherche sur le contrôle de gestion dans des revues scientifiques spécialisées.

Rapidement, il est sollicité pour enseigner en France et s'installera alors à H.E.C de Paris. Il donnera également des cours au Maroc. Sa réputation est alors faite. Le superministre de l'Economie à l'époque, Ahmed Ben Salah, le repérera et lui proposera de rentrer en Tunisie pour diriger l'Institut national de productivité (INP) pour le convertir progressivement en un l'institut national d'informatique. Pouvait-il décliner l'offre? Il l'acceptera

et s'attellera à la tâche (1967), en recommandant cependant de lancer un MBA et de doter le pays d'un institut supérieur de gestion (ISG), pour former des gestionnaires spécialisés. L'institut sera créé en juillet 1968 et la première promotion sortira en 1971. La filière se révélera être d'une grande excellence.

### Retour à Sfax

La ville de Sfax et toute la grande région avoisinante ne cessaient de réclamer l'implantation d'un noyau universitaire. Ses figures marquantes, Mansour Moalla, Hamed Zeghal, Sadok Guermazi, Tijani Makni, Hédi Zeghal, Ahmed Chetourou, M'hammed Chaker, Ahmed Zeghal et Ali Sellami notamment, s'activaient sans relâche auprès des autorités nationales. Des études étaient élaborées avec diverses formules. L'option privilégiée était de mettre sur pied une faculté de médecine, une école d'ingénieurs et une faculté des sciences économiques et de gestion. Ministre de l'Education (y compris de l'enseignement supérieur) et acquis à la multiplication des pôles universitaires à l'intérieur du pays, Driss Guiga donnera son aval.

Les bons candidats pour porter ces projets à bras-le-corps n'étaient pas légion. Le professeur Abdelhafidh Sellami, alors chef de service à Montpellier, répondra présent pour présider à la création de la faculté de médecine, et le professeur Abdellatif Khemakhem renoncera à la direction de l'ISG pour revenir à Sfax et créer la faculté dont il avait longtemps rêvé. L'ENIS attendra jusqu'en 1983, pour voir le jour, capitalisant sur le succès des deux premières facultés.

### Sans droit à l'erreur

L'ambition du Pr Khemakhem était poussée à un haut niveau : concevoir une vision d'avenir et bâtir des filières de grandes avancées académiques et



pratiques. Pour cela, il devait sélectionner d'emblée une équipe compétente et s'attaquer à la fois au démarrage des premières années d'enseignement et à l'implantation d'un campus universitaire. Le choix sera unanime sur un vaste terrain, route de l'Aéroport, qui servira à abriter la faculté, puis cédera des lots à d'autres institutions ainsi que des œuvres universitaires (foyers et restaurants). Alors éloigné du centre-ville, le site sera rapidement intégré au tissu urbain.

En médecine comme en gestion (et bientôt dans les autres établissements supérieurs), la qualité de l'enseignement sera de haut niveau et le taux de réussite aux concours nationaux sera élevé. Le pli est pris. Sfax deviendra une ville universitaire et un pôle de recherche scientifique.

La réussite académique du Pr Khemakhem et les origines militantes de sa famille, et sans doute aussi quelques ambitions personnelles, le conduiront à accepter de tâter une



Avec l'épargne QNB, chaque avenir réussi commence par une décision intelligente.





**SIMPAR**  
ISO9001

# إقامة **GALAXIE 2**

أريانة الصغرى - طريق رواد



رفاهية، راحة، وموقع مميز

نقتصر عليكم مشروعنا الجديد الكائن بأريانة الصغرى - طريق رواد، وهو مشروع سكني راقي يجمع بين الجودة العالمية، التصميم العصري، والموقع الاستراتيجي

شقق من نوع S+3 / S+2 / S+1  
إقامة مؤمنة  
مأوى سيارات  
قرب من المدارس، المحلات، والمرافق الحيوية

استثمروا في عقار مضمون مع **SIMPAR**



29 921 009 - 29 921 011

**simpar.tn**



expérience dans la politique. Des idées avant-gardistes, il en avait à revendre. De la capacité de réussir des projets ambitieux, il en avait fait la preuve. Tout l'encourage à s'engager au cœur de l'action. A peine avait-il dévoilé ses projets qu'il a suscité les manœuvres d'une vieille garde accrochée à son pouvoir. Elle voyait en lui l'incarnation d'une famille patriote et d'un destin de grand avenir, alors autant lui barrer la route, à tous les niveaux. Le Pr Khemakhem rongera son frein et se concentrera encore plus sur sa mission universitaire, multipliant la publication de nouveaux ouvrages, la participation à des jurys et à des congrès à l'étranger.

### L'appel de l'Arabie

Parfaitement trilingue et pionnier en contrôle de gestion et management, le Pr Abdellatif Khemakhem a commencé alors à répondre de plus en plus à des invitations de grandes universités arabes. Celle du Roi Saoud à Riyad insistera pour bénéficier de ses compétences. L'offre

qu'il ne pouvait pas décliner est d'y créer une Business school des plus modernes et de mettre en place des enseignements de MBA et PhD. Parti en 1988 pour quelques années, il passera... 28 ans en Arabie saoudite et dans les autres pays du Golfe.

Il se rendra à Dhahran, à Manama et à Dubaï, avant de s'installer à Djeddah, tout près de La Mecque où il aimait se recueillir. Et continuera à rayonner dans de nombreux autres pays.

Abdellatif Khemakhem enseigne, crée, écrit, publie et encadre des chercheurs, avec l'amour et la passion du partage de la science et de l'expérience.

### Un dernier rêve

Son intense activité ne l'empêchait pas de penser à la Tunisie et à sa ville natale, Sfax. Il rêvait d'y créer une ville intelligente pour le monde de demain, les savoirs et les métiers futurs, les voies d'un avenir meilleur. Des bureaux d'études de haut

niveau ont été mis à contribution et plusieurs options développées, avec des schémas de financement et des plans de mise en œuvre. Abdellatif Khemakhem était très investi dans ce grand projet et passait de plus en plus de temps à Sfax où il a rapatrié sa précieuse bibliothèque. Riche de plus de 10.000 titres, tous numérisés, elle sera mise à la disposition des étudiants et chercheurs.

La bonne santé lui fera défaut pour mener à bon terme cette ville intelligente. Avec courage, il livrera un combat contre la maladie, mais le destin finira par l'emporter. Abdellatif Khemakhem laisse le souvenir d'un illustre économiste-gestionnaire, d'un précurseur du contrôle de gestion, du fondateur de l'ISG et d'un des pionniers de l'Université de Sfax et de nombreuses autres facultés dans le monde arabe. Mais aussi d'un homme en avance sur son temps, connu pour ses idées audacieuses et ses positions courageuses, respecté pour sa haute compétence.

Allah Yerhamou ! 

TH



• Par Habib Touhami

## Au temps glorieux de “Sawt el Arab” et du panarabisme

**I**l fut un temps où une radio du Caire appelée «Sawt el Arab» (la Voix des Arabes) était écoutée religieusement d'un bout à l'autre du monde arabe. Son prestige dans les années cinquante du siècle dernier et jusqu'à la défaite de 1967 était tel qu'un colonel de l'ALN (Armée de libération nationale algérienne), Salah Boubnider, pour ne pas le nommer, s'était donné le pseudonyme de «Colonel Sawt el Arab». La «Voix des Arabes» était évidemment affidée à Jamal Abdel Nasser et lui servait d'instrument de propagande, voire d'intimidation. Aucun dirigeant arabe de l'époque ne pouvait dormir tranquillement s'il était dans le collimateur de «Sawt el Arab», pas même les dirigeants maghrébins. Néanmoins Bourguiba, Mohamed V et les chefs de la révolution algérienne (notamment les 3 B que Nasser détestait) réussirent à limiter les dégâts et à contrecarrer les menées hostiles des services secrets égyptiens (Moukhabarat).

Bien que plusieurs considérations objectives aient pesé (proximité du territoire algérien, facilités diplomatiques, acheminement des armes vers les wilayas, construction d'hôpitaux et de centres de soins pour les blessés et les réfugiés, gestion des camps d'entraînement, exploitation des stations d'écoute, etc.), le déménagement du siège du Gpra (Gouvernement provisoire de la République algérienne) du Caire à Tunis procéda dans une certaine mesure de la volonté d'indépendance des Algériens vis-à-vis de Nasser à l'heure où celui-ci se présentait comme le champion indépassable du panarabisme arabe (الوحدة العربية, el-wehda el-arabiyya). La révolution algérienne attendait aide et soutien de tous les régimes arabes, sans distinction, alors que Nasser les avait divisés arbitrairement entre «réactionnaires» et «révolutionnaires».

Toutefois et quand elles pouvaient s'exprimer librement, les foules arabes du Sham et d'Irak remplissaient les rues pour exiger l'unité arabe immédiate. A Bagdad, les foules scandaient «Nrid al wehda baker baker, waya al asmar Abdennasser», comprenez «on veut l'unité dès demain avec le brun Abdennasser». Pour elles, il n'était question que de rêve d'unité et de fierté arabe retrouvée après des siècles de domination étrangère, ottomane d'abord, européenne ensuite. Pourtant et bien avant le coup d'Etat des «officiers libres» de 1952 en Egypte, la nationalisation du canal de Suez, l'échec de l'expédition militaire tripartite de 1956 conduite par la France, le Royaume-Uni et Israël et l'émergence de Jamal Abdel Nasser comme chantre du nationalisme arabe, il y a eu ce qu'on appela au Machrek la grande révolution arabe de 1916-1918, premier signe d'un panarabisme en gestation.

Mais la «grande révolution arabe» n'a jamais réussi à essaimer en dehors d'une zone limitée du monde arabe. Ses échos ne sont pas parvenus au Maghreb par exemple ou si peu. La raison est que la «grande révolution arabe» est restée fondamentalement tribale. Elle manquait aussi de substrat idéologique, de cadres compétents, de militants aguerris, de soutien politique et diplomatique et plus encore d'armes et de troupes formées et disciplinées face aux deux plus grandes puissances impérialistes du moment. Le terrain de manœuvre lui-même, un espace déboisé et sans grand relief dans l'ensemble, ne se prêtait pas à la guérilla et à l'embuscade mais à l'utilisation de l'artillerie lourde et l'aviation, voire à l'arme chimique, interdite pourtant. ■

H.T.

ImmoPro BT



# Financez l'acquisition de votre local à usage professionnel

Devenez propriétaire de votre local professionnel avec notre crédit immobilier adapté



CENTRE DE RELATION CLIENT 81 10 12 12

[www.bt.com.tn](http://www.bt.com.tn)



ALPINE EAGLE XL CHRONO

Emblème de l'esthétique pure et racée de la collection Alpine Eagle, ce modèle de 44 mm de diamètre est façonné en Lucent Steel™, un acier de haute qualité, exclusif à Chopard. Les caractéristiques innovantes de son mouvement chronographe certifié chronomètre Chopard 03.05-C, équipé d'une fonction retour en vol, sont protégées par trois brevets. Fièrement conçu et fabriqué par nos Artisans, ce garde-temps d'exception témoigne du meilleur de l'expertise et de l'innovation de notre Manufacture.

*Chopard*

THE ARTISAN OF EMOTIONS – SINCE 1860



BEN JANNET & CO  
1986

BOULEVARD PRINCIPAL, LES BERGES DU LAC 1

TEL +216 36 360 555

RUE LAC VICTORIA, LES BERGES DU LAC 1

TEL +216 36 360 999

TUNIS CITY «GÉANT» - TEL +216 70 836 224

MALL OF SFAX - SFAX - TEL +216 36 249 092